

6 terroristes abattus par les forces de l'ANP à Tizi-Ouzou

6 terroristes ont été abattus et une quantité d'armes et d'explosifs a été récupérée par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) hier après-midi lors d'une opération menée à Azazga, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans une opération de qualité, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tizi-Ouzou (1^{re} Région militaire) a abattu six (06) terroristes, dans l'après-midi d'hier 28 avril 2015, près du lieudit Akerrou à Azazga», note la même source.

P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 29 Avril 2015 - 10 Rajab 1436 - N° 944 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

9^e CONFÉRENCE DE RÉVISION DU TNP

L'ONU dénonce la hausse de la prolifération, l'Algérie réaffirme le droit au nucléaire civil

P.6



ALGÉRIE-OCI

Grine plaide à Dakar pour une stratégie impliquant les médias dans la promotion de l'image de l'Islam

P.28

ALGÉRIE - ROYAUME-UNI

Convergence de vues pour une solution politique à la crise libyenne

P.18

LE PREMIER MINISTRE EN VISITE OFFICIELLE DEPUIS HIER EN CHINE

L'APPEL DE SELLAL AUX INVESTISSEURS CHINOIS

Boualem Branki

En visite de travail à Pékin, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a été devant un partenariat d'hommes d'affaires, d'industriels et politiques chinois les grandes ambitions de développement multisectoriel de l'Algérie. Devant pratiquement le gotha des milieux d'affaires et industriels chinois, M. Sellal a délivré un véritable message économique d'une Algérie qui veut plus que jamais améliorer l'état de ses relations économiques et financières avec la Chine, et les éléver au même rang que l'excellence de leurs relations politiques. Aux industriels, financiers

et investisseurs chinois, le Premier ministre a lancé un appel pour davantage de coopération économique, de partenariats stratégiques, de contrats d'affaires mutuellement avantageux. Cette relation est, a-t-il expliqué, en phase avec le programme de coopération tracé par les deux chefs d'Etat, le Président Abdelaziz Bouteflika et son homologue Xi Jinping. P. p 4-5



Signature de plusieurs protocoles d'accord, contrats et mémorandum d'entente

DGSN Une formation policière de qualité pour lutter efficacement contre la criminalité

COOPÉRATION ALGÉRO-TUNISIENNE Des policiers tunisiens formés par la DGSN

NON-RESPECT DES CONDITIONS DE TRAVAIL 10 000 infractions enregistrées en 2014 en Algérie

PARLEMENT La ministre de la Culture demande une commission parlementaire pour examiner les accusations du PT

SANTÉ

Grossesse Les poissons gras, pas si mauvais que ça

Pages 14-15

CONSTANTINE, CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE :

Ouverture de la semaine culturelle palestinienne

FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE : Les Sétifiens concentrés sur le Raja de Casablanca

P. 16

DERNIÈRE MINUTE Une secousse tellurique ressentie à Alger

Une secousse tellurique a été ressentie par les habitants d'Alger vers 19h28 (heure locale).

Météo



Régions Nord : 21° à Alger

Excepté quelques passages nuageux vers les régions de l'Est, le temps sera généralement ensoleillé en cours de journée. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

Temps généralement voilé sur la Saoura, le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs, temps assez chaud et ensoleillé en cours de journée. Les vents seront modérés en général avec quelques soulèvements de Sable Locaux.

VENDREDI 1^{ER} MAI À 10H Rencontre régionale à Blida des cadres de l'ANR



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine, le D^r Belkacem Sahli, présidera vendredi 1^{er} mai 2015 à partir de 10h, les travaux de la rencontre régionale des cadres du parti de la wilaya de Blida.

FLN Réception le 2 mai en l'honneur de la presse

Al'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse qui coïncide avec le 3 mai de chaque année, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Amar Saâdani, présidera samedi 2 mai à partir de 9h30 à l'hôtel Moncada, Ben Aknoun, Alger, une réception en l'honneur de la famille de la presse.

DU 6 AU 8 MAI Colloque sur Cheikh El Bachir El Ibrahimi



L'Association des oulémas algériens organisera du 6 au 8 mai 2015, au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, un Colloque sur Cheikh El Bachir El Ibrahimi.



CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA Conférence sur «Les défis de la production nationale»



L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à partir de 10h30 en son siège sis 18, rue Mohamed Boudoum, Belouizdad, Alger, une conférence qui portera sur «Les défis de la production nationale, disponibilité-qualité-prix».

LES 4 ET 5 MAI À ORAN Colloque international sur l'Emir Abdelkader

Le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise les 4 et 5 mai, un colloque international sur l'Emir Abdelkader, «Politique et taawuf».



DIMANCHE 3 MAI À TLEMCEN Atelier régional sur la réutilisation des eaux usées épurées dans l'agriculture

Le ministère des Ressources en eau et l'Institut méditerranéen de l'eau, organisent dimanche 3 mai à partir de 8h30 à la salle du parc Lalla Setti de Tlemcen, un atelier régional sur la réutilisation des eaux usées épurées dans l'agriculture. Les potentialités en eau usée épurée, les normes et la législation en matière de réutilisation ainsi que les expertises de réutilisa-



sation en Algérie et dans les pays participants seront présentées lors de cet atelier.

VENDREDI À EL OUED Célébration de la journée mondiale des travailleurs

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Abdelmadjid Sidi Saïd, présidera vendredi 1^{er} mai 2015 à El Oued, la cérémonie officielle de célébration de la journée mondiale des travailleurs.



CE MATIN À 11H Le SG de Harakat El Binaa El Watani invité du Forum El Wassat

Le Forum du quotidien El Wassat reçoit ce matin à 11h pour une conférence-débat le secrétaire général de Harakat El Binaa El Watani, Ahmed Eddane. La rencontre aura lieu au siège du journal sis au 92, rue Sylvain Forastier, Alger.

DEMAIN À LA GALERIE BAYA Après-midi poétique et musical



JUSQU'AU 30 AVRIL À CONSTANTINEN La culture palestinienne à l'honneur

Dans le cadre de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe, la culture palestinienne sera à l'honneur jusqu'au 30 avril au niveau du Palais de la Culture, Mohamed El Aid Al Khalifa de Constantine.



CENTRE CULTUREL BACHIR MENTOURI Salon du livre

En collaboration avec les éditions El Houda et Synopsis, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise jusqu'au 30 avril un salon du livre, au centre des activités culturels Bachir-Mentouri, Alger.

LE 6 MAI À CONSTANTINE 19^e journée de Parasitologie

La 19^e journée de Parasitologie-Mycologie, se tiendra le 6 mai dans la wilaya de Constantine. Parmi les thèmes qui seront débattus le paludisme, la leishmaniose, l'Hydatidose et les Infections fongiques.

	Max	Min
Alger	21	15°
Oran	22°	16°
Annaba	19°	16°
Béjaïa	22°	18°
Tamanrasset	34°	21°

Horaires des prières

Mercredi 10 Rajab 1436



SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE CRIME ORGANISÉ

Six terroristes abattus par les forces de l'ANP à Tizi-Ouzou

Cinq terroristes ont été abattus et une quantité d'armes et d'explosifs a été récupérée par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) mardi après-midi lors d'une opération menée à Azazga, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.



«Dans une opération de qualité, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tizi-Ouzou (6^e région militaire) a abattu six (06) terroristes, dans l'après-

midi d'aujourd'hui 28 avril 2015, près du lieu-dit Akerrou à Azazga», note la même source. «Cette opération a permis de récupérer cinq (05) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un (01) pistolet

automatique, une quantité de munitions et d'explosifs, trois (03) téléphones portables et d'autres objets», a relevé le communiqué du MDN, précisant que «l'opération est toujours en cours».

LE DG DE LA SURETÉ NATIONALE À PARTIR DE CONSTANTINE

Une formation policière de qualité pour lutter efficacement contre la criminalité

Le directeur général de la sûreté nationale (Dgsn), le général-major Abdelghani Hamel, a indiqué, mardi à Constantine, que ce corps constitué œuvre à assurer à ses éléments une formation de qualité, notamment dans le domaine de la police judiciaire, pour lutter efficacement contre toutes les formes de criminalité. «La lutte contre la criminalité est un processus inclusif qui fait qu'aucun paramètre lié à ce phénomène ne doit être occulté», a souligné le Dgsn au cours d'une conférence de presse animée en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Constantine où il a eu, entre autres, à présider la cérémonie de sortie d'une promotion de 322 agents de l'ordre public, dont 129 femmes. «Nous devons aussi travailler en étroite collaboration avec les collègues en charge, avec nous, de la lutte contre ce phénomène pour aboutir à un meilleur résultat», a considéré le général-major, soulignant l'importance de l'utilisation des moyens technologiques nouveaux dans la lutte contre la criminalité. La Dgsn s'emploie également à assurer une meilleure maîtrise de la cybercriminalité, a également indiqué le général-major Hamel, faisant partie de la mise en place «d'un bureau central et de noyaux dans toutes les Sûretés de wilaya pour faire face à cette nouvelle forme de criminalité». Il a également rappelé que la Sûreté nationale a



«opéré une réforme de la formation policière pour mieux s'adapter avec les nouvelles conjonctures, en actualisant les programme, en intégrant de nouveaux modules et en veillant sur la qualité des formateurs». Evitant la situation le long des frontières du pays, le Dgsn a affirmé que la Sûreté nationale «assume, avec les autres corps de sécurité, la mission de protection et de sécurisation des bandes frontalières du pays». S'agissant du début du recrutement, le général-major Hamel a indiqué que le nombre de postulants, jugé très élevé par rapport aux postes budgétaires mis en place, «donne la possibilité aux services concernés de sélectionner davantage». Il a précisé que pour un seul

poste budgétaire, il est reçu 4 à 5 postulants. A son arrivée à Constantine, le général-major avait procédé à l'inauguration de la nouvelle inspection régionale Est de la police, d'un service régional de la police judiciaire, d'une salle omnisports et d'un ciblatorium de 52 chambres, tous implantés à la zone industrielle Palma. Le Dgsn a également remis des trophées aux policiers lauréats des différentes compétitions sportives initiées par la Sûreté de wilaya, avant de présider, dans l'après-midi, une rencontre avec les cadres de la Sûreté de wilaya, au siège de cette dernière où il a remis des ordres de versement pour l'acquisition de logements Aadil à quelque 800 policiers.

La DGSN agit dans le cadre d'une analyse de l'évolution de l'environnement urbain

Le général-major Abdelghani Hamel, a indiqué que la Dgsn «analyse minutieusement l'évolution de l'environnement urbain et essaie de s'adapter au maximum à la situation du terrain». Abordant la question de la sécurité dans les villes, le général-major a affirmé, en marge d'une visite dans la wilaya de Constantine,

que la Sûreté nationale accorde «une importance capitale» à l'évolution des villes et s'emploie à mettre en place un maillage territorial «préventif avant qu'il ne soit répressif». Le Dgsn a cité, pour l'exemple, la nouvelle ville Ali-Mendjeli, une importante agglomération en constante évolution et où des heurts entre

jeunes ont éclaté il y a quelques mois. Une ville, a-t-il souligné, qui sera dotée de 13 nouvelles sûretés urbaines, d'une unité de maintien de l'ordre et d'une brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) qui s'ajouteront aux deux sûretés urbaines déjà opérationnelles.

APS

Arrestation de dix contrebandiers au sud et de 4 narcotrafiquants à l'ouest du pays

Dix (10) contrebandiers et (4) narcotrafiquants ont été arrêtés lundi au Sud et à l'Ouest du pays, indique par ailleurs le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

»Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, deux détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam (6^e Région militaire) ont arrêté le 27 avril 2015 six (6) contrebandiers et saisi une quantité de 7,5 tonnes de denrées alimentaires, 1000 litres de carburants et deux (2) détecteurs de métaux», précise la même source.

D'autre part, un détachement relevant du secteur opérationnel de Djinet (4^e Région militaire), lors d'un barrage dressé près de la localité frontalière de Tin Alkoum, «a arrêté deux (2) contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain et une quantité de pièces détachées», ajoute la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Gendarmerie nationale de Reggane (3^e Région militaire) «ont appréhendé, lors d'un barrage dressé sur la route nationale menant à Bordj Badji Mokhtar, deux (2) contrebandiers et saisi un camion chargé de 21,84 tonnes de denrées alimentaires et 1760 litres de carburants destinés à la contrebande».

En outre, les éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières, relevant respectivement des secteurs opérationnels d'Oran et de Tlemcen (2^e Région militaire), «ont arrêté quatre (4) narcotrafiquants et saisi deux véhicules et un camion chargé de 1100 kilogrammes de kif traité, ainsi qu'une quantité de 9360 litres de carburants», conclut le communiqué du MDN.

NON RESPECT DES CONDITIONS DE TRAVAIL :

10 000 infractions enregistrées en 2014 en Algérie

Près de 10 000 infractions liées au non-respect des conditions de travail ont été enregistrées durant l'année 2014 en Algérie, a indiqué mardi à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi. «L'inspection du travail, qui veille à l'application de la législation du travail, a établi 9 484 procès verbaux d'infractions en 2014 en matière de non respect des conditions de travail», a précisé le ministre dans une allocution à l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale de santé et la sécurité au Travail. Dans ce contexte, M. El Ghazi a appelé les organismes employeurs à faire de la fonction prévention une «préoccupation permanente» de l'entreprise à travers ses structures internes de prévention. Il a également rappelé les missions «très importantes» des organismes spécialisés du secteur du travail, notamment, l'Institut nationale de la prévention et des risques professionnels (INPRP) et l'Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du Bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Oprebatph). Il a souligné que la mise en place des structures de prévention «est un signe prometteur qui permet d'encadrer la prise en charge appropriée de toute la problématique de la prévention des risques professionnels à l'échelon régional et au niveau de l'entreprise». «La responsabilité des pouvoirs publics consiste en la mise en place et le renforcement des cadres de prévention et l'élaboration de normes de protection visant à garantir leur application à travers différents démembrlements», a-t-il expliqué. Dans le même contexte, le ministre a rappelé que les partenaires économiques et sociaux «ont l'obligation de les respecter par l'application des textes législatifs et réglementaires sur l'hygiène et la sécurité dans l'entreprise». «C'est à travers une prise en charge soutenue et permanente de tous les acteurs impliqués dans la prévention des risques professionnels qu'il sera possible de diminuer les taux de fréquence et de gravité des accidents de travail et des maladies professionnelles», a-t-il recommandé. De son côté, le représentant du Bureau international du travail (BIT) en Algérie, Mohamed Ali Deyahi, a salué les efforts consentis par l'Algérie pour le renforcement de la médecine du travail pour la protection de la santé des travailleurs. Par ailleurs, M. Deyahi a fait savoir que les dernières statistiques ont démontré que plus de 2 millions de travailleurs dans le monde décèdent chaque année à la suite d'accidents de travail ou d'une maladie professionnelle.

— ALGÉRIE - CHINE —

Le Premier ministre en visite officielle en Chine

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est arrivé hier matin à Pékin pour une visite officielle de quatre jours à l'invitation de son homologue chinois Li Keqiang. Au cours de cette visite, le Premier ministre examinera, avec son

- homologue, ainsi qu'avec les hauts responsables chinois, les voies et moyens à même de consolider davantage la coopération bilatérale, conformément à la décision des deux chefs d'Etats d'inscrire les relations entre les deux pays dans le cadre d'un partenariat stratégique global. Cette visite intervient au lendemain de la tenue à Alger de la 7^e session de la Commission mixte algéro-chinoise de coopération économique, commerciale et technique. Lors de cette visite, qui sera sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération dans divers domaines, le Premier ministre est accompagné d'une importante délégation composée de membres du gouvernement et d'opérateurs économiques nationaux.

Signature de plusieurs protocoles d'accord, contrat et mémorandum d'entente entre l'Algérie et la Chine

Quinze (15) protocoles d'accord, deux contrats et un mémorandum d'entente portant sur l'industrie, les mines, l'agriculture et le tourisme ont été signés hier à Pékin à l'occasion du Forum économique algéro-chinois sur le commerce et les investissements.

Ces documents ont été signés en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui effectue une visite officielle de quatre jours à l'invitation de son homologue chinois, Li Keqiang.

Ainsi, un protocole d'accord a été signé entre l'Entreprise d'exploitation des mines d'or (ENOR) et l'entreprise chinoise NFC portant sur l'exploitation des gisements d'or de Tirek et Tamesmessa (wilaya de Tamanrasset) et un autre entre la Société d'investissement hôtelier (SIH) et la China State construction engineering corporation (CSCEC) pour la création d'une société commune dans le domaine de la réalisation des infrastructures hôtelières et touristiques.

De son côté, l'entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) a signé un protocole d'accord avec le groupe chinois Konka dans le domaine de l'électronique, alors que la société BOMARE a signé un contrat de partenariat avec la Shenzhen TCK Technology CO LTD pour télévisions, tablettes et micro-ordinateurs.

Dans le domaine de la sidérurgie, la SAAC Mourtaza a signé un contrat de partenariat avec la Trangshan Xinhai Iron and Steel Co, LTD portant réalisation d'une acierie, d'une unité de rond à béton et d'une autre de charpente métallique d'une capacité de 800.000 tonnes cha-

cune. En matière d'industrie mécanique, un protocole d'accord a été signé entre la Sarl Algematico et la Liugong Machinery Company pour la réalisation d'une unité de fabrication d'engins lourds, alors que le groupe Dendouni a signé avec la Shantui Construction Machinery pour la réalisation d'une unité de fabrication mécanique.

En outre, trois cimenteries seront réalisées dans les wilayas de Biskra, Djelfa et Adrar dont la dernière en partenariat entre une entreprise privée et une entreprise chinoise. Par ailleurs, un protocole d'accord pour l'exploitation en partenariat d'une superficie de 5000 hectares a été signé entre la société agricole Sidi Moussa Agriculture moderne (ASMAM) la China Harbour Engineering company.

APS

L'appel de Sellal aux investisseurs chinois



Boualem Branki

En visite de travail à Pékin, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a établi devant un parterre d'hommes d'affaires, d'industriels et politiques chinois les grandes ambitions de développement multi-sectoriel de l'Algérie.

Devant pratiquement le gotha des milieux d'affaires et industriels chinois, M. Sellal a délivré un véritable message économique d'une Algérie qui veut plus que jamais améliorer l'état de ses relations économiques et financières avec la Chine, et les éléver au même rang que l'excellence de leurs relations politiques.

Aux industriels, financiers et investisseurs chinois, le Premier ministre a lancé un appel pour davantage de coopération économique, de partenariats stratégiques, de contrats d'affaires mutuellement avantageux.

Cette relation est, a-t-il expliqué, en phase avec le programme de coopération tracé par les deux chefs d'Etat, le président Abdelaziz Bouteflika et son homologue Xi Jinping. Il a ainsi mis en évidence que "par la forte impulsion politique du Président Abdelaziz Bouteflika et du Président Xi Jinping, notre relation a été exaucée, en 2014, au niveau du partenariat stratégique global, le



premier du genre avec un pays arabe". Il précise en fait qu'"encadré par la vision de la Déclaration commune, signée par les deux chefs d'Etats en mai 2014, ce partenariat est appelé à décliner ses axes et priorités de programmes et projets dans le novateur plan quinquennal de coopération stratégique pour 2014-2018".

Mieux, aux investisseurs, industriels et argentiers chinois, M. Sellal, premier ambassadeur économique du pays, a rappelé que l'Algé-

rie encourage vivement les investisseurs chinois à s'impliquer davantage dans la réalisation des programmes et projets structurants.

Il dira fort justement à ce propos qu'"au-delà de la dimension commerciale fort appréciable au demeurant, il s'agit pour nous aujourd'hui d'encourager vivement les investisseurs chinois à s'impliquer davantage dans la réalisation des programmes et projets structurants".

Sur le plan politique par ailleurs, l'Algérie et la Chine convergent vers une même position, une même approche commune quant aux défis actuels et à venir dans le monde, en particulier ceux liés à la sécurité, la stabilité, la paix et le développement dans les pays du Sud. C'est dire combien les deux Etats partagent la même vision politique des enjeux et des défis actuels qu'imposent les rapides mutations géopolitiques dans le monde.

Enfin, le Premier ministre, pragmatique, a rappelé aux milieux d'affaires chinois que l'Algérie, de par sa position géographique, est un tremplin vers les pays d'Afrique au sud, et l'Europe, au nord, et les pays arabes à l'est.

Une position qui constitue une plateforme idéale pour les investisseurs chinois souhaitant élargir leurs activités et pénétrer les marchés arabe, africain et méditerranéen.

ALGÉRIE - CHINE

SELLAL AU FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-CHINOIS

L'Algérie encourage les investisseurs chinois à s'impliquer davantage dans des programmes et projets structurants

L'Algérie encourage "vivement" les investisseurs chinois à s'impliquer davantage dans la réalisation des programmes et projets structurants, a indiqué hier à Pékin le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

"Au-delà de la dimension commerciale fort appréciable au demeurant, il s'agit, pour nous aujourd'hui, d'encourager vivement les investisseurs chinois à s'impliquer davantage dans la réalisation des programmes et projets structurants, seuls à même de conférer la durabilité indispensable à un partenariat mutuellement bénéfique", a déclaré M. Sellal lors d'un forum économique algéro-chinois.

Il a salué, à cette occasion, "l'engagement des entreprises chinoises qui interviennent déjà en Algérie et qui se distinguent par une ardeur, appréciée par tous les algériens, dans la réalisation de projets d'envergure dans les domaines de la construction et des infrastructures de base".

Par ailleurs, le Premier ministre s'est réjoui de "la convergence dans l'approche politique qui s'est amplifiée, lors des échanges de visites de responsables de haut niveau, qui ont aussi porté sur les enjeux et défis inhérents aux mutations du monde actuel".

La consultation politique se poursuivra, en juin prochain, par la visite en Chine du président du Conseil de la nation, a-t-il dit, ajoutant que le socle de cette convergence "est, aujourd'hui, conforté par le développement accru des échanges économiques entre nos deux pays comme en témoigne le statut de la Chine comme premier partenaire commercial de l'Algérie pour la deuxième année consécutive".

M. Sellal s'est félicité aussi des résultats de la 7e session de la Commission mixte algéro-chinoise de coopération économique, commerciale et technique qui s'est tenue, le 10 avril dernier, à Alger et dont le travaux ont été qualifiés de "véritable réussite qui annonce une nouvelle ère de coopération axée sur l'accroissement des investissements entre les deux pays".

Le Premier ministre a indiqué, par ailleurs, que l'Algérie "possède des atouts et la forte volonté de se développer", soulignant que le plan quinquennal 2015-2019 s'inscrit dans cette perspective.

"Par l'ampleur de son ambition de développement, il recèle de multiples opportunités pour nouer de partenariats gagnant-gagnant avec les opérateurs économiques algériens dans la construction de logements, d'infrastructures de base



ainsi que dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme, de l'énergie, des technologies de l'espace, du numérique et de la formation", a-t-il noté. Il a relevé que l'Algérie peut, également, par sa situation géostratégique, son potentiel humain, ses ressources naturelles, la qualité de ses infrastructures de base, ainsi que l'excellence de sa proximité avec les pays arabes et africains, "constituer une plateforme opérationnelle pour les investisseurs chinois souhaitant élargir leurs activités et pénétrer les marchés arabe, africain et méditerranéen".

Solidarité et amitié actives

M. Sellal a réaffirmé, lors de ce forum économique algéro-chinois, le "fort attachement" de l'Algérie au partenariat stratégique global et à ses diverses déclinaisons de coopération. "Si le potentiel des ressources des deux pays constitue

indéniablement le levier de développement de leur coopération, il demeure que la relation algéro-chinoise est essentiellement portée par la volonté politique partagée mais surtout par la dynamique de son avenir", a-t-il déclaré.

"Au regard de la qualité de notre relation, nous devons réussir, portés que nous sommes par la volonté politique et économique commune, actée à travers le Partenariat stratégique global qui constitue, dans son essence même, un véritable pacte pour le développement mutuel", a-t-il ajouté.

M. Sellal a indiqué, en outre, que sa visite en Chine, la première du genre pour un Premier ministre algérien, lui offre l'opportunité de renouveler l'expression de l'"entière satisfaction" des hautes autorités algériennes concernant la qualité du développement des relations bilatérales fondées "dès la première heure, sur la solidarité et l'amitié actives entre

les deux peuples". C'est l'objectif d'aboutir à ce langage commun que nous souhaitons assigner au Forum des chefs d'entreprises algériens et chinois pour accroître l'étendue et la densité de notre relation économique dans une perspective de coopération sans cesse renforcée". a-t-il ajouté. Dans ce contexte, il a souligné que, "par la forte impulsion politique du Président Abdelaïz Bouteflika et du Président Xi Jinping, notre relation a été épuisée, en 2014, au niveau du Partenariat stratégique global, le premier du genre avec un pays arabe".

Encadré par la vision de la Déclaration commune, signée par les deux chefs d'Etats en mai 2014, ce partenariat est appelé à décliner ses axes et priorités de programmes et projets dans le nouveau plan quinquennal de coopération stratégique pour 2014-2018", a conclu M. Sellal.

APS

M. Sellal reçoit les vice-ministres chinois des Affaires étrangères et du Commerce

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Pékin, les vice-ministres chinois des Affaires étrangères et du Commerce, respectivement Zhang Ming et Zhang Xiangchen, en marge du Forum économique algéro-chinois sur le commerce et les investissements.

M. Sellal a également reçu des dirigeants de quatre grandes entreprises chinoises activant dans les domaines de la construction, la fabrication d'équipements de travaux publics, l'engineering et de l'agriculture.

Les audiences se sont déroulées en présence des ministres de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, du Commerce, Amara Benyounès et de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. M. Sellal est arrivé hier en Chine dans le cadre d'une visite officielle de quatre jours à l'invitation de son homologue chinois, Li Keqiang.

M. Sellal s'entretient à Pékin avec le président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu hier à Pékin avec le président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois, Yu Zhengsheng.

A cette occasion, M. Sellal a souligné l'excellence des relations politiques entre les deux pays, relevant que sa visite, la première d'un Premier ministre algérien en Chine, augure d'un "avenir resplendissant" pour les relations bilatérales.

Le Premier ministre a également transmis à M. Zhengsheng les salutations et les amitiés du président de la République, Abdelaïz Bouteflika, et du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah.

De son côté, le président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois a exprimé le souhait que cette visite participe à l'approfondissement de l'amitié entre les deux peuples et les deux pays.

Il a également rappelé le dernier déplacement qu'il a effectué en novembre 2014 en Algérie, soulignant avoir gardé un «souvenir vivace» de cette visite et de l'accueil chaleureux qui lui a été réservé. M. Sellal est arrivé tôt dans la matinée de mardi à Pékin pour une visite officielle de quatre jours à l'invitation de son homologue chinois Li Keqiang.

APS

9^È CONFÉRENCE DE RÉVISION DU TNP

L'ONU dénonce la hausse de la prolifération, l'Algérie réaffirme le droit au nucléaire civil

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a dénoncé un récent recul concernant les efforts pour arriver à un monde sans armes nucléaires, à l'ouverture des travaux de la 9^e Conférence de révision du Traité de non-prolifération (TNP), dont l'Algérie assure la présidence.



Dans un discours, lu en son nom par le secrétaire général adjoint Jan Eliasson, à l'ouverture de cette conférence qui se déroule du 27 avril au 22 mai avec la participation de 190 pays signataires du TNP, M. Ban s'est déclaré «très inquiet» de constater que «le processus (de désarmement) semble être en perte de vitesse depuis cinq ans». Il a notamment déploré «de peu de progrès» vers la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Proche-Orient et les «programmes coûteux de modernisation» des arsenaux américain et russe. «Au lieu de la poursuite de propositions pour accélérer le désarmement nucléaire (...) il y a eu un dangereux retour à des mentalités de Guerre froide», a-t-il souligné. M. Ban a appelé les Etats parties (au traité) à «travailler dur et de manière constructive dans les semaines à venir pour produire un résultat qui renforce le traité», et notamment «ses principaux objectifs qui sont d'éviter la prolifération et de parvenir à l'élimination des armes nucléaires».

L'Algérie réaffirme le droit au nucléaire civil

L'Algérie, qui assure la présidence de cette importante Conférence de révision du Traité de non-prolifération (TNP), qui rassemble 191 pays, est représentée par une délégation conduite par le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra.

Il sera procédé, à l'occasion de cette session à une évaluation d'étapes des progrès et des avancées réalisées en matière de mise en œuvre de cet important traité, notamment en matière de désarmement nucléaire, de non-prolifération et d'utilisation pacifique de l'atome. M. Lamamra a souligné, dans une allocution lors de cette conférence entamée lundi, que l'«élimination totale et l'interdiction définitive des armes nucléaires demeurent notre objectif final».

Le chef de la diplomatie a réaffirmé le droit des Etats parties au traité de non prolifération à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. «L'Algérie



réaffirme, une fois de plus, le droit original et inaliénable des Etats parties au développement, à la recherche et à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques conformément à l'article IV du traité», a soutenu M. Lamamra.

Tout en saluant le rôle central de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dans le contrôle de la prolifération des armes nucléaires, M. Lamamra a insisté sur «l'importance de

M. Lamamra s'entretient avec plusieurs de ses homologues

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu lundi à New York avec ses homologues iranien, égyptien, suédois ainsi qu'avec le vice-secrétaire général de l'ONU et secrétaire général de l'ONU par intérim, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

Les entretiens de M. Lamamra avec ses homologues iranien, égyptien, suédois ainsi qu'avec le haut responsable onusien se sont déroulés en marge de sa participation aux travaux de la 9^e Conférence de révision du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), a précisé la même source.

Avec son homologue iranien, Javad Zarif, le chef de la diplomatie algérienne a procédé «à un échange de vues sur les relations et la coopération bilatérales ainsi que sur l'action du groupe des Pays Non Alignés (PNA) afin d'assurer le succès de la 9^e Conférence de révision du traité de non prolifération», a ajouté la même source.

Les deux ministres ont également abordé le prochain échéancier dans le cadre des PNA, à savoir la conférence ministérielle devant avoir lieu à Téhéran en juin 2015 et le sommet qui aura lieu au Venezuela. Les crises régionales ont fait aussi l'objet d'un échange de vues entre les deux responsables, a relevé le communiqué du MAE.

Avec son homologue égyptien, Chokri Samaïh, les discussions ont porté "essentiellement" sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la 9^e Conférence de révision du TNP ainsi que sur la "nécessaire" coordination de l'action visant à l'établissement d'un zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. Il en est de même pour toutes les crises régionales, notamment la situation et les efforts en cours pour la restauration de la paix en Libye, a-t-on souligné. S'agissant de son entretien avec son homologue suédoise, Mme Margot Wallstrom, M. Lamamra a évoqué les relations bilatérales ainsi que les questions régionales, notamment la situation au Moyen-Orient et plus particulièrement en Palestine, a noté le communiqué du MAE. La ministre suédoise a tenu à féliciter M. Lamamra pour "l'efficacité" de l'action diplomatique de l'Algérie, "en particulier le succès de la médiation qu'elle a menée pour la résolution de la crise au Mali", a précisé le communiqué du MAE. La 9^e Conférence de révision du TNP a fait aussi l'objet d'un "riche" échange de vues entre les deux ministres qui "sont convenus d'œuvrer de concert pour assurer la réussite de cet important événement", a ajouté la même source.

Pour l'entretien avec le secrétaire général de l'ONU par intérim, Jan Eliasson, l'accent a été mis sur la coopération entre l'Algérie et les Nations unies, la Conférence de révision du TNP ainsi que sur les questions "majeures" inscrites à l'ordre du jour de l'ONU, y compris les crises régionales, en particulier la situation au Sahel et en Afrique, a encore indiqué le MAE. La question du Sahara occidental a été aussi au menu des discussions, notamment les "obstacles entravant le parachèvement du processus de décolonisation de ce territoire". M. Lamamra "a mis en relief la responsabilité première de l'ONU pour parvenir à un règlement de ce conflit conformément à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU", a conclu le communiqué du MAE.

**LE GESTE NOBLE DE MME MOUNIA MESLEM LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE
Le service d'accueil diurne des personnes âgées lancé**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mounia Meslem, a présidé lundi à Tiaret le lancement du service d'accueil diurne des personnes âgées au niveau des centres de vieillards. Ce service vise à créer une coopération entre la famille et les établissements d'accueil relevant du ministère pour la prise en charge des personnes âgées, a souligné la ministre expliquant que les personnes âgées dont les familles rencontrent des difficultés dans leur prise en charge diurne, seront accueillies dans ces centres durant la journée où ils pourront bénéficier de prestations médicales et rencontrer des gens de leur âge. Elle a ajouté que ce service a été créé sur la base de rapports parvenus des directions de l'action sociale, de l'Agence de développement social (ADS) et des cellules de proximité des wilayas soulignant la nécessité d'intégrer la personne âgée dans une ambiance permettant à la famille de la garder chez soi et de ne pas l'orienter vers les hospices. Par ailleurs, la ministre mis l'accent sur la possibilité de regrouper les résidents des hospices de wilayas limitrophes dans une seule maison pour personnes âgées dans une wilaya qui enregistre plus de demandes sur ce genre de structures, en vue de reconvertis des hospices au profit de couches vulnérables comme les déficients mentaux dont le nombre a atteint, à Tiaret, 4.800. Dans une déclaration à la presse, Mme Meslem a indiqué que 54 centres à travers le pays seront reconvertis à d'autres activités selon les demandes des directions de l'action sociale, ajoutant que la plupart de ces établissements activaient avec un grand nombre d'encadreurs et accueillent un nombre très réduit de personnes âgées. Elle a annoncé, par ailleurs, que son ministère élaborera et actualisera le fichier national des nécessiteux et des handicapés en vue de faire parvenir à ces couches vulnérables leurs droits en rationalisant l'argent public. La ministre a présidé, à Tiaret, les festivités de célébration de la Journée nationale des personnes âgées. A cette occasion, elle a souligné que la société algérienne est toujours attachée aux valeurs de sa religion, à ses coutumes et à ses traditions et que l'Etat protège la personne âgée en lui offrant les moyens pour son bien-être et sa sérénité, conformément à la politique sociale pronée dans le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Mme Meslem a inauguré un centre pour déficients mentaux à Dahmouni et a inspecté un hospice pour personnes âgées, une maison de l'en-

JOURNÉE NATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES : Beaucoup d'émotion mais aussi de la joie à Sétif

Azzedine Tiouri

La célébration de la Journée nationale des personnes âgées a été marquée, hier, par l'organisation d'une sympathique matinée créative à l'école des jeunes handicapés en présence du secrétaire général de la wilaya, du vice-président des directeurs de l'exécutif. Tout au long de cette matinée bien organisée par la Direction de l'action sociale et de solidarité de la wilaya de Sétif, les personnes âgées des différentes structures d'accueil spécialisées, gérées par cette dernière, se sont données à cœur joie, malgré le poids de l'âge. Il y avait certes beaucoup de moments forts, d'émotion, mais aussi beaucoup de solidarité, de tendresse et de la joie lorsque ces personnes âgées se sont mises à chanter et à danser au son de la zorna et du bendir oubliant pour un instant leurs souffrances. Elles étaient bien habillées, encadrées et chouchoutées, afin de faire de cette journée, à la fois sympathique et simple, une fête qu'elles garderont dans leur mémoire pour toujours.

Prenant la parole à cette occasion, le directeur de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Sétif, Tarfaya Sebtia, ne laissera personne insensible dans la salle lorsqu'il fera lecture, avec beaucoup d'émotions d'ailleurs, d'un message adressé par une mère abandonnée à son fils où elle lui relatera les conditions précaires de sa vie et de son abandon, ponctué par un message à tous ceux qui se délaissent de leurs parents en les abandonnant dans les foyers d'accueil que l'Etat a mis en place, "mais cela, dira-t-il, ne remplacera jamais la chaleur familiale, ni l'affection des siens, notamment pour les personnes âgées". A travers son intervention, l'orateur a voulu expliquer aussi "que la mission et le devoir envers les parents sont sacrés et qu'une attention toute particulière doit leur être accordée". Comme il a souligné les efforts consentis par l'Etat et les nouvelles procédures et mécanismes entamées par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme pour la création de micros entreprises pour les psychologues, sociologues, des auxiliaires pour la prise en charge des personnes âgées avec l'aide à domicile. "A cet effet, indiquera-t-il, une convention vient d'être signée, entre la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, et l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) portant sur la création de petites et moyennes entreprises (PME) activant dans le domaine de la prise en charge sociale des personnes âgées". Pour égayer un tant soit peu cette journée, la Dass a concocté un programme à la mesure de l'événement pour permettre aux séniors pensionnaires de passer d'agréables moments avec des chants traditionnels, de la musique, des sketches où ils étaient parfois même acteurs. De nombreuses personnes âgées des foyers d'accueil ont été honorées, dont la doyenne, Mme Kheira, âgée de 115 ans. Il est à souligner que la wilaya de Sétif est dotée de plusieurs structures, dont le centre d'accueil des personnes âgées de Salah Bey qui compte 32 hommes et 44 femmes, d'une capacité de 120 personnes. A Dar Erahma d'El Eulma sont hébergés 22 pensionnaires entre hommes et femmes. Une structure comprenant 48 chambres et une capacité de 96 lits. La maison de la solidarité de Sétif accueille quant à elle 21 pensionnaires, dont 12 vieillards. Plus de 8.307 personnes âgées, dont 3.503 hommes et 4.804 femmes reçoivent une indemnité mensuelle de l'Etat de 3 000 dinars.

Les capacités nationales de stockage des eaux augmenteront à 9 milliards m³ à l'horizon 2017

Les capacités nationales de stockage des eaux augmenteront à près de 9 milliards m³ à l'horizon 2017 contre 7,5 milliards m³ actuellement après la mise en service de nouveaux barrages, a révélé hier le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

M. Necib qui intervenait devant les membres de la commission de l'Habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée populaire nationale (APN), a précisé que le nombre des barrages va passer de 65 grands barrages, actuellement, à 86 unités en l'espace de deux mois, ce qui augmentera les capacités de stockage de 7,5 milliards de m³, actuellement, à plus de 9 milliards m³. 12 barrages sont en cours de réalisation dont 5 grands barrages à Souk Alhars, Khencela, Médéa, Tipasa et Mascara. Les projets devraient être réceptionnés durant l'année en cours en attendant le lancement d'autres projets. Des opérations de dévaselement des vieux barrages sont également prévues, a indiqué le ministre qui a ajouté que ces opérations avaient déjà été lancées au niveau des barrages de Bouchnifia (Mascara), Foum el Gherza (Skikda) et K'sob (M'ssila).

Dans le but d'élargir ce genre d'opérations, l'entreprise publique Elico a entamé la fabrication locale des équipements nécessaires. La première machine destinée au dévasement sera réceptionnée vers la fin de l'année en cours avec un taux d'intégration nationale estimé à près de 60 % qui sera augmenté à 80 % à l'horizon 2018.

Dans le cadre de la stratégie du secteur visant la diversification des ressources hydrauliques, deux nouvelles stations de dessalement d'eau de mer sont en cours de réalisation à Ténès et Oran. Ces stations qui viendront s'ajouter aux neuf stations existantes seront délivrées avant l'été prochain. Deux autres stations d'une capacité de 100.000 m³/jour sont également prévues à Bejaïa et Tarf, a ajouté le ministre. S'agissant des stations d'épuration des eaux usées, le parc national sera renforcé de 35 nouvelles unités à l'horizon 2017, ce qui augmentera le nombre à plus de 200 stations d'une capacité de tra-



tement de près de 1,2 milliard m³/an. Les eaux traitées seront destinées principalement au secteur agricole.

Selon M. Necib, il existe 166 stations permettant le traitement de près de 800 millions m³/an. La plupart de ces structures répondent aux normes internationales "ISO" et disposent d'un laboratoire d'analyse de l'eau conforme aux normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les eaux traitées sont actuellement exploitées pour l'irrigation des pâturages agricoles avoisinants.

Vers l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour faire face aux inondations

Il est procédé actuellement à la réalisation d'une opération pilote portant sur une nouvelle méthode de traitement des eaux usées qui permet d'exploiter les eaux épurées dans l'irrigation des cultures maraîchères, a indiqué le ministre, précisant que l'opération lancée en collaboration avec l'ONU touchait à sa fin.

L'Algérie abritera la semaine prochaine, un atelier régional organisé par l'Institut méditerranéen de l'eau, avec la participation d'experts internationaux pour débattre de l'utilisation des eaux traitées dans le domaine agricole. Concernant la distribution de l'eau potable, le ministre a annoncé un plan de réhabilitation du réseau actuel, qui en plus de sa vétusté connaît une forte pression, et ce en vue d'améliorer sa performance et réduire les fuites.

Lancée dans 17 villes sur 45 villes concernées, à travers le territoire national, l'opération fait toujours l'objet d'examen dans les autres villes. M. Necib a souligné

que son département ministériel œuvrait actuellement à élaborer une stratégie nationale pour faire face aux inondations, notamment dans les zones urbaines, en collaboration avec l'Union européenne (UE). La dite stratégie sera finalisée avant la fin 2015, a précisé le ministre, soulignant que plusieurs villes avaient été sécurisées contre le risque d'inondation, citant à titre d'exemple, Batna, Sidi Bel Abbès et la vallée du M'zab. Revenant à la problématique de gestion des ressources hydrauliques, M. Necib a insisté sur l'impératif d'améliorer le service public, annonçant une prochaine décision portant licenciement des directeurs de wilayas non qualifiés.

Concernant les préparatifs pour la saison estivale, le premier responsable du secteur a affirmé que toutes les mesures avaient été prises pour garantir l'approvisionnement en eau potable en cette période, soulignant que des montants importants ont été affectés par le fonds national de l'eau au profit des wilayas ayant enregistré un déficit en cette ressource vitale durant les années précédentes. Une cellule de veille sera mise en place au niveau du ministère pour assurer un suivi de la gestion des ressources hydrauliques durant l'été prochain et la prise en charge d'éventuels problèmes. Le ministre a, d'autre part, dévoilé un projet de décret visant à encadrer les missions de la force publique en matière de ressources en eau, notamment en termes de lutte contre le vol d'eau et le pillage de sable. Le décret vise à définir les modalités d'intervention des agents en charge de ces missions et leur protection contre d'éventuelles agressions.

NOUREDDINE BEDOUI À PARTIR DE MOSTAGANEM

Notre futur défi est d'assurer la qualité de la formation et de l'enseignement professionnels

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Nourreddine Bedoui a annoncé, hier à Mostaganem, que le futur défi du secteur est d'assurer la qualité. En marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Bedoui a déclaré à la presse, que secteur de la formation et de l'enseignement professionnels se fixe comme défi de garantir la qualité pour fournir au marché national une main d'œuvre qualifiée.

Le ministre a fait savoir, au passage qu'aucun projet ne pourra être accordé s'il n'y aura pas de main-d'œuvre qualifiée à 100 % à l'horizon 2019.

Le programme de mise à niveau de la main-d'œuvre sera lancé l'année prochaine ciblant un taux de 25 % de l'effectif global et sera revu à la hausse progressivement pour atteindre 50 % entre 2016 et 2017 et 100 % entre 2018 et 2019 et s'adapter aux normes internationales, a annoncé le ministre. D'autre part, se référant à l'Office natio-

nal des statistiques, il a indiqué que 80 % des diplômés des établissements de formation ont intégré le monde du travail au sein d'entreprises ou par le biais des dispositifs d'emploi mis en place par l'Etat dont les agences nationales de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et de gestion du micro-crédit (ANGEM) et la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC).

M. Bedoui a, en outre, insisté sur l'exploitation des ateliers au sein des centres de formation professionnelle pour les métiers liés au développement local, comme l'électricité, à la plomberie, la téléphonie, ainsi que sur le rapprochement des établissements de formation des jeunes et l'action de proximité pour sensibiliser et inciter cette frange à se former dans les filières qui obéissent aux exigences et à la spécificité de chaque région.

Quatre conventions-cadre ont été signées, à l'occasion de cette visite, entre la direction de wilaya de

la formation et de l'enseignement professionnels et la direction de la pêche et des ressources halieutiques, pour la formation dans des métiers de la pêche, avec l'université de Mostaganem pour pour pouvoir disposer du matériel du secteur pour les travaux pratiques, l'ANSEJ pour encourager et accompagner les porteurs de projets dans création d'entreprises dans les domaines agricole, hydraulique et bâtiment. Une autre convention cadre a été signée avec une ferme privée de la commune de Fornaka pour l'apprentissage des jeunes aux métiers d'agriculture.

À la CFPA de Mesra, le ministre a présidé le lancement d'une session de formation de trois jours au profit de 43 travailleurs en hygiène des communes de Mesra, Mansourah, Touahria et Ain Sidi Chérib. Il a inspecté également des structures de formation à Mostaganem, Ain Tédeles, Oued El Kheir, Fornaka et Hassi Mameche.

FLN PRÉPARE SON 10^E CONGRÈS Le sceau du renouveau



O.Larbi

La médiation des activités du parti du FLN revient au département que dirige Saïd Bouhadja, toutefois, chaque membre du BP est disponible pour expliquer et faire connaître les projets de l'organisation pour le secteur dont il a la charge.

Said Bouhadja informe que les membres du BP ont été, dans le cadre de la préparation du 10^e congrès du parti du FLN, investis de la mission de l'installation des commissions de wilayas.

Composition

La composante des commissions de wilaya est « étudiée pour s'assurer de l'intervention effective de la base dans la prise en charge des affaires du parti : 7 femmes et 4 jeunes feront obligatoirement partie de la commission de wilaya. Le membre du CC, les députés et sénateurs, le bureau de la mouhafadha, les présidents d'APW et D'APC dirigées par le parti du FLN, les bureaux de kasma y sont partie de plein droit. » La commission est complétée par des cadres du parti désignés par le collectif, sans intervention de la direction centrale » ajoute Saïd Bouhadja.

La commission de wilaya ainsi constituée n'exclut aucun participant (on pense aux opposants de Saâdani) selon M. Bouhadja.

Commissions

« Tous ces militants choisissent leur commission de travail parmi les 7 qui sont arrêtées : statut et règlement intérieur, résolution politique, programme d'action, élus, émigration, relations extérieures, organique sur la base d'un éclairage contenu dans le rappel des fondamentaux de la pensée politique du parti du FLN » précise Said Bouhadja.

« Ces mêmes répartitions se retrouvent au niveau de la commission nationale au sein de laquelle les membres du comité central dans leur ensemble auront leur mot à dire en toute liberté » souligne le responsable de communication et de l'information au BP du parti du FLN.

On perçoit dans l'insistance de Said Bouhadja un souci de clarification, mais surtout de mise en évidence du principe qui veut que le 10ème congrès soit celui du « renouveau et de la jeunesse » : « Nous sommes dans la phase de préparation, nous ne sommes pas en précongrès ni en campagne électorale. Que ce soit clair : nous voulons une démocratie réelle. »

Le PT pour le secteur privé, contre l'oligarchie



La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a affirmé hier à Alger que son parti n'avait pas de problème avec le secteur privé mais plutôt avec les « passe-droits » d'une « oligarchie ». Dans son allocution d'ouverture de la réunion du bureau politique du PT, Mme Hanoune a appelé le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à intervenir pour mettre un terme à ce qu'elle a qualifié de « déchéance qui menace tant l'Etat que ses institutions ».

Elle a souligné, dans ce contexte que son parti « s'est engagé depuis des mois dans un combat décisif contre les passe-droits d'une oligarchie privilé-

giée », affirmant que sa formation politique « ne tolérera jamais ce genre de dérapages ». « Le secteur privé se fait de l'argent en servant la production nationale. L'oligarchie, elle, tend à asservir tout le monde et accaparer les secteurs particulièrement porteurs », a martelé la SG du PT ajoutant que cette dernière (l'oligarchie) « n'investit pas ses propres fonds mais compte sur ses relations privilégiées au sein des institutions de l'Etat pour détourner les fonds publics et piller le foncier ». Mme Hanoune a également déploré que certains responsables soient « au service » de l'oligarchie et l'aident à « rafler tous les marchés ». Par ailleurs, la SG du PT a exprimé son soutien et son appui aux travailleurs de certains secteurs ayant connu récemment des grèves à l'instar des médecins et des travailleurs de l'Etablissement de gestion des services aéroportuaires d'Alger (EGSA) qualifiant leurs revendications de « légitimes ». Evoquant le projet de loi sur l'aviation civile, Mme Hanoune a indiqué que son parti avait refusé de voter ce projet de loi car « ouvrant la voie à la liquidation des deux compagnies aériennes publiques ».

APS

CULTURE - PARLEMENT

La ministre de la Culture demande une commission parlementaire pour examiner les accusations du PT

La ministre de la Culture, Nadia Labidi, a demandé hier à Alger, une « commission parlementaire pour examiner les accusations formées à son encontre par la secrétaire générale du parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, et des députés de sa formation au sujet du financement de projets dans le cadre de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe ».



Le Parti des travailleurs avait, par la voix de sa secrétaire générale et de son député Djelloul Djoudi, accusé la ministre de la Culture d'être impliquée dans un « conflit d'intérêts » pour avoir permis le « financement public » d'un projet de film devant être « produit par une société appartenant à la ministre ».

Répondant aux accusations de Mme Hanoune et réitérées ce jour par la députée PT, Nadia Yefsah, lors de la séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée au débat du projet de loi sur le livre, que tout ce qui a été dit auparavant est infondé ».

« S'ils ont des preuves, qu'ils les présentent », a-t-elle poursuivi avant de se dire « disposée à aller loin et détenir des preuves » car il y va de son image et de son honneur. D'autre part, la ministre de la Culture a estimé important de connaître les étapes de dépense des fonds publics, appellant les députés à oeuvrer à établir la vérité dans un « climat de calme, de confiance et de respect ».

Faisant part de son étonnement à l'égard de « ce qui a été dit lors des séances d'hier et aujourd'hui », elle a indiqué qu'en tant qu'enseignante universitaire et réformatrice, elle possédait avant de rejoindre le gouvernement une petite société de production de films et émissions pour enfants. Une société, a-t-elle tenu à rappeler, qu'elle a abandonnée et il existe des documents qui prouvent cela.

A cette occasion, elle a appelé les députés à augmenter le budget alloué au secteur de la culture

qui restait, selon elle, insuffisant.

La ministre de la Culture avait demandé dans une lettre publiée dimanche de la secrétaire générale du PT de « démentir publiquement » les propos rapportés par le quotidien *Ennahar El Djadid*.

« J'ai appris par le journal *Ennahar El Djadid* que vous auriez déclaré que « la ministre de la Culture attribue tous les projets du secteur à ses amis ou à sa société », a écrit la ministre qui déclare recourir, le cas échéant, à la justice pour déposer une « plainte en diffamation ».

AFFAIRE AUTOROUTE EST-OUEST: Poursuite des auditions, Mohamed Khelladi nie sa participation à la passation de marchés

Plusieurs des 16 personnes et sept entreprises étrangères impliquées dans l'affaire Autoroute est-ouest défilèrent mardi à la barre devant le tribunal criminel d'Alger dans un procès à rebondissements.

Après Chani Medjdoub, principal accusé dans cette affaire, Mohamed Bouchama, ex-SG au ministère des travaux publics, c'était au tour de Mohamed Khelladi, de l'agence nationale des autoroutes (ANA) de passer en milieu d'après midi à la barre.

Dans sa longue intervention, il a notamment souligné que avoir été « recruté en 2006 comme directeur des études à l'Agence nationale des autoroutes par Mohamed Bouchama (également président du conseil d'administration de l'ANA) ». « J'ai été appelé pour sauver le projet (d'autoroute), qui avait quelques difficultés », a-t-il dit, avant de préciser que « je n'ai jamais participé à l'octroi des marchés ou à l'ouverture des plis ».

Il a réfuté toute participation ou implication dans une quelconque opération de corruption ou de commissions pour l'octroi de marchés à des entreprises de réalisation. « Les appels d'offres ont été faits avant mon entrée à l'ANA », a-t-il dit.

Auparavant, Mohamed Bouchama avait également nié être impliqué dans une quelconque opé-

ration de corruption. « Il y a eu des rumeurs infondées sur des pots de vin ayant marqué la passation de marchés » dans la réalisation du projet de l'autoroute est-ouest, a-t-il affirmé. « Rien de tout cela n'est vrai, et les marchés sont conformes » à la législation, a-t-il répondu aux questions du président du tribunal.

Le principal accusé dans cette affaire très médiatisée, Chani Medjdoub, avait quant à lui nié en bloc les accusations portées contre lui, et est revenu longuement sur les conditions de sa détention et les parties, selon lui, à l'origine de son arrestation.

Il a également récusé les accusations portées contre lui et mentionnées dans l'arrêté de renvoi de versement de « pots-de-vin » à des responsables du ministère des travaux publics en contrepartie de l'obtention de projets pour l'entreprise chinoise Citic-Crc. Chani Medjdoub, Mohamed Bouchama et MOhammed Khelladi comparaissent en état de détention.

L'affaire a éclaté en 2009, et plusieurs ex-hauts responsables dont des ministres, avaient été cités dans le volumineux arrêté de renvoi de 250 pages lors dû début dimanche du procès. Ce procès a été reporté à deux reprises au cours de la session criminelle 2014 du tribunal criminel d'Alger.

Arrestation de 4 personnes ayant dressé un chien contre un enfant

Les services de la police judiciaire de la Sécurité de la wilaya d'Oran ont arrêté quatre personnes pour avoir dressé un chien contre un enfant, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité.

Les services de la police judiciaire ont diligenté une enquête sur cette affaire, sur ordre du procureur général près la Cour d'Oran, après consultation de

photos vidéo mettant en exergue un groupe de jeunes qui incitaient un chien à brutaliser un enfant appelé Aymen, a-t-on indiqué.

Ces images largement diffusées sur les réseaux sociaux, des chaînes de télévision et des médias ont suscité la colère des citoyens.

Sur la base d'informations, les recherches ont conduit au lieu de résidence à hui Ibn Sina (ex-Victor Hugo) de la victime,

Baakba Aymen Nour El Islam (7 ans), élève en première année primaire.

Les agresseurs ont été ensuite identifiés et arrêtés. Il s'agit d'une bande criminelle composée de quatre personnes qui seront déférées devant la justice, selon la même source qui a signalé la récupération du chien utilisé dans cet acte inhumain, survenu il y a deux mois et que les parents de la victime ont voulu taire.

COMMERCE**40 participants à la caravane «Consommons algérien» à Jijel**

Une quarantaine d'entreprises économiques publiques et privées participant, à Jijel, à la caravane «consommons algérien», ouverte, mardi, dans les locaux des anciennes Galeries Algériennes, a-t-on constaté. Mise sur pied par la chambre de commerce et d'industrie (CCI-Igigili), avec le concours de l'association de protection des consommateurs, cette caravane qui se poursuivra jusqu'à jeudi, se veut un signal aux citoyens pour les encourager à consommer algérien, ont indiqué les organisateurs.

Parmi les participants, l'entreprise privée El-Wiam «, basée à Belghoumouz-Medeghri (sud-est de Jijel), se distingue par un important potentiel d'exportation de sa production de liège (bouchons, rondelles et granulés pour la fabrication d'isolants thermiques et acoustiques) vers plusieurs pays du bassin méditerranéen, notamment l'Italie, la France, Espagne et Portugal, à hauteur de 98 pour cent. De son côté, la société de mécanique de précision (Somméni), dont le siège est à Taher (20 km de Jijel), qui s'est déjà faite connaître il y a quelques années par la fabrication de gicleurs pour le compte de l'avion européen Airbus A 380, se prépare à lancer une gamme de nouveaux produits au profit d'une société de renommée mondiale, implantée en Algérie, a indiqué à l'APS, le directeur général de cette SARL, Adel Bensaci. Cette exposition qui a reçu de nombreux visiteurs, peu après son ouverture, constitue un baromètre des capacités de la production et de promotion des produits nationaux des secteurs de l'électroménager, de l'électronique, de l'agroalimentaire et même de l'artisanat, a fait remarquer un citoyen.

Le programme de cette caravane comporte également plusieurs activités dont des conférences en relation avec la manifestation «consommons algérien» initiée dans l'ensemble des wilayas du pays.

Affluence remarquable au salon des produits locaux à Batna

Le salon des produits locaux, ouvert lundi au centre de Batna, a donné lieu à une affluence remarquable de citoyens, a-t-on constaté. Les dérivés de lait, les jus, l'huile d'olive et les différentes variétés de semoule ont suscité un vif intérêt auprès des visiteurs de ce salon organisé dans le cadre de la semaine de sensibilisation nationale «consommons algérien». Pour Fatma-Zahra Lamine, une femme au foyer venue faire ses emplettes, «le salon contient tout ce dont une mère de famille a besoin, surtout que certains produits ne sont pas toujours disponibles dans les commerces de quartiers». De son côté, Messaoud Hakim, fonctionnaire, estime que les prix proposés sont intéressants et les produits proposés «sûrs» car «fabriqués par des opérateurs locaux ayant pignon sur rue, contrairement aux articles importés dont l'origine et les composants sont parfois douteux». Tous les visiteurs du salon qui réunit 50 exposants ont salué l'initiative et relevé l'importance de la consommation des produits nationaux pour l'économie nationale et la sécurité des consommateurs. Le directeur commercial de la laiterie publique Aurès, Salah Bougaroura, affirme que les différents produits exposés sont «100 % algériens», tandis que Doria Ameur, représentante d'Aurès Jus, souligne que le jus de pomme localement produit est «totalement naturel et ne contient aucun produit conservateur» ce qui explique, selon elle, l'engouement dont il fait l'objet dans ce salon.

APS

LA FOIRE INTERNATIONALE D'ABIDJAN**L'Algérie invitée d'honneur**

L'Algérie participe depuis hier et jusqu'au 10 mai prochain, à la foire internationale d'Abidjan (Côte d'Ivoire) en qualité d'invité d'honneur, a annoncé un communiqué du ministère du Tourisme et de l'artisanat.

L'Algérie sera représentée par des entreprises algériennes dont l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur et la Société algérienne des foires et expositions (Safex), indique le communiqué.

Le stand algérien «s'étendra sur une superficie de 2000 m² divisé en plusieurs espaces destinés aux délégations algériennes de différents secteurs présentes à la manifestation», précise la même source.

Selon le communiqué, l'Office national du tourisme



sera, lui aussi, présent à cette manifestation à travers un stand de 12m² visant à «faire connaître et promouvoir le produit touristique algérien au niveau du marché ivoirien» et «faire connaître les caractéristiques de la destination touristique algérienne». Cet évènement économique, ajoute la même source, représente «un espace approprié pour prendre connaissance des opportunités d'investissement offertes par le marché ivoirien et les moyens de renforcer l'échange commercial pour

s'y tailler une place à travers le développement du partenariat avec les différents opérateurs et contribuer à créer la richesse et encourager le transfert technologique».

Selon les organisateurs, cette édition sera marquée par la participation de près de 500 exposants de différents secteurs (agriculture, industrie, services, santé, tourisme et transports). En marge de cette manifestation économique, sont prévues également des conférences et séances de travail sur divers thèmes liés au développement du commerce.

Le choix de l'Algérie en tant qu'invité d'honneur «traduit le souci de consolider les relations de partenariat économique entre l'Algérie et le continent africain et de renforcer la coopération entre les deux pays dans différents domaines».

BECHAR**Le projet de cimenterie de Ben-Zireg finalement lancé début 2016**

Les travaux de réalisation de la cimenterie de Ben-Zireg (40 km de Béchar), initialement prévus au premier trimestre 2015, seront lancés finalement en début de 2016, a-t-on appris mardi auprès de la Société Saoura ciment (SSC), filiale du Groupe public industriel des ciments d'Algérie (Gica).

«Un nouvel avis d'appel d'offre international a été lancé en début de ce mois, pour la réalisation et l'équipement de cette cimenterie, après les réserves +objectives+ formulées par le groupe», a-t-on expliqué.

Les réserves émises par le Gica concernent l'ensemble du processus de réalisation et l'équipement de la cimenterie, à la suite de négociations entamées auparavant avec un partenaire chinois qui avait postulé pour sa réalisation et équipement, selon la même source. Ce projet de cimenterie, dont le coût de réalisation n'a pas été communiqué, sera implanté sur une superficie de 60 hectares, et aura une capacité de production annuelle d'un million de tonnes de ciment. Sa réalisation et sa mise en service, en 2018, permettra la création de 500 à 600 emplois directs et autant d'emplois indirects, selon les prévisions du GICA. Sa production, permettra en plus de la satisfaction de la demande locale et celle des autres wilayas du Sud-Ouest du pays, notamment Adrar et Tindouf, de donner une impulsion aux différents projets et programmes de développement des secteurs de l'Habitat et des Travaux publics dans la région.

«L'existence de gisements de calcaire de Djebel-Madou et de schiste dans la région de Ben-Zireg, elle-même localisée à proximité de la RN-6 reliant Bechar aux wilayas du Nord-Ouest et Sud-Ouest du pays, ainsi que de la voie ferrée Bechar-Oran via Sidi Bel-Abbès, constituent des atouts très importants pour cette cimenterie et la distribution de sa production», a-t-on expliqué.

Le groupe industriel public Gica, avec ses 12 cimenteries qui produisent plus de 11 millions de tonnes de ciment sur une production nationale actuelle de plus de 18 millions de tonnes/an, ambitionne de produire 20 millions de tonnes/an en 2016 et 29 millions de tonnes/an à l'horizon 2018.

SALON DU VÉHICULE UTILITAIRE D'ORAN**Les ateliers mobiles une attraction majeure**

Les ateliers mobiles, également appelés véhicules-ateliers, suscitent l'intérêt de nombreux visiteurs au 8ème Salon du véhicule utilitaire et industriel d'Oran (VUVI-Ouest), a-t-on appris mardi auprès des organisateurs de cet événement.

«Les véhicules-ateliers figurent parmi les attractions majeures de cette manifestation économique», a indiqué Abdelkader Rezzoug, directeur du Salon qui se tient jusqu'à mercredi au Centre des conventions (CCO) Mohamed Benahmed. Depuis son ouverture, dimanche dernier, la nouvelle édition du VUVI-Ouest continue de drainer un public nombreux, composé notamment de professionnels à l'instar des artisans et cadres d'entreprises industrielles en quête de nouveaux équipements spécifiques à leurs activités, a affirmé le responsable. «Conformément à sa vocation, ce salon offre l'opportunité pour les acteurs du secteur industriel de concrétiser leur plan de développement par le renouvellement ou le renforcement de leur parc roulant», a-t-il précisé.

Avant de fixer leur choix, les acheteurs potentiels s'enquérissent surtout des coûts et des performances techniques des différents modèles proposés à travers les stands dédiés à ce type de véhicules. Une variété de marques

est présentée dans ce cadre au profit des visiteurs qui affichent un grand intérêt pour les ateliers mobiles destinés aux artisans des différents corps de métiers comme la plomberie, l'électricité générale, la maintenance et autres segments d'activités. Des modèles d'ambulances sont également exposés par certains concessionnaires, l'un d'eux rapportant avoir reçu plusieurs demandes pour ce type de véhicule de la part de responsables de sociétés industrielles. «Les opérateurs intéressés par l'acquisition d'ambulances sont essentiellement motivés par leur volonté d'adopter un standard préventif optimal au profit de leur personnel affecté sur des sites éloignés des zones urbaines», a expliqué le représentant d'une firme automobile. Solution intelligente pour les professionnels désirant améliorer leurs conditions de travail, les ateliers-mobiles captent aussi l'attention des jeunes porteurs de projet qui bénéficient de remises à la faveur des dispositifs d'aide de l'Etat comme celui de l'Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes).

L'achat est également facilité par le recours au leasing (crédit-bail), a fait savoir le directeur du Salon, rappelant que des organismes spécialisés dans ce domaine de prestation financière figurent parmi les exposants.

ORAN

Des aides financières d'urgence octroyées à 7 communes côtières

Des aides financières d'urgence ont été octroyées aux sept communes côtières par la wilaya d'Oran, a annoncé, lundi, le directeur de l'Administration locale, en marge d'une réunion consacrée aux préparatifs de la saison estivale 2015. Ces subventions seront consacrées à l'amélioration des conditions d'accueil des estivants, a souligné le DAL de la wilaya d'Oran, Sayouda Abdelhak, lors de la cérémonie à laquelle ont pris part des directeurs centraux du ministère de l'Intérieur, venus animer cette rencontre de préparation de la saison estivale.

Ainsi, des subventions de l'ordre de 10 millions DA ont été octroyées respectivement aux communes d'Aïn El-Turck, Bousfer et El-Ançor, alors que 8 millions DA ont été attribués à la commune de Mers El-Hadjad, 7 autres millions DA pour Ain El-Kerma, et enfin 5 millions DA octroyés à la commune de Gdyel.

● 109 dossiers financés par l'ANGEM depuis janvier 2015

Pas moins de 109 porteurs de projets de la wilaya d'Oran ont bénéficié d'un financement à crédit bonifié à 100% par les banques de janvier dernier à ce jour, a-t-on appris hier du directeur local de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM).

«Ces porteurs de projets ont bénéficié d'un prêt rémunéré, avec apport personnel, et d'un crédit à moyen terme, dans le cadre du microcrédit, depuis le début de l'année 2015» a indiqué à l'APS Redouane Bentayeb, précisant que 309 dossiers de financement ont été déposés au niveau de l'ANGEM Oran et que le montant du financement par projet ne dépasse pas 1 million DA.

Le même responsable a indiqué que, durant l'année 2014, quelque 1.009 dossiers ont été financés, dans le cadre du microcrédit sur 1.214 dossiers éligibles à ce dispositif.

Il a ajouté que 562 parmi les 1.009 porteurs de projet ont démarré réellement leurs activités aussi bien dans l'artisanat et l'agriculture que dans les services et le BTPH.

Par ailleurs, un financement dont le montant ne dépasse pas les 100.000 DA a été octroyé également à 2.070 commerçants et artisans en activité durant l'année écoulée dans le cadre de ce dispositif, selon le même responsable. L'ANGEM d'Oran organise, depuis début avril, des journées d'information et de sensibilisation sur les missions qui lui sont dévolues, dans le cadre de la lutte contre le chômage et la précarité, la stabilisation de la population rurale ainsi que les avantages accordés à la formation et au soutien des jeunes porteurs de projets, a-t-on indiqué de même source.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Lancement des travaux d'un ensemble de 3.000 logements sociaux

TINDOUF

Des dizaines de citoyens réclament l'affichage d'une liste de bénéficiaires de logements sociaux

Des dizaines de citoyens ont bloqué lundi l'artère principale de la ville de Tindouf pour protester contre le retard dans l'affichage de la liste nominative des bénéficiaires d'une tranche de 892 logements sociaux locatifs qui avait été annulée il y a trois mois.



Les protestataires ont appelé les pouvoirs publics locaux à «afficher la liste nominative des bénéficiaires» de ces logements et à «donner des explications sur les indus bénéficiaires» décelés sur la liste publiée initialement par les services concernés de la wilaya.

Ils ont, par la même occasion, dénoncé les agissements qualifiés de «dépassements» et de «manipulations» ayant entouré le choix de cer-

tains noms «d'indus bénéficiaires au détriment des cas sociaux critiques et d'anciens postulants».

Une tente a ainsi été dressée au niveau du centre ville de Tindouf, portant des banderoles affichant des slogans dénonçant le retard accusé dans l'attribution des logements.

Les autorités de la wilaya ont indiqué à l'APS que la liste nominative de près de 590 bénéficiaires a été consolidée d'une autre additive avec

400 autres bénéficiaires, ayant toutes fait l'objet d'une enquête approfondie menée par la commission de wilaya chargée de l'examen des dossiers des postulants à ce type de logements.

Plus de 12.000 demandes de logement de type social locatif et plus de 4.000 demandes sur la formule d'habitat rural sont déposées au niveau des services concernés, a-t-on fait savoir.

GUELMA

Relogement de 50 familles à Hammam N'bails

Cinquante (50) familles vivant dans des habitations précaires dans la commune de Hammam N'bails (45 km à l'est de Guelma) ont été relogées, lundi, dans des appartements neufs construits à l'entrée de la localité, a-t-on constaté.

Les services de la commune ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour faciliter le déménagement des familles concernées qui n'ont pas caché leur joie de pouvoir quitter les logis insalubres où ils vivaient, parfois dans des conditions de précarité extrême. Cette opé-



ration de relogement, menée sur deux journées dans les cités des chouhada, du 8-Mai 1945, Ayachia-Mohamed et Hassaïnia-Sébi, permettra d'éradiquer définitivement l'habitat précaire dans la daïra de Hammam N'bails, selon les autorités locales.

Les services de la daïra ont rappelé que l'action de résorption de l'habitat précaire a débuté en 2007 pour toucher, au total, 117 familles dans la commune de Hammam N'bails où il ne reste plus qu'à reloger 17 dernières familles.

EXCURSION «OASIS ROUGE»

Une centaine de jeunes Algériens établis à l'étranger bénéficient d'un voyage à Timimoun

Près de 100 jeunes Algériens établis à l'étranger bénéficient actuellement d'une visite de huit jours à Timimoun organisée par le ministère du Tourisme dans le cadre de l'échange de visites entre les jeunes Algériens.

Il s'agit de la manifestation «Oasis rouge» dédiée à la communauté algérienne et regroupant différentes catégories de jeunes (universitaires, investisseurs, acteurs associatifs) de plusieurs pays comme la France, la Belgique, l'Espagne, l'Egypte, l'Italie et les Etats-Unis.

Entamée dimanche, la visite qui se poursuivra jusqu'au 3 mai prochain a pour objectif la promotion de la destination touristique «Oasis rouge»,

l'échange d'idées et d'expériences et le rapprochement entre les jeunes algériens. Elle vise également à booster l'économie nationale en encourageant les jeunes algériens établis à l'étranger à investir dans leur pays. Dans le cadre des conférences inscrites au programme de cette visite, plusieurs thèmes seront débattus dont «l'histoire de la communauté algérienne établie en France» animée par le socio-anthropologue, Kamel Chachoua et «L'islam à l'ère de la mondialisation» animée par le professeur Kamel Chakat. Sont également prévus quatre ateliers dédiés à la presse, la formation, le volontariat et l'investissement.



Les travaux d'un ensemble de près de 3.000 logements publics locatifs (LPL) ont été lancés dans les lieudits Akrouf et Bir Snab, dans la commune de Bordj Bou Arréridj, a affirmé le wali, Azzedine Mechri, lundi à l'APS.

Ce programme composé de 1.950 unités à Akrouf, à la sortie Est de la ville, et de 1.000 habitations à Bir Snab, au Nord de la cité, «éliminera à 80 pour cent la crise du logement dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, a soutenu le chef de l'exécutif local.

La priorité, pour l'accès à ces loge-



ments, sera donnée aux familles démunies, a ajouté M. Mechri, ajoutant que les dossiers des demandeurs sont en cours d'examen «au cas par cas» pour éliminer tout risque d'attribution à des indus bénéficiaires.

«Les enquêtes de terrain et l'examen minutieux des dossiers sont «activement menés» et «si retard il y a, ce sera uniquement dans l'intérêt des citoyens et par devoir de vérification scrupuleuse des dossiers des demandeurs», a encore affirmé le wali.

APS

OUARGLA

Perturbations sur le réseau de télécommunications à cause du chantier du tramway

Le réseau de téléphonie et de l'Internet connaît des perturbations à cause des travaux de réalisation du tramway en cours à Ouargla, a-t-on appris des responsables de l'entreprise Algérie-Télécom (A.T.).

Ces perturbations ont causé des pertes matérielles pour A.T. estimées à 710 millions DA durant les quatre premiers mois de cette année, a révélé à l'APS le chargé de communication de l'entreprise, Omar Thelib.

Les travaux sur le long du tracé du tramway, sur son premier tronçon de 8,2 km au départ du quartier Ennasr à l'entrée de la ville, en passant par le pôle universitaire et l'ancienne gare routière, a causé la détérioration du réseau de fibre optique et la section de câbles téléphoniques souterrains, a-t-il précisé.

Selon le même responsable, ces travaux ont causé plus de 20 cou-



pures et des dérangements sur le réseau, entraînant la mise hors service du réseau de téléphone et de l'internet pour près de 1.000 abonnés, à travers plusieurs quartiers de la ville.

Ces coupures ont touché les quartiers des 34 et 100 logements relevant de l'agence AADL, le pôle universitaire et les résidences universitaires, en plus de la coupure dans les communications vers les wilayas d'El-Oued, Ghardaïa, Illizi et

Tamanrasset, car étant toutes reliées au centre d'amplification d'Ouargla, a encore fait savoir M.Thelib.

Algérie-Télécom a dépêché ses équipes pour rétablir les lignes, suite aux différentes réclamations des abonnés, parallèlement à la signature d'une convention avec l'entreprise de réalisation des infrastructures du tramway pour le dédommagement des dégâts causés par les travaux, selon le même responsable.

COMMÉMORATION DE LA MORT DE BOUDJERIOU À SKIKDA Réinhumation de 15 martyrs de la Révolution

Les restes de 15 martyrs de la Révolution ont été réinhumés, hier, dans la commune d'Oum Toub, dans la wilaya de Skikda, en marge de la commémoration du 54e anniversaire de la mort du commandant Messaoud Boudjériou, dit Si Messaoud Leksentini, a-t-on constaté.

Les autorités locales, civiles et militaires, ont pris part à la cérémonie au cours de laquelle une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle érigée à la mémoire des chouhada, avant la lecture de la fatwa.

Messaoud Boudjériou est tombé au champ d'honneur dans les montagnes d'Oum Toub au cours d'une féroce bataille inégale avec les forces coloniales françaises, a-t-on rappelé lors de la cérémonie. Ce martyr, né le 30 mars 1930 à Constantine, près d'Aïn Kerma, adhéra jeune au Parti du

peuple algérien (PPA) qui deviendra ensuite le mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD).

Dans le quartier nord-est de Constantine, à Sidi Mabrouk, il est à la tête des scouts musulmans d'Algérie (SMA), avant de rencontrer, le 13 novembre 1954, Didouche Mourad, chef de la Zone 2 nord-constantinoise, qui le nomme responsable de la ville de Constantine, assisté par les chahids Mustapha Aouati et Smaïne Zighed Smaïne.

Très rapidement, Messaoud Boudjériou renforce l'organisation de Constantine en militants aguerris et met en place des ateliers fabriquant des bombes pour les besoins des actions dirigées contre l'ennemi à l'intérieur de la ville. Nommé commandant en 1958, il dirige les actions de guérilla urbaine (Fida) qui réalisent des succès retentissants.

BISKRA

Journées d'information sur le Centre de formation des troupes spéciales

Des journées d'information sur le Centre de formation des troupes spéciales de Biskra, relevant de la 4e région militaire (RM) ont été ouvertes, hier, à la maison de la culture Ahmed-Redha Houhou de Biskra.

La manifestation de deux jours a été ouverte par le général Abed Litim, commandant de l'Ecole d'application des troupes spéciales de Biskra (EATS) qui a souligné que cette initiative «est une opportunité pour présenter au public cette structure de formation militaire et ses installations». Une exposition d'équipements militaires, de matériels de liaison, de parachutes et d'armes de guerre, ainsi que des kits de survie des soldats dans les conditions les plus extrêmes sont présentés au public en même temps que les multiples structures pédagogiques, sportives et de loisirs du Centre.

Selon les explications fournies à des jeunes intéressés, l'accès à l'institution exige du candidat une excellente condition physique et une formation spéciale sur les plans militaire, physique et scientifique.

Les journées mettent en valeur les efforts de formation assurés par l'Armée nationale populaire (ANP) et les potentialités de ce Centre qui constitue «un atelier de formation d'hommes de haute compétence», a indiqué à l'APS le responsable du bureau d'information de la 4e RM, le commandant Sid-Ali Hamouda.

Selon cet officier, la manifestation permet notamment aux jeunes d'apprécier l'intérêt accordé par l'état-major de l'ANP à la formation militaire et au «programme ambitieux de formation des élites de demain dans le cadre du processus de professionnalisation et modernisation des forces armées».

Ces journées s'inscrivent, a-t-il souligné, dans le cadre de la mise en œuvre du plan général de communication de l'ANP pour l'année 2015, validé par le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP.

TISSEMSILT

CNAS : Portes ouvertes sur la prévention des chutes

ABED MEGHIT

L'Agence de la Caisse nationale d'assurances sociales (CNAS) de la wilaya de Tissemsilt célèbre la Journée mondiale de la sécurité et la santé au travail, en mettant l'accent sur la prévention des accidents du travail et maladies professionnelles. Pour l'année 2015, c'est sous le thème « Pour une culture de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles».

Cette action de la CNAS intervient dans le cadre des orientations du ministère du Travail de l'Emploi et de la sécurité au travail sous le thème adopté par le BIT. A l'occasion de cette manifestation d'information et de sensibilisation, la CNAS compte donner un coup de projecteur sur « la prévention des chutes de hauteur dans le bâtiment et travaux publics » compte tenu de la prévalence et de la gravité des accidents du travail enregistrés dans ce secteur et des dépenses qui en résultent.

Selon le Docteur Hadjar Abdessalem directeur d'agence par intérim, ces portes ouvertes sont une occasion pour sensibiliser les travailleurs, les employeurs et la population sur la façon de rendre le travail sûr, en prenant toutes les dispositions de précautions qui s'imposent.

Ces portes ouvertes sont une occasion pour la CNAS d'expliquer sa mission, en définissant les mesures et les moyens à mettre en œuvre pour une meilleure promotion de la culture de la prévention au sein de l'entreprise et l'amélioration des conditions de travail en milieu profes-

nel pour une protection adéquate de l'employé.

Prévention

Le public pourra également découvrir les actions du service de prévention de la CNAS et le rôle de la médecine du travail, partie intégrante de la politique nationale de la santé. A la question de savoir quel est le rôle de la CNAS dans cette campagne de sensibilisation, les organisateurs mentionnent le fait que leur organisation s'est engagé dans un plan d'action pour l'amélioration des conditions de travail.

« C'est un engagement de conformité aux exigences légales, en matière de sécurité sociale », indique-t-on.

Dans la même veine, on apprendra que la CNAS s'est aussi engagée à réduire les dépenses en matière d'accidents de travail et de maladies professionnelles. Selon un communiqué émanant de l'Agence CNAS, dont une copie est en notre possession, les principaux objectifs recherchés par cette vaste campagne sont l'amélioration de la compréhension de la réglementation et son application, notamment celle relative au plan d'hygiène et de sécurité dans le BTPH, la prise de conscience des employeurs en matière des mesures nécessaires permettant la maîtrise des risques en général et des risques liés au BTPH en particulier, l'information et la sensibilisation des employeurs et travailleurs aux risques de chutes de hauteur.

Plan d'hygiène et sécurité

L'action de prévention sur les chantiers du bâtiment, des travaux publics et de l'hy-

draulique (BTPH) qui sont réputés à très haut degré de risque d'accidents du travail, souvent graves et mortels, ne peut s'effectuer efficacement que si celle-ci est organisée dès le stade de la conception des ouvrages et avant le début des travaux par le biais d'un plan d'hygiène et de sécurité (PHS). Pour mettre un terme aux improvisations constatées en matière de prévention des risques professionnels durant la réalisation des ouvrages, l'arrêté ministériel du 26 juillet 2008 relatif au PHS prévoit que dans tous les chantiers dont la durée des travaux est de 6 mois et plus, avec une présence de 20 travailleurs et plus, un PHS doit être élaboré par l'entreprise avant le démarrage des travaux.

Le plan d'hygiène et de sécurité qui est un outil de prévention d'une extrême importance devra identifier essentiellement les risques prévisibles pour les travailleurs ainsi que les mesures de prévention prévues par l'entreprise pour réduire, voire empêcher la survenance d'accidents pouvant provoquer des lésions corporelles ou des décès chez les travailleurs qu'elle emploie.

Chutes de hauteur

Il ressort qu'un tiers des accidents enregistrés au niveau de Tissemsilt sont localisés dans les activités du BTPH, dont 25% concernent les chutes de hauteur (chute avec déviation). Selon le communiqué, deux décès sur trois sont survenus dans les activités du BTPH dont la majorité est liés aux chutes de hauteur.

Ces derniers relèvent principalement du non-respect des règles dans l'emploi

d'échelles, échafaudages ou plateformes de travail, ainsi que de l'absence des plans d'hygiène et de sécurité (PHS). 62% des accidents du travail mortels surviennent dans les chantiers. Il s'agit de la principale cause d'accidents du travail mortels ou avec arrêt de travail. Par ailleurs, près de 90% des victimes de chutes sont des hommes. Les manœuvres, les ouvriers spécialisés sont les catégories les plus affectés par les chutes de hauteur, dont l'âge varié de 25 à 50 ans pour 78% des victimes et 3 sur 4 d'entre elles ont une ancianeté au poste de travail supérieure à une année et inférieure à 6 ans et demi.

Signalons que 30% des chutes surviennent dans les escaliers, 17% dans les emplacements de travail situé en hauteur, 16% ont pour origine l'utilisation d'échelles, 12% des chutes proviennent de véhicules à l'arrêt et 9% à la suite d'un déséquilibre d'un échafaudage.

Soulignons que 37% des décès ont pour élément matériel l'échafaudage et 12% surviennent à l'occasion des travaux sur toitures. Pour ce qui concerne les conséquences, dont 20% des traumatismes occasionnés sont des fractures et 40% des contusions et autres plaies localisées.

Ces lésions touchent principalement les pieds et les jambes (32%) et à 40% les bras et les mains. L'arrêt de travail est de 60 journées en moyenne pour l'ensemble des activités et de 75 journées lorsque l'accident se produit dans le BTP. Le taux moyen d'incapacité permanente est de 17,5% dans le BTP, alors qu'il n'est que 13% pour l'ensemble des activités.

La Protection civile sur tous les fronts

Durant la période du 19 au 25 avril 2015, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 19 189 appels de secours dans les différentes secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Concernant le secours aux personnes, 11 316 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1396 blessés traités par nos secours médicaux, 9632 évacuations sanitaires.

2699 Interventions effectuées suite à 1480 accidents de la circulation ayant causé le décès de 32 personnes et 1761 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Mascara avec 05 personnes décédées et 30 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 25 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectuées 980 interventions pour procéder à l'extinction de 615 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs 4194 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3706 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

•32 morts et 1.761 blessés dans des accidents de la route en une semaine

Trente-deux (32) personnes ont été tuées et 1.761 autres blessées dans 1.480 accidents de la route survenus durant la période allant du 19 au 25 avril, a indiqué hier la direction générale de la Protection civile dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mascara où cinq (5) personnes sont mortes et 30 autres blessées dans 25 accidents de la route, a précisé la même source. Par ailleurs, les services de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 980 interventions pour circonscrire 615 incendies urbains, industriels et divers.

•2 morts et un blessé grave dans un cortège nuptial à Tolga

Deux personnes sont mortes et une troisième a été grièvement blessée dans un accident de la route qui a eu lieu dans la nuit de lundi à mardi, un cortège nuptial au lieu-dit Oued Khenizen, dans la commune de Tolga (Biskra), a indiqué la Protection civile.

L'accident qui a eu pour théâtre la RN 46 reliant Biskra à M'sila s'est produit lorsque le véhicule léger à bord duquel se trouvaient les trois victimes, âgées entre 25 et 26 ans, a dérapé, selon cette source qui a précisé que l'état du passager blessé est «préoccupant».

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

APS

ALGER

2 dangereux criminels condamnés à 18 ans de réclusion criminelle

Des citoyens découvrent un jeune homme dans une flaque de sang sur le bord du trottoir. Sitôt alertés, les policiers avisent les éléments de la Protection civile. Le corps de la victime est évacué à l'hôpital. Une enquête est ouverte pour faire la lumière sur cette affaire et identifier l'auteur de ce meurtre horrible.

A.Ferrag

En ce jour fatidique, Salim marche dans une ruelle, il est évidemment à mille lieues de se douter du tragique sort qui l'attend. Deux individus Youcef âgé de 38 ans et Amine âgé de 41 ans armés de couteau se mettent en travers de son chemin. Il lui ordonnent de s'arrêter. Craignant le pire, Salim court sans se retourner. Youcef et Amine se lancent à sa poursuite et le rattrapent. Les deux jeunes agresseurs s'emparent d'un couteau et s'acharnent sur le malheureux l'abandonnant au milieu d'une mare de sang ; Les agresseurs prennent ensuite la fuite s'emparant l'argent et le portable.

Après une minuteuse enquête les deux malfaiteurs sont arrêtés.

Le jour du procès, en mois d'avril 2015, les deux malfaiteurs sont accusés d'association de malfaiteurs, d'homicide volontaire avec prémeditation, de vol qualifié et de menaces à l'arme blanche et de meurtre. Amine et Youcef nient catégoriquement les faits et se



déclarent innocents. Mais le président ne l'entend pas de cette oreille, leur rappelle leur passé judiciaire en leur faisant remarquer qu'ils n'en sont pas à leur première affaire de vol.

Le représentant du ministère public insiste sur la gravité de cette agression qui a coûté la vie à un jeune homme. Il est à signaler que les deux accusés

étaient des repris de justice notoires et requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre de Youcef et Amine. L'avocat de la défense a tout tenté pour innocenter ses clients. Après de longues délibérations, la cour revient et rend son verdict : Les deux inculpés sont condamnés à 18 ans de réclusion criminelle.

ACCIDENT DU BARRAGE DE TAKSEBT (TIZI OUZOU) :

Les corps sans vie des deux autres victimes, repêchés

Les corps sans vie des autres victimes de l'accident survenu vendredi au barrage de Taksebt (Tizi Ouzou) suite à la chute d'un véhicule au fond de cette infrastructure hydraulique, ont été repêchés lundi soir, a-t-on appris auprès de la protection civile.

Les deux corps étaient à l'intérieur du véhicule qui avait dérapé du haut du pont qui enjambe le Taksebt avant de sombrer au fond de ce barrage. La voiture repérée dans

la matinée de lundi et qui était accrochée au fond du barrage, à environ 70 m de profondeur, a été remontée vers 20h avec à son bord les corps des deux victimes originaires de la commune de Béni Zmenzer, dans la daïra de Béni Douala, a précisé la même source.

La troisième victime de cet accident a été repêchée hier (dimanche) lors des recherches, qui ont mobilisé une trentaine de plongeurs de la Protection civile de la wi-

laya de Tizi-Ouzou épaulés par leurs collègues de la wilaya d'Oran et une entreprise privée de cette même wilaya qui s'est portée volontaire pour participer aux recherches, ainsi que des moyens matériels importants. Le directeur général, le colonel Mustapha Lahbiri de la Protection civile s'est rendu dimanche dans la wilaya de Tizi Ouzou pour soutenir les familles des victimes présente sur le lieu du drame et superviser les recherches. Lors

de ces recherches les plongeurs de la Protection civile ont dû faire face à certaines contraintes liées notamment à la profondeur des eaux du barrage estimé à 70 m, à l'absence de visibilité et à la forte pression qui devient dangereuse pour les plongeurs à partir de 40 m de profondeur, en raison des eaux lourdes du barrage, la basse température de l'eau et de la présence de détritus au fond de l'ouvrage.

AÏN TEMOUCHENT

Les accidents du travail en baisse grâce aux campagnes de sensibilisation

Les accidents de travail ont enregistré une baisse au niveau de la wilaya d'Aïn Temouchent, durant le premier trimestre de l'année en cours, grâce aux campagnes de sensibilisation, a-t-on appris mardi d'un responsable à l'antenne locale de la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS).

La wilaya d'Aïn Temouchent a recensé, du 1er janvier au 31 mars dernier, 81 accidents de travail contre 93, durant le premier trimestre 2014, a indiqué, l'inspecteur contrôleur Rabah Benallal, en marge de journées portes ouvertes consacrées à la prévention des accidents de travail et les maladies professionnelles.

Cela a été rendu possible, grâce aux efforts de sensibilisation menées, conjointement par le service hygiène et sécurité de la CNAS, l'Inspection du travail de la wilaya et l'Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (OPREBATPH), a-t-il déclaré.

dents de travail et les maladies professionnelles.

Ces trois journées verront l'organisation, entre autres, d'une large campagne d'information et de sensibilisation contre ces accidents et maladies professionnelles, outre le développement du volet prévention dans ce domaine.

Les responsables du secteur des BTPH établiront, à cette occasion, le plan hygiène et sécurité, dont l'application

permettra de prévenir les accidents et réduire, sensiblement, leur impact, a ajouté la même source. Le nombre d'accidents de travail ont atteint, à titre d'exemple en 2011, pas moins de 460, causant neuf (9) décès, au niveau de la wilaya d'Aïn Temouchent, selon le responsable de la médecine du travail, Lairedj Benabdellah de la direction de la santé et de la population.

TAMANRASSET

830 bâtisses affectées par les intempéries

Au moins 831 bâtisses ont été contrôlées par la commission mixte chargée d'évaluer les dégâts subis à Tamanrasset, à la suite des intempéries qu'a connues la région en mars dernier, a-t-on appris lundi de la direction de l'habitat de la wilaya. Composée de représentants des directions de l'habitat, de la protection civile, du contrôle technique de la construction, ainsi que des services de la daïra et d'élus locaux, cette commission a, depuis son installation le 24 mars dernier, relevé parmi le nombre de bâtisses contrôlées, 555 unités nécessitant une intervention d'urgence.

À ce titre, il a été procédé à l'établissement

de 509 procès-verbaux d'indemnisation remis aux services de la commune, tandis que les 46 autres cas éligibles à l'indemnisation étaient en phase de complément de leurs dossiers, a précisé le chef de service à la direction locale de l'habitat, Mohamed Lemchit.

Des bureaux d'études ont été désignés pour superviser l'opération de contrôle des bâtisses non contrôlées par la commission mixte, afin de déterminer le degré des dommages qu'elles ont subis, selon le même responsable. «Toutes les personnes dont les habitations ont été endommagées seront prises en charge», a assuré le même responsable.

SÉISME AU NÉPAL: 5 057 morts et 10 915 blessés

Le bilan du séisme survenu samedi au Népal s'est alourdi à 5 057 morts, a annoncé mardi un porte-parole du ministère de l'Intérieur.



La catastrophe a fait également 10 915 blessés, a précisé Laxmi Prasad Dhakal. Dans les pays voisins du Népal, près de 100 personnes ont également trouvé la mort. Les secouristes tentaient mardi de rejoindre les régions reculées proches de l'épicentre du tremblement de terre de magnitude 7,8.

Le séisme a dévasté la capitale Katmandou et provoqué l'exode de ses habitants sinistrés. Il a également déclenché une série d'avalanches sur le Mont Everest où se trouvaient des centaines de personnes en ce début de saison d'alpinisme. Dix-huit personnes ont trouvé la mort sur le toit du monde. Les secouristes népalais reçoivent le renfort de centaines d'humanitaires arrivés notamment de pays voisins comme la Chine et l'Inde et de nombreux Etats et organisations ont promis leur aide, les Etats-Unis s'étant par exemple engagés à hauteur de dix millions de dollars.

Le Premier ministre népalais décrète 3 jours de deuil national et remercie les donateurs



Les hôpitaux sont débordés et les médecins sont mobilisés 24 heures sur 24 pour soigner les blessés dans des conditions très difficiles. Les morgues arrivent, quant à elles, à saturation. La ville de Pokhara, très fréquentée par les amateurs de sports d'aventure et située à 70 km à l'ouest de l'épicentre, a en revanche été largement préservée par le séisme et les touristes y poursuivaient leurs vacances, selon des médias.

Le Népal, à l'instar de tout l'Himalaya, où se rencontrent les plaques tectoniques indienne et eurasienne, est une région à forte activité sismique.

En août 1988, un séisme de magnitude 6,8 avait fait 721 morts dans l'est du Népal. En 1934, 10 700 personnes avaient perdu la vie dans un tremblement de terre de magnitude 8,1 dans ce pays et en Inde.

8 millions de personnes affectées par le séisme

Selon le rapport de l'ONU, le séisme de magnitude de 7,8 qui a frappé le pays samedi, 25 avril, affecte la vie de 8 millions de personnes sur 28 millions d'habitants. Plus de 1,4 million de personnes ont besoin de nourriture, la population manquant également d'eau et d'abri, précise l'organisation dans le rapport.

ARABIE SAOUDITE 11 ouvriers asiatiques tués dans l'effondrement d'un bâtiment

Dix ouvriers pakistanais et un indien ont péri dans l'effondrement lundi d'un bâtiment à l'intérieur de l'université de Qassim, au nord-est de Ryadh, capitale de l'Arabie Saoudite, a-t-on indiqué mardi de source diplomatique à Ryadh. Six corps ont été retirés des décombres du bâtiment, un amphithéâtre de l'université de Qassim, a indiqué un diplomate asiatique cité par l'AFP, précisant qu'il s'agit d'ouvriers pakistanais.

Les secouristes tentaient de dégager les corps de deux autres Pakistanais, a-t-il ajouté, précisant que «trois autres ouvriers» - deux Pakistanais et un Indien - avaient succombé à leurs blessures.

Un porte-parole du Croissant-Rouge saoudien a donné un bilan différent, parlant de six morts sans prises de nationalités.

Un porte-parole du Croissant-Rouge avait indiqué que «deux personnes mortes» ont été sorties des décombres, et six autres, sérieusement blessées, emmenées à l'hôpital.

L'accident est survenu lundi à la mi-journée sur le site de l'université de Qassim. De nombreuses tiges d'acier se sont effondrées en même temps que des parties de la structure, selon des images de la scène. Des millions d'ouvriers, originaires notamment de pays d'Asie, travaillent sur les chantiers de construction en Arabie saoudite.

EN SIGNE DE PROTESTATION CONTRE LA REMISE D'UN PRIX À CHARLIE HEBDO Des écrivains américains se retirent du gala

Six célèbres romanciers se sont retirés du gala d'une société littéraire américaine pour protester contre son choix d'attribuer le mois prochain une récompense pour la liberté d'expression au magazine satirique français Charlie Hebdo.

Peter Carey, Michael Ondatje, Francine Prose, Teju Cole, Rachel Kushner et Taiye Selasi ne participeront pas au gala annuel du PEN American Center, qui doit se tenir le 5 mai, a révélé le New York Times dimanche.

Le premier, qui a remporté deux fois le prestigieux Booker Prize, a également ajouté au quotidien amé-

ricain qu'en décidant d'attribuer cette récompense, le PEN «allait au-delà de son rôle traditionnel de défense de la liberté d'expression contre la censure gouvernementale».

«Un crime horrible a été commis, mais était-ce une question de liberté d'expression pour que PEN America s'immisce là-dedans?», s'est interrogé l'écrivain dans une interview par courriel au Times.

«Tout cela a été aggravé par l'apparent aveuglement du PEN vis-à-vis de l'arrogance culturelle de la France, qui ne respecte pas son devoir moral à l'égard d'une grande par-

tie de sa population», a poursuivi l'auteur, en référence aux critiques sur les choix éditoriaux du magazine, qui vise trop souvent l'islam et son prophète.

Le PEN American Center a répondu sur son blog qu'il ne pensait pas que Charlie Hebdo avait l'intention «d'ostraciser ou d'insulter les musulmans, mais plutôt de rejeter avec force la tentative d'une petite minorité d'extrémistes de poser des limites à la liberté d'expression». «Nous serons désolés de ne pas voir ceux qui ont choisi de ne pas assister au gala, mais nous respectons leurs convictions», a-t-il ajouté.

OTAN: _____ La crise des migrations en mer nécessite une «réponse globale»

Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a plaidé lundi pour une «réponse globale» à la crise des migrations en mer. «La récente tragédie en mer Méditerranée est une conséquence tragique de cette instabilité que nous observons. Ceci est une tragédie humaine. Nous reconnaissions que nous devons être unis dans la lutte contre cette crise», a déclaré M. Stoltenberg lors d'une conférence de presse avec le ministre portugais des Affaires étrangères Rui Machete. M. Stoltenberg s'est rendu lundi à Lisbonne pour la pre-

mière fois depuis qu'il a pris les rênes de l'alliance en octobre l'année dernière. Ses remarques interviennent à la suite d'un naufrage qui a récemment coûté la vie à au moins 700 migrants au large de la Libye. M. Stoltenberg a salué la décision prise par les dirigeants de l'UE de tripler le financement des opérations de secours et de lutte contre les passeurs. «Il n'y a pas de solution simple à la question de la migration», a-t-il souligné avant d'ajouter que la crise avait besoin d'une «réponse globale».

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE Le boom de la climatisation dans les pays en développement va aggraver le cas

L'usage de climatiseurs pourrait exploser dans les prochaines décennies avec l'accroissement des revenus des pays en développement, entraînant une forte demande d'électricité et une hausse des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique, selon des chercheurs américains.

La climatisation devrait améliorer la qualité de vie de plus de trois milliards de personnes vivant dans des zones tropicales et subtropicales comme l'Inde, le Bangladesh, le Brésil, la Chine, l'Indonésie, le Mexique, le Nigeria, le Pakistan et les Philippines.

Pour répondre à cette demande de confort accru, la production électrique et les réseaux de distribution devront augmenter considérablement ce qui représente «un énorme défi», jugent les auteurs de cette étude publiée lundi dans les Comptes rendus de l'Académie nationale américaine des sciences (PNAS).

Or la plus grande partie de l'électricité dans le monde est produite par des centrales brûlant du charbon, ce qui signifie que cette forte demande de climatisation va entraîner un accroissement de milliards de tonnes d'émissions de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère.

«Selon des hypothèses basses d'accroissement des revenus de ces pays, notre modèle montre que la proportion des ménages avec la climatisation va passer dans ces pays de 13% aujourd'hui à plus de 70% d'ici la fin du siècle», écrit Lucas Davis, de l'université de Californie à Berkeley, principal auteur de cette étude. En comparaison, près de 90% des habitations aux Etats-Unis sont climatisées.

Pour satisfaire cette demande d'air climatisé, «des changements importants seront nécessaires qui supposent un accroissement de plus de trois milliards de dollars par an de dépenses en électricité entraînant une augmentation annuelle de plus de 23 milliards de tonnes d'émissions de CO₂», précise-t-il.

À titre de comparaison, l'Inde a une population quatre fois plus importante que celle des Etats-Unis et trois fois plus de journées chaudes (32 degrés Celsius), ce qui fait que potentiellement, ce pays a un besoin de climatisation douze fois plus grand.

L'étude relève que les ventes de climatiseurs ont déjà très fortement augmenté dans le monde ces dernières années. En Chine jusqu'à 64 millions d'unités ont été vendues en 2013, soit environ huit fois plus qu'aux Etats-Unis la même année.

Cette recherche montre également que pour chaque jour durant lequel la température dépasse les 32 degrés, la consommation d'électricité par les habitations augmente de 3,2% pendant le même mois.

Les chercheurs ont établi leur modèle de recherche en analysant les résultats d'une enquête menée au Mexique auprès de plus de 27 000 foyers, ainsi que sur la consommation d'électricité de plus de 25 millions de résidences dans le pays.

APS

GROSSESSE LES POISSONS GRAS, PAS SI MAUVAIS QUE ÇA

Des chercheurs suggèrent que, contrairement aux recommandations sanitaires, les poissons gras ne seraient pas si néfastes aux femmes enceintes. Le bénéfice des oméga-3 serait supérieur aux effets négatifs du mercure.

Voilà une bonne nouvelle pour les femmes enceintes friandes de poissons gras. D'après les conclusions d'une nouvelle étude scientifique américano-irlandaise, publiée dans l'*American Journal of Clinical Nutrition*, les bénéfices des poissons gras seraient supérieurs aux effets négatifs dus au mercure qu'ils contiennent. Ils favoriseraient le développement cognitif de l'enfant, sans que le mercure n'engendre de troubles à long terme.

Menée sur une période de 30 ans, l'étude s'est déroulée aux Seychelles, sur un échantillon de 1 500 mères puis sur leurs enfants. Les chercheurs ont tout d'abord mesuré le taux de mercure dans le sang de chaque femme durant leur grossesse, avant de tester les capacités motrices et comportementales des enfants 20 mois après leur naissance. Le mercure est un neurotoxique issu de la pollution humaine qui s'accumule dans les tissus des poissons. Présent en petites doses dans les poissons les plus petits, le taux de mercure augmente à mesure que l'on progresse dans la chaîne alimentaire. Mais surprise, à la fin de l'étude, les chercheurs ont



constaté que chez certains enfants dont la mère avait consommé beaucoup de poissons (12 poissons gras par semaine) les résultats aux tests étaient meilleurs que les autres.

« Ces résultats ne montrent donc pas d'association générale entre l'exposition prénatale au

mercure, par le biais de la consommation de poisson, et les conséquences sur le neurodéveloppement », remarque Edwin Van Wijngaarden, auteur principal de l'étude et professeur de nutrition à l'université Ulster d'Irlande du Nord.

Plus étonnant encore, le poisson gras pourrait se révéler bénéfique au développement

neurologique de l'enfant à naître, par la présence des oméga-3 qu'il contient. Et ces bénéfices sanitaires l'emporteraient sur les effets neurotoxiques du mercure. « Il y a de plus en plus de preuves montrant que les bienfaits de la consommation de poisson l'emportent sur les effets

négatifs du mercure, voire même les annulent » précise Edwin Van Wijngaarden. Par leurs vertus anti-inflammatoires, les oméga-3 amenuiseraient les effets délétères du mercure du poisson.

Une balance bénéfice/risque favorable

« Ces résultats indiquent que le type d'acide gras qu'une future mère consomme durant sa grossesse fait la différence en terme de développement neurologique chez l'enfant à naître » conclut Sean Strain, auteur principal de l'étude et professeur de nutrition à l'université Ulster d'Irlande du Nord.

Les oméga-3 sont des acides gras essentiels qui doivent être fournis par l'alimentation. Mais si les poissons gras en sont une source importante, on trouve aussi des oméga-3 dans certains légumes et dans certaines huiles végétales (colza, olives, lin, etc.). En France, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) recommande toujours aux femmes enceintes de limiter autant que possible leur consommation de poisson à deux fois par semaine maximum.

GROSSESSE : LES EFFETS DU TABAC SUR LE FŒTUS VUS À L'ÉCHOGRAPHIE

Les chercheurs de l'Université de Durham, en Grande-Bretagne, ont visualisé les effets du tabagisme de la mère sur l'enfant à naître, grâce à une échographie en 4D. Récemment, une étude réalisée aux Pays-Bas sur plus de 200 enfants a révélé que les bébés dont les mères étaient des fumeuses régulières pendant leur grossesse avaient des cerveaux plus petits et étaient plus stressés et anxieux que les autres. Ces effets nocifs du tabac sur le fœtus viennent d'être visualisés et capturés en photo par des chercheurs de l'Université de Durham, en Grande-Bretagne, grâce à une échographie en 4D. Les scientifiques espèrent que ces clichés vaudront tous les discours auprès des futures mamans, pour les inciter à arrêter de fumer pendant la grossesse. Le Dr Nadja

Reissland, de l'Université de Durham, a surveillé une vingtaine de futures mamans pendant leur grossesse, celles-ci fumaient en moyenne 14 cigarettes par jour. Des imageries ont ainsi été réalisées à 24, 28, 32 et 36 semaines, qui ont permis d'enregistrer les milliers de petits mouvements que faisait le fœtus dans l'utérus. Le médecin a constaté que les fœtus dont la mère fumait faisaient beaucoup plus de mouvements de mains vers la bouche ou le visage (des gestes considérés comme significatifs d'un manque de maturation neurologique) que ceux effectués par les fœtus de mamans non-fumeuses. Selon le Dr Reissland, cela indiquerait que les bébés de fumeuses afficheraient un retard de développement du système



nerveux central. Des recherches futures pourraient examiner comment le tabagisme peut

interagir avec le stress, la dépression et d'autres facteurs lors de la formation du fœtus.

.L'OMS VEUT LUTTER CONTRE «L'ÉPIDÉMIE DE CÉSARIENNES»



L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) déplore le trop grand nombre de césariennes programmées et recommande la pratique de cet acte que lorsqu'il est "médicalement nécessaire". Dans un rapport publié vendredi 10 avril 2015, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) émet de nouvelles recommandations en matière d'accouchement. La césarienne ne doit être pratiquée que lors d'urgence médicale.

L'OMS demande que le recours à la césarienne ne soit réservé qu'aux situations médicales qui l'exigent face à un phénomène qu'elle juge épidémique.

"Dans beaucoup de pays en développement et développés, il y a vraiment une épidémie de césariennes même lorsqu'elles ne sont pas médicalement nécessaires", a constaté Marleen Temmerman, directrice du département Santé et Recherche génétiques à l'OMS.

Cela déclouerait d'une volonté des médecins de se simplifier la vie : les césariennes pouvant être planifiées à l'avance.

La césarienne s'est généralisée depuis les années 80

Alors que depuis 1985, l'OMS se contentait d'énoncer un "taux de césarienne idéal" entre 10 % et 15 % des grossesses, l'accouchement par cette voie s'est depuis généralisé dans les pays développés et dans les pays en développement.

Selon les derniers chiffres de l'OMS, en 2008, le taux de césarienne par grossesse atteignait 23 % en Europe, 35,6 % dans la région des Amériques, et 24,1 % dans la région du Pacifique Ouest.

La césarienne n'est pas une opération anodine

Mais la césarienne reste une opération chirurgicale et n'est pas un geste anodin. Même si elle est de plus en plus sûre, elle reste associée à une augmentation de risque pour la santé de la mère par rapport à l'accouchement naturel.

ACCOUCHEMENT APRÈS TERME CE QU'IL FAUT SAVOIR

Comme Kate Middleton, il arrive que le bébé se fasse attendre alors même que la date prévue de l'accouchement est dépassée. A quel moment peut-on dire qu'il s'agit d'une grossesse prolongée ? Quel est le risque pour la mère et le bébé ? Comment déclenche-t-on l'accouchement ? On fait le point.

Depuis bientôt trois jours, les Anglais sont inquiets. En effet, alors que son accouchement était prévu pour le 25 avril, la duchesse de Cambridge Kate Middleton ne s'est toujours pas rendue à la maternité. Mais est-ce réellement alarmant ? En réalité, le dépassement du terme survient dans 10% des grossesses en France en moyenne. Une grossesse dite « normale » dure entre 37 à 41 semaines d'aménorrhées (absence de règles). On ne parle de grossesse prolongée qu'à partir de 41 semaines sans règles, et le terme n'est réellement dépassé qu'au bout de 42 semaines.

Dans ce cas, qui concerne seulement 1% des femmes, les risques pour la mère comme pour l'enfant sont plus importants, et la césarienne est plus pratiquée car le bébé, dont le crâne est potentiellement plus gros, risque de peiner à passer le bassin.

Un suivi tout particulier après 41 semaines

La date du terme est généralement fixée en fonction de la date des dernières règles, mais aussi lors de la première échographie, de façon plus ou moins précise.

Lorsqu'une femme n'a pas accouché à la date prévue, une surveillance rapprochée est mise en place, pour s'assurer que la grossesse suit son cours. Tous les deux jours, la femme est invitée à se rendre à la maternité pour procéder à des examens. Le rythme cardiaque du bébé y sera alors mesuré et une échographie contrôlera la quantité de liquide amniotique. Cet indicateur est important, car il est révélateur de l'état de vieillissement du placenta, qui est prévu pour fonctionner 41 semaines.

Le plus souvent, et en l'absence d'anomalies, l'équipe médicale n'attend pas plus d'une semaine avant de procéder au déclenchement de l'accouchement, pour garantir la sécurité du bébé et de la mère. Cette décision s'opère également en fonction du désir de la patiente et de son état de santé, l'hypertension ou en-



core le diabète contre-indiquant le prolongement d'une grossesse.

Comment déclenche-t-on l'accouchement ?

Sans parler des méthodes de grand-mères plus ou moins prouvées et plus ou moins efficaces, le déclenchement de l'accouchement s'opère de plusieurs façons. En première intention, le gynécologue-obstétricien ou la sage-femme peut procéder au décollement des membranes. Il s'agit de glisser un doigt et d'effectuer un mouvement circulaire dans le col de l'utérus, afin de décoller les membranes de l'œuf de la paroi utérine. Lors de ce procédé, des hormones appelées prostaglandines vont être naturellement libérées et peuvent

permettre de déclencher le travail. Chez bon nombre de femmes enceintes, cela suffit à déclencher l'accouchement naturel dans la semaine suivante.

Si cette méthode ne fonctionne pas ou qu'il faut impérativement déclencher l'accouchement plus rapidement, l'équipe médicale peut déposer des prostaglandines dans le vagin, sous forme de gel ou de comprimés.

Enfin, une perfusion d'ocytocine (hormone de l'attachement sécrétée pendant le travail) pourra être mise en place. Elle aura pour effet d'induire des contractions, comme elle l'aurait fait si l'accouchement avait eu lieu au terme. Cette injection d'hormone naturelle n'a pas de conséquence néfaste sur le bébé ou sur la mère.

L'ABUS DE COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES LIÉ À UN RISQUE ACCRU DE CANCER

Selon une étude scientifique présentée récemment lors d'un congrès, les compléments alimentaires consommés en excès pourraient augmenter le risque de cancer. Mieux vaudrait donc limiter leur consommation et opter pour une alimentation plus équilibrée.

Féru de compléments alimentaires, sachez qu'en abuser n'est pas sans risque pour la santé. « La prise de vitamines et de minéraux fait plus de mal que de bien », a déclaré le professeur Tim Byers, spécialiste du cancer, lors du congrès annuel de l'Association américaine de recherche sur le cancer (AACR).

Dans son étude publiée dans le *Journal of the national cancer Institute* il y a déjà quelques années (mars 2012), le chercheur et son équipe ont montré que la consommation en excès de compléments alimentaires était liée à un risque accru de cancer. L'étude, débutée il y a 20 ans, s'est basée sur le fait qu'une alimentation riche en vitamines, fibres et oligo-éléments grâce aux fruits et légumes protégeait du cancer. Tim Byers et son équipe ont donc voulu savoir si cet effet bénéfique se retrouvait via la prise de compléments alimentaires. Si les essais sur les animaux ont été



prometteurs, ils n'ont pas été retrouvés chez l'homme, bien au contraire. Pendant une dizaine d'années, l'équipe a suivi des hommes et des femmes, dont certaines prenaient quotidiennement des compléments alimentaires et d'autres des placebo.

« Nous avons constaté que les compléments alimentaires n'étaient pas vraiment bénéfiques pour la santé. En fait, certaines

personnes ont même développé plus de risques de cancer en prenant des vitamines », révèle le professeur Byers. L'étude a notamment montré que les personnes ayant pris du bêta-carotène (un antioxydant utilisé pour préparer la peau au bronzage et le prolonger) en complément voyaient leur risque de cancer du poumon augmenter de 18 à 28%. De même, selon d'autres travaux cités par le Pr Byers, la vitamine E en excès augmenterait de 17% le risque de cancer de la prostate. Quant au sélénium, il est accusé de porter à 25% le risque de développer un cancer de la peau.

Pour autant, une consommation correcte ne présente aucun risque sanitaire majeur et peut même être bénéfique, a rappelé le professeur Byers. Ce dernier recommande davantage au consommateur d'opter pour une alimentation saine et équilibrée, car celle-ci contient en principe suffisamment d'éléments essentiels à notre santé. Selon une enquête réalisée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), un adulte sur cinq et un enfant sur dix a consommé des compléments alimentaires au moins une fois dans l'année en France.

GRÈVE

DES PRATICIENS DE LA SANTÉ PUBLIQUE : **Un taux de suivi de 10,58% au niveau national**

Le taux de suivi de la grève initiée, lundi, par le syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), n'était que de «10,58%» au niveau national, alors que 20 wilayas du pays ont enregistré «00%» de suivi, a indiqué mardi le ministre de la Santé, et de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué. «Loin des déclarations fantaisistes du syndicat, ces chiffres, par ailleurs vérifiables et confortés par les comptes rendus des correspondants locaux de la presse, traduisent l'échec des initiateurs de cette grève que la justice a déclaré illégale et signifient un cinglant désaveu», a souligné le ministère.

Pour le ministère, «cette faible adhésion à l'appel à la grève, traduit la maturité du corps des praticiens de santé publique dont l'écrasante majorité refuse d'être manipulée et utilisée à des fins inavouées du moment que les revendications socioprofessionnelles sont prises en charge».

A cet effet, a-t-on ajouté, «il est pour le moins étonnant que ce syndicat appelle à boycotter les concours de passage de grade dont il avait contribué à la préparation de leur organisation».

Ces concours «représentent une avancée socioprofessionnelle importante et bénéficiant d'une dérogation exceptionnelle du Premier ministre pour la transformation automatique des postes budgétaires sans limitation du nombre d'admis».

Le ministère salue, à cet effet, l'«esprit de responsabilité dont ont fait preuve les praticiens de santé publique qui ont refusé de céder à la surenchère et ont conforté la conviction que l'option du dialogue responsable est seule à même de consolider les acquis socioprofessionnels et de renforcer le secteur public de la santé qui avait été fortement affaibli et discrédité les années passées par les professionnels de la proteste».

Le SNPSP avait appelé à une action de protestation, lundi, pour être reconduite les 5 et 6 mai prochains, à travers le territoire national, en plus d'un sit-in devant le siège du ministère de la Santé.

Le but étant d'amener la tutelle à régler de nombreux dossiers en suspens, dont ceux portant sur le concours de promotion, l'équivalence des diplômes et la révision du statut particulier.

APS

JOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR LA SÉCURITÉ DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES

Création d'une filiale chargée de l'acquisition et de la gestion des équipements médicaux

Le directeur de l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements sanitaires (AREES) Lazhar Bounafaâ a annoncé lundi à Alger la création d'une filiale chargée de l'acquisition et de la gestion des équipements médicaux.



M. Bounafaâ a souligné lors de la journée de sensibilisation sur la sécurité des infrastructures sanitaires que l'AREES accorde un intérêt particulier aux équipements médicaux et s'attelle à créer une filiale en vue de réguler ce secteur.

L'engagement de la tutelle à créer une structure étatique pour l'acquisition et la gestion des équipements médicaux est nécessaire pour la convergence de la vision à développer en matière d'industrie de ces équipements qui représente un secteur innovant par excellence, a-t-il précisé, appelant à l'accompagnement de cette structure par un arsenal juridique adapté aux développements enregistrés dans ce domaine pour éviter les déra-

pages. Le directeur de l'AREES a évoqué à cette occasion le programme élaboré par l'agence et qui nécessite, selon lui, l'appui et le soutien des structures de la tutelle pour sa mise en œuvre après identification de l'ensemble des actions à entreprendre sur le court, moyen et long termes.

Il s'agit en particulier, selon M. Bounafaâ, de renforcer le contrôle des opérations d'importation des équipements médicaux pour s'assurer de leur sécurité sur la santé du citoyen, exiger une évaluation plus stricte des équipements médicaux et améliorer leur traçabilité, leur sécurité et leur qualité pour éviter l'acquisition d'équipements non conformes.

S'agissant de la sécurité des infra-

structures sanitaires, objet d'une journée de sensibilisation entre les différents acteurs en la matière, le directeur de l'agence de l'AREES a rappelé les différents incendies survenus dans certaines structures sanitaires en raison du non respect de la réglementation et des recommandations relatives à la construction et au fonctionnement techniques des établissements de santé.

Pour prévenir les incendies dans les établissements hospitaliers, le même responsable a appelé à mettre en place les moyens de lutte contre les incendies et d'évacuation des malades en cas d'incendie et à choisir les matériaux de construction adéquats.

DIABÈTE TYPE 1 **Obésité maternelle et hérédité accroissent le risque chez l'enfant**

Le diabète de type 1 est plus fréquent chez les enfants de mères obèses, mais encore plus répandu chez ceux ayant des parents diabétiques, selon une étude suédoise publiée hier. Le diabète de type 1 apparaît le plus fréquemment chez les enfants et les jeunes, alors que le diabète de type 2, qui représente près de 90% des cas, survient les plus souvent chez l'adulte, généralement en surpoids.

Publiée dans *Diabetologia*, la revue de l'association européenne pour l'étude du diabète, l'étude a porté sur 1,2 million d'enfants suédois nés entre 1992 et 2004 et qui ont été suivis

jusqu'en 2009, date à laquelle 5 771 avaient développé un diabète de type 1. Dirigée par le Pr Tahereh Moradi, de l'Institut Karolinska de Stockholm, l'étude a permis de montrer que les enfants nés de femmes obèses (définies par un indice de masse corporelle -IMC- supérieur à 30) au cours du premier trimestre de leur grossesse, avaient un risque accru de 33% d'avoir des diabètes de type 1 par rapport aux enfants nés de femmes de poids normal (IMC compris entre 18,5 et 25). Mais le risque de diabète était multiplié par 5 lorsque le père était lui-même diabétique

et par trois si la mère était diabétique sans être obèse. «Les risques les plus importants ont été observés chez les enfants de parents eux-mêmes atteints de diabète de type 1», notent les auteurs de l'étude, mettant également en garde contre l'obésité ou le surpoids maternel qui augmentent le risque de diabète dans des familles non diabétiques.

C'est pourquoi la prévention des surpoids et de l'obésité chez les femmes en âge de procréer - des phénomènes qui augmentent dans tous les pays - pourrait, selon eux, «contribuer à diminuer l'incidence des diabètes de type 1».

Le 1^{er} Congrès international paramédical de l'EHU d'Oran mercredi et jeudi

L'Etablissement hospitalo-universitaire «1er novembre 1954» d'Oran abrite aujourd'hui et demain, le premier Congrès international paramédical sous le thème «Qualité et sécurité des soins», avec la participation d'un grand nombre de spécialistes nationaux et étrangers, a-t-on appris hier des organisateurs.

Plusieurs questions liées à l'impact de la qualité des soins et de la sécurité en milieu hospitalier seront abordées à travers des thématiques «la qualité et sécurité des soins», «le dossier de soin infirmier», «le diagnostic infirmier et le management du cadre de la santé en milieu hospitalier», entre autres.

D'autre part, plusieurs ateliers se-

ront organisés dans le même contexte, en vue de traiter des différents thèmes cités.

Pour ce qui est des objectifs de ce congrès, le président du comité d'organisation, M. Maameri Moussa a indiqué que l'EHU vise à mettre en exergue la qualité ainsi que la sécurité des soins par le biais de l'initiation de nouvelles perspectives de prise en charge des malades, notamment ceux des urgences médico-chirurgicales (UMC). Ce congrès international constitue également un espace d'échanges d'expériences professionnelles, notamment en matière d'innovation, a-t-on ajouté.

CONCOURS DE PASSAGE DE GRADE ET DE PROMOTION **La FNTS appelle les concernés à saisir cette opportunité**

La Fédération nationale des travailleurs de la santé (FNTS), affilié à l'UGTA, a appelé lundi les personnels concernés à s'inscrire et participer au concours de passage de grades et de promotion qui sera organisé prochainement au profit des employés du secteur de la santé.

«Nous appelons tous les personnels concernés à s'inscrire et à participer aux concours et examens professionnels prévus», a indiqué la FNTS dans un communiqué, précisant qu'il s'agit «d'une dérogation exceptionnelle de transformation automatique des postes budgétaires». «La promulgation des arrêtés d'ouverture des concours et examens professionnels pour le passage aux grades immédiatement supérieurs des personnels de la santé (sages-femmes, biologistes, médecins, paramédicaux, auxiliaires en anesthésie-réanimation...) constitue laboutissement des efforts de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA)», relève le syndicat.

La FNTS rappelle, par ailleurs, «l'accès historique» relatif à la permanence de tous les contrats du statut précaire de contrat à durée déterminée (CDD) au statut de contrat à durée indéterminée (CDI), ainsi que la conversion du travail partiel (5 heures) en travail à plein temps (8 heures). Samedi, le syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMGP) a appelé les médecins généralistes à saisir l'«opportunité» de ce concours de passage de grades et de promotion. Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf avait annoncé récemment que plus de 80.000 employés du secteur de la santé, tous corps confondus, sont concernés par ce concours.

CONSTANTINE, CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE : **Ouverture de la semaine culturelle palestinienne**

Le riche et authentique patrimoine Palestinien, et le verbe haut du poète disparu Mahmoud Darwich, déclamant 3Sur cette terre, ont annoncé, lundi soir, l'ouverture de la semaine culturelle palestinienne dans le cadre du programme 3Constantine, capitale 2015 de la culture arabe3.



Organisée en présence du conseiller de l'ambassadeur de Palestine à Alger, Haythem Amayeri, cette semaine a donné lieu à une imposante exposition de photographies dédiées à la ville d'El Qods à travers l'histoire, tenue au palais de la culture Mohamed-Lâïd Al Khâlifa.

Le public, très nombreux dès l'ouverture de cette semaine culturelle, a pu découvrir la littérature palestinienne et ses illustres représentants, Mahmoud Darwich, Brahim Salah, Dima Samane et Toufik Fayadh, notamment.

Les relations historiques algéro-palestiniennes ont été également retracées à travers une exposition de photos qui a remonté le temps et raconté plus de

soixante ans d'amitié, de fraternité et de soutien à une cause juste, condamnée à triompher, pour reprendre l'expression de Khalid Benmabhou, une jeune visiteuse visiblement émue.

Dans sa brève allocution, M. Haythem Amayeri a salué la position immuable de l'Algérie vis-à-vis de la cause palestinienne, affirmant que les relations de la Palestine avec l'Algérie reposent sur un socle «ferme et solide», comme en témoigne, a-t-il appuyé, le choix de la Palestine comme premier pays à inaugurer les semaines culturelles de la manifestation. Le conseiller de l'ambassadeur de Palestine à Alger a également souhaité que l'année de la culture arabe puisse créer 3le déclic3 d'une 3renaissance

arabe3. La semaine culturelle palestinienne à Constantine se poursuivra jusqu'au 30 avril en cours avec des conférences et des soirées animées par des troupes folkloriques.

Citons parmi ces activités la conférence sur 3La femme dans le cinéma palestinien et arabe3 animée par l'écrivaine palestinienne Assia Rayane, en plus d'une journée 3spéciale El Qods3 avec des interventions consacrées à cette ville, 3capitale éternelle de la culture arabe3. Des rencontres poétiques et un gala de variétés modernes et de danses folkloriques, avec les artistes Abdallah Ghanem et Ahmed Dari, figurent au menu de la soirée de clôture de cette semaine culturelle palestinienne.

AMÉLIORER LA SITUATION DU LIVRE EN ALGERIE **La ministre de la Culture présente le projet de loi devant l'APN**

La ministre de la Culture, Nadia Labidi, a présenté lundi à l'Assemblée populaire nationale (APN) le projet de loi relatif aux activités et au marché du livre approuvé en octobre 2013 en Conseil des ministres.

Dans sa présentation du projet lors d'une séance plénière de l'APN, la ministre a estimé que cette loi avait pour objectifs de « dynamiser » et de « développer » l'industrie nationale du livre et la création littéraire, de « rapprocher » le livre des lecteurs ainsi que de « combler les vides » et d'« ouvrir de nouveaux horizons » afin d'« améliorer » la situation du livre en Algérie. Pour Mme Labidi, ce projet de loi qui « répond aux attentes des professionnels du livre », prend aussi « sérieusement » en

charge la question de librairies qu'elle a qualifiées de « maillon faible » de la chaîne du livre.

Cette prise en charge se traduit par l'obligation (faite) aux entreprises et institutions publiques de se fournir en livres dans les librairies des localités où elles se situent.

La volonté de garantir l'

« égalité entre les citoyens » se traduit, quant à elle, par l'instauration d'un prix unique pour le livre dans le cadre ce projet de loi, a également indiqué Mme Labidi.

Outre le fait d'« encourager et d' « aider » des activités comme la traduction, le projet de loi vise, selon la ministre, à « poser les règles » de commercialisation du livre, notamment pour le « respect des constantes de la nation,

l'intérêt national et l'ordre public ». De nombreuses modifications au texte initial ont été introduites par la commission de la Culture, de la Communication et du Tourisme de l'APN. Selon le rapport préliminaire de la commission, 36 articles (sur les 62 que compte le projet) ont été modifiés dans le fond et huit dans la forme, en plus de l'ajout de trois nouveaux articles et la suppression de six autres. Ces modifications concernent, notamment, l'introduction de l'« égalité entre les secteurs public et privé » dans le respect des dispositions du projet de loi, le « renforcement » des mesures coercitives pour « les dispositions concernant le Coran » et l'introduction de nouvelles pénali-

tés pour le non-respect des dispositions concernant le livre scolaire et le « certificat de conformité » pour l'ouverture des librairies. Les députés qui devaient discuter l'avant-projet de loi ont, pour leur part, concentré leur interventions sur des points comme les subventions publiques qu'ils estiment privilégier les éditeurs au détriment des autres acteurs de la chaîne du livre. D'autres ont estimé que ce projet consacrait le monopole du ministère de la Culture sur le livre à l'exclusion des autres acteurs (universitaires, écrivains, société civile, etc).

Le projet de loi sur les activités et le marché du livre sera soumis au vote lundi 4 mai.

SEMAINE D'ÉCHANGE CULTUREL ET MUSICAL **Les membres de l'orchestre français «Arcangelo» subjugués par le legs culturel de Beni Snouss**

Les membres de l'orchestre «Arcangelo» de Lille (France), qui séjournent à Tlemcen dans le cadre d'une semaine d'échange culturel et musical entre les deux villes (26 avril au 3 mai) ont été subjugués par le legs culturel du village de Beni Snouss. Lors d'une représentation folklorique organisée, lundi à la maison de la culture Abdellader Alloula au chef-lieu de wilaya, par l'association culturelle Amel de Beni Snouss, ils ont exprimé leur admiration pour le répertoire de chant Es-saf et El Aita, à tel point que la chef d'orchestre français, Anne-Christine Leurié, s'est laissée emporter par les airs envoûtés.

Cette cérémonie a été marquée également par l'exposition de produits d'artisanat traditionnel et de plats populaires de cette région située aux monts sud de la wilaya.

Le directeur de la maison de la culture Ameur Berraho Abdelhak a indiqué que cette initiative d'échange, organisée pour la deuxième année consécutive sous l'égide du ministère de la Culture et de la wilaya de Tlemcen, s'inscrit dans le cadre d'un projet culturel regroupant l'association française «Music and peace» et l'université de Tlemcen.

L'orchestre lillois procédera, cette semaine avec la coopération du musicien

Baba Ahmed Khalil, à la constitution d'une troupe musicale mixte regroupant de grands chanteurs du genre andalou dont Benghebrit Toufik, Karim Bougazi, Hadj Kacem, Leila Borsali de Tlemcen, Saoud Noureddine d'Alger, Mebarek Dahla de Constantine pour animer, le 1er mai prochain à la maison de la culture de Tlemcen, une soirée alliant la symphonie française à la chanson andalouse algérienne.

Des ateliers de formation de jeunes amateurs de musique symphonique et andalouse seront ouverts au courant de cette semaine et encadrés par des musiciens français et locaux.

ECOLES DE FORMATION ARTISTIQUE DANS LE CAMPS DES RÉFUGIÉS SAHRAOIS DE BOUDJDOUR **Une alternative d'espoir pour les jeunes**

A quelques 30 km de la ville de Tindouf, dans le camp des réfugiés sahraouis de Boudjdour, se trouvent trois écoles de formation dans les domaines du cinéma, de la musique et des arts plastiques, une aubaine pour les jeunes sahraouis de cultiver leur talent et de sceller leur engagement à leur cause.

Loin des politiques, les jeunes sahraouis suivent leur formation dans de petits baraquements dépourvus d'air conditionné, d'ateliers et de bibliothèques. Cet unique espace culturel constitue malgré tout une alternative d'espoir pour ces jeunes notamment les jeunes filles qui aspirent à une formation artistique.

L'école de cinéma «Chahid Abdine Kaid Salab», créée en 2010 par une association espagnole, est l'une des écoles les plus importantes même si ne comptant que 8 étudiants. Elle assure des sessions de formation dans le 7e art durant toute l'année.

Bien que ne disposant que d'un petit studio, d'une salle de montage et de quelques salles de cours, l'école se distingue par ses enseignants espagnols qui assurent un enseignement moderne et par la participation de ses étudiants au festival mondial du cinéma au Sahara occidental dont la 22e édition s'ouvrira mercredi. Elle est aussi un centre culturel important pour faire connaître la cause du peuple sahraoui et sa longue lutte pour l'indépendance.

Des cinéastes et des juristes du monde entier y sont invités chaque année. Saddam Ahmed, étudiant, a indiqué que le cinéma «est un moyen essentiel de faire parvenir au monde la voix du peuple sahraoui opprimé».

Non loin du centre se trouve l'école des beaux-arts «Chahid Salek Mouloud Si Abdallah» créée par l'association d'amitié avec le peuple sahraoui et qui dispense une formation dans les différents arts plastiques, la calligraphie arabe, la sculpture outre l'enseignement de la langue espagnole. Inaugurée lors de la 6e édition du festival culturel «Artifariti» en 2012 avec le soutien du ministère sahraoui de la culture, l'école regroupe sept enseignants sahraouis et organise des sessions de formation périodiques en invitant des encadrants d'Algérie, du Mexique et d'Espagne.

L'école a «donné aux réfugiés l'occasion d'accéder à la formation dans divers domaines artistiques», a confié Khadija Abdallah, étudiante en céramique.

Un autre établissement qui fait la fierté du camp des réfugiés de Boudjdour, l'école nationale de musique sahraouie «chahid Ahmed Salem Moulay Lahcène» créée en 2010 par le gouvernement de la province espagnole des Asturies. Aménagée par le ministère algérien de la culture, l'école offre une formation d'une année ou plus en matière de musique universelle et de poésie populaire El-Hassani.

L'établissement qui compte 15 étudiants, tend à «contribuer à la formation de la culture hassanie et à promouvoir l'identité sahraouie mais «souffre, selon son directeur Allal Eddaf, d'un manque de moyens financiers».

Les responsables du centre comptent établir des relations de coopération avec les institutions culturelles algériennes à l'instar de l'école des beaux-arts de Tipasa qui assure une formation à plusieurs de ses étudiants et leur offrent l'opportunité de participer à de nombreuses manifestations culturelles.

ALGÉRIE - ROYAUME-UNI

Messahel : Convergence de vues pour une solution politique à la crise libyenne

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a fait part lundi à Alger de la «convergence de vues» entre l'Algérie et le Royaume-Uni sur la nécessité d'une solution politique à la crise libyenne.

«Il y a une convergence de vues entre les deux pays en faveur d'une solution politique et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale en Libye», a déclaré M. Messahel à la presse à l'issue de la 4^e session du partenariat stratégique algéro-britannique sur la sécurité, qu'il co-présidait avec Kim Darroch, conseiller à la sécurité du Premier ministre britannique, David Cameron.

Il a précisé que les discussions ont été axées sur la menace terroriste dans la région du Sahel, notamment la dégradation de la situation en Libye et ses répercussions sur la sécurité régionale, ajoutant qu'il a été aussi question de voire comment faire face à cette situation.

Il a indiqué que les discussions ont porté, en outre, sur l'expérience algérienne en matière de déradicalisation, dont le partenaire britannique, a-t-il souligné, «est très intéressé», et la conférence prévu à Alger les 22 et 23 juillet prochain sur cette thématique, ainsi que d'autres questions relatives à l'échange d'informations et la formation.

Il s'agit, également, de la situation dans le bassin méditerranéen, et l'expérience algérienne dans la lutte contre terrorisme et l'immigration clandestine, a ajouté le ministre délégué.

Pour sa part, M. Darroch a relevé les progrès enregistrés par l'Algérie et le Royaume-Uni dans les différents de coopération bilatérale au cours de ces dernières années à travers les échanges de visites de haut niveau de part et d'autre.

Il a précisé qu'il y a eu de «riches discussions» lors de cette 4^e session du partenariat stratégique algéro-britannique sur la sécurité, soulignant que son pays a «beaucoup à apprendre» de l'Algérie vue son expérience dans la lutte contre le radicalisme et le terrorisme.

NIGERIA

Le nouveau président promet de traiter Boko Haram comme «on traite des terroristes»

Le président élu du Nigeria, Muhammadu Buhari, a promis lundi de traiter le groupe Boko Haram comme «des terroristes» parce qu'ils ne sont «qu'un faux groupe religieux».

«Le groupe frauduleux qui se nomme Boko Haram peut être combattu en lui interdisant de recruter des militants. Car aucune religion ne permet de tuer des enfants dans des dortoirs d'internats, sur des marchés ou dans des lieux de culte», a-t-il dit.

«Ils n'ont rien à voir avec la religion. Ce sont des terroristes et nous allons les traiter comme on traite des terroristes», a-t-il insisté. M. Buhari, 72 ans, doit prendre les élections le 29 mai. Il a remporté les élections le mois dernier en promettant une lutte sans merci contre les islamistes de Boko Haram, dont la rébellion et le combat que lui livrent les forces nigériennes ont fait au moins 15.000 morts depuis 2009, ainsi que plus de 1,5 million de personnes déplacées.

Il y a plus d'un an, sous la présidence de son prédécesseur Goodluck Jonathan, Boko Haram avait enlevé plus de 200 lycéennes dans la ville de Chibok, dans le nord-est du pays. Au total 219 d'entre elles n'ont toujours pas été retrouvées.

BURUNDI

Bras de fer entre le gouvernement et l'opposition autour des élections

Le gouvernement au Burundi et l'opposition sont engagés dans un bras de fer depuis la candidature annoncée du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat présidentiel, les opposants maintenant la pression par des manifestations pourtant interdites.

M. Nkurunziza a été désigné par le parti au pouvoir, le Cnnd-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie), candidat à l'élection présidentielle du 26 juin, à l'issue d'un congrès à Bujumbura. L'opposition et de nombreux partis de la société civile considèrent qu'un troisième mandat de M. Nkurunziza serait contraire à la Constitution du Burundi et aux accords d'Arusha, qui ont ouvert la voie à la fin de la longue guerre civile burundaise (1993-2006).

Aussitôt l'annonce faite samedi, l'opposition a appelé à des manifestations «pacifiques» afin de contrer ce qu'elle qualifie de «coup d'Etat» et contraindre Pierre Nkurunziza à renoncer à cette candidature.

Pourtant, la veille, le gouvernement avait interdit toute manifestation «pour quelque raison que ce soit sur l'ensemble du territoire du pays à partir de samedi, sauf les réunions politiques en rapport avec la campagne électorale», c'est-à-dire les meetings électoraux.

Dimanche, des heurts ont d'abord éclaté entre petits groupes de manifestants et policiers à Bujumbura, mais la situation a vite dégénéré. Trois personnes ont trouvé la mort (deux sur le coup, une des suites de ses blessures, selon un bilan de la Croix-Rouge) dans des affrontements avec des policiers qui ont fait usage de balles réelles pour disperser les manifestants. Deux autres personnes ont été tuées dans des descentes nocturnes faites selon des témoins par des jeunes du parti présidentiel dans le quartier de Cibitoke (nord), où les affrontements avaient été les plus violents dans la journée.

Les opposants ont promis de poursuivre mardi les manifestations de protestation à Bujumbura, au lendemain d'affrontements sporadiques.

Arrestation d'une figure de la société civile, une radio fermée

Dans ce contexte, une figure de la société civile burundaise, le défenseur des droits de l'Homme Pierre-Claver



Mbonimpa, qui a appelé à manifester contre un éventuel troisième mandat du chef de l'Etat, a été arrêté lundi à Bujumbura.

Le militant, patron de la principale organisation de défense des droits de l'Homme burundaise (Aprodeh), est une des principales voix de la société civile opposée à un nouveau mandat du président Pierre Nkurunziza.

Selon des sources concordantes, un mandat d'arrêt a aussi été émis contre Vital Nshimirimana, principal organisateur au sein de la société civile de la campagne contre un troisième mandat de Pierre Nkurunziza.

Samedi, la justice burundaise avait incarcéré puis écroué 65 jeunes militants de l'opposition arrêtés la veille au cours de heurts qui ont opposé un millier de manifestants à la police dans les rues de Bujumbura. Entre dimanche et lundi, «environ 320 personnes» ont au total été arrêtées, selon la police.

Cinq partis de l'opposition ainsi que des dissidents du parti de Nkurunziza, le Cnnd-FDD, avaient lancé la semaine dernière une «campagne» pour empêcher le président de se représenter.

Lundi, les autorités ont fermé la principale radio indépendante du pays. La RPA (Radio publique africaine), station la plus écoutée du pays, a elle-même annoncé s'être fait retirer son autorisation d'émettre, avant que son signal ne soit coupé.

Accusée par les autorités d'incitation «au soulèvement», elle ne pouvait déjà plus émettre au-delà de Bujumbura depuis les premières manifestations de dimanche.

Nkurunziza ne «reculera pas» devant les manifestants

Bien que la situation reste tendue au Burundi, le conseiller en communication du président sortant, Willy Nyamitwe, a assuré mardi qu'«on ne recule pas, ça c'est hors de question».

«Le parti au pouvoir, dans un processus démocratique, avait le droit de présenter son candidat à la présidentielle 2015 comme tous les autres partis», a-t-il insisté, accusant certains

manifestants, dont «les jeunes du parti Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD) de l'opposant en exil Alexis Sinduhije, d'emprunter «une voie de la violence» qui rappelle «des années sombres de notre histoire», en référence aux premières années de la longue guerre civile (1993-2006).

La communauté internationale mécontente

Dès l'annonce de la candidature de Nkurunziza à un troisième mandat, Marie Harf, porte-parole du département d'Etat américain a déclaré dans un communiqué:

«Nous regrettons cette importante occasion manquée, mais le dur travail de construction des institutions et des pratiques démocratiques doit continuer.»

Les Etats-Unis, a-t-elle indiqué, appellent toutes les parties à «faire en sorte que ces processus électoraux soient inclusifs, transparents, crédibles, libres et conduits dans un environnement dépourvu de menaces, d'intimidation ou de violence». Washington est, selon elle, prêt à prendre «prendre des mesures ciblées, y compris, lorsque ce sera approprié, en déclitant des refus de visas américains».

Le Conseil de sécurité de l'ONU avait appelé auparavant le gouvernement et l'opposition au Burundi à «s'abstenir de tous actes de violence et d'intimidation avant, pendant et après les élections prévues en mai et juin.

L'Union européenne (UE) a, de son côté, dénoncé «l'intimidation et la violence, les morts et blessés, l'arrestation de défenseurs de droits de l'Homme et la restriction des médias, le flux de réfugiés vers des pays voisins n'ont pas leur place dans un processus électoral».

Au cours du week-end, le nombre de réfugiés burundais ayant fui au Rwanda a augmenté considérablement, avec plus de 5.000 réfugiés qui sont entrés dans le pays en seulement deux jours, a indiqué mardi le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

PRÉSIDENTIELLE AU TOGO

Gnassingbé en tête avec 69% des voix

Le président sortant togolais Faure Gnassingbé récolte 69 % des suffrages de l'élection présidentielle contre 17,9% pour son principal rival Jean-Pierre Fabre, selon des résultats partiels annoncés mardi par la commission électorale. Ces résultats portent sur environ un quart du nombre estimé de votants, soit environ 26%, concernant 1.925 bureaux de vote sur près de 9.000 au total.

Le premier décompte de ce scrutin à un tour, divulgué lundi, donnait déjà M. Gnassingbé en tête, avec 62% des suffrages, loin devant M. Fabre qui récolte 32% des voix.

Les résultats complémentaires communiqués mardi concernent 991 bureaux de vote majoritairement situés dans le nord, fief historique de la famille Gnassingbé qui dirige le pays depuis 48 ans. Tchabouré Gogué, un des trois autres candidats, a lui aussi enregistré de bons scores dans cette région du nord dont il est originaire. Au total, ce professeur d'université, candidat de l'Alliance des démocrates pour le

développement intégral (ADDI), a obtenu 8% des voix, selon ces résultats partiels. La commission électorale (Céni) n'a pas encore donné les résultats de Lomé, la capitale et le poumon économique du pays, une ville historiquement acquise à l'opposition. La Céni avait estimé le taux de participation entre «53 et 55%» des inscrits, une mobilisation a priori bien inférieure à celle de la présidentielle précédente, en 2010, où la participation s'était élevée à 64,68%.

M. Gnassingbé brigue un troisième mandat après avoir remporté en 2005 et 2010 des scrutins dont les résultats ont été contestés par l'opposition. Il avait initialement été porté au pouvoir par l'armée en 2005 à la mort de son père, le général Gnassingbé Eyadéma, qui avait gouverné le Togo d'une main de fer pendant 38 ans. En 2010, M. Fabre, qui s'opposait déjà au président Gnassingbé, avait été battu avec 33,93% des voix contre 60,88% au dirigeant sortant.

APS

SELON LE PROFESSEUR AMÉRICAIN WILLIAM B. QUANDT

Les crises dans certains pays du Moyen-Orient sont dues au système de gouvernance autoritaire

Les crises dans des pays du Moyen-Orient sont notamment dues au système de gouvernance autoritaire qui avait poussé les populations au soulèvement, a indiqué lundi à Alger, le professeur américain William B. Quandt, spécialiste des questions du Moyen-Orient.



Les problèmes auxquels sont confrontés actuellement des pays du Moyen-Orient sont dus en particulier «au système autoritaire qui avait poussé les populations de ces pays à se soulever pour changer la nature du régime», a affirmé M. Quandt lors d'une rencontre avec la presse.

Il a cité pour exemple, la Tunisie, l'Egypte, théâtre de révoltes populaires en 2010 et 2011 ayant conduit au départ des dirigeants de l'époque. «La période d'avant les révoltes a été caractérisée par des régimes ayant monopolisé le pouvoir, donnant ainsi l'impression à la population que les autorités en charge du pays ne servaient que leurs propres intérêts», a-t-il estimé.

Selon lui, cette situation a conduit notamment les jeunes à se révolter avec l'usage des réseaux sociaux comme un moyen d'échange d'information devenu incontournable à l'ère des nouvelles technologies.

«Ces soulèvements, a-t-il ajouté, avaient la caractéristique d'être des mouvements à l'horizontale et non à la verticale avec l'absence d'un leader, mais possédant plusieurs centres de mobilisation dans le but de changer le système». Toutefois, en dépit de ces bouleversements sociaux, «l'Etat ne

Les Etats-Unis font de la lutte contre

Daech une priorité au Moyen-Orient

Le président chinois félicite Noursoultan Nazarbaïev pour sa réélection à la présidence kazakhe

l'organisation extrémiste autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) leur priorité dans la région du Moyen-Orient, a souligné lundi le professeur américain William B. Quandt, dans une déclaration à l'APS.

«En Irak et partiellement en Syrie, les Etats-Unis sont engagés militairement contre Daech», a rappelé M. Quandt en marge d'une conférence-débat à l'Université d'Alger, «sous le thème «les défis d'Obama au Moyen-Orient».

La coalition internationale, dirigée par les Américains, «a une possibilité d'éradiquer les extrémistes en Irak, mais en Syrie, je ne pense pas qu'il ait une stratégie, c'est plus complexe, la situation est plus grave dans ce pays», a estimé cet ancien membre du Conseil américain de Sécurité.

Interrogé sur les déclarations du secrétaire d'Etat américain John Kerry, le mois dernier, relatives à la disposition des Etats-Unis pour un éventuel dialogue avec le gouvernement syrien, M. Quandt a affirmé qu'en Syrie, il n'a pas vraiment de dialogue avec le président Bachar al-Assad, mais une action parallèle.

«Cela veut dire qu'on n'attaque pas les forces d'al-Assad, mais on ne les soutient pas non plus. La concentration se fait principalement sur les éléments de Daech pour les éradiquer en Irak d'abord, puis en Syrie», a-t-il expliqué.

A une question sur le rôle des Américains dans la lutte antiterroriste dans les régions du Maghreb et du Sahel africain, M. Quandt a indiqué que son pays «se contente de la coopération sécuritaire avec les pays des deux régions».

Par ailleurs, M. Quandt, à la tête du département des Etudes politiques à l'Université de Virginie (1994-2011), a affirmé que les dirigeants américains préfèrent la solution politique pour la résolution des crises en Libye, au Mali et au Yémen.

DESTRUCTIONS DE MAISONS PAR ISRAËL Grève générale dans les territoires occupés en 1948

Les Palestiniens des territoires palestiniens occupés en 1948 observaient mardi une grève générale pour protester contre les destructions de maisons de familles arabes par les autorités israéliennes.

Dans les localités arabes, occupées par Israël en 1948, les institutions publiques, les établissements scolaires, les banques et la grande majorité des magasins n'ont pas ouvert, ont rapporté les médias. «Grève est une réponse à l'escalade des autorités israéliennes et à la poursuite de la féroce politique d'incitation à la haine contre les Arabes lancée par le Premier ministre Benjamin Netanyahu lors des élections», a affirmé dans un communiqué le Haut comité pour les Arabes d'Israël. Cet appel à la grève doit culminer avec une manifestation dans l'après-midi «au cœur de Tel-Aviv», selon les médias. Les autorités israéliennes ont récemment détruit plusieurs maisons et fait évacuer des dizaines d'autres, tandis que les associations de défense des Arabes israéliens affirment que des dizaines de milliers de maisons sont sous le coup d'un ordre de démolition.

KAZAKHSTAN

Le président chinois félicite Noursoultan Nazarbaïev pour sa réélection à la présidence kazakhe



Le président chinois Xi Jinping a félicité lundi son homologue du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev, réélu dimanche en recueillant 97,7% des voix lors d'un scrutin anticipé au taux de participation record de plus de 95%. Dans son message, M. Xi a indiqué que «la Chine et le Kazakhstan sont de bons amis, de bons voisins et de bons partenaires qui se font confiance et s'entraident mutuellement».

«Leurs relations bilatérales ont connu un développement sain et rapide depuis que les deux pays ont établi des relations diplomatiques, et ce en s'appuyant sur l'approfondissement de la confiance politique mutuelle, la coopération mutuellement bénéfique et la coordination stratégique», a ajouté M. Xi. Selon un responsable de la Commission électorale centrale (CEC), Noursoultan Nazarbaïev a obtenu 97,7% des voix, ne laissant que moins de 2% des voix aux deux autres candidats, Abelgazy Koussaïnov et Tourgoun Syzdykov. Le taux de participation s'est établi à 95,22%. «Ce taux de participation record a prouvé l'unité du peuple kazakh, son désir d'une vie stable et son soutien au programme que Je lui avais présenté», avait déclaré M. Nazarbaïev quelques minutes après la publication des premiers sondages le donnant vainqueur.

«Sans cette confiance, il me serait difficile de réussir à faire du Kazakhstan l'un des «où pays les plus développés du monde, l'objectif qu'a fixé Noursoultan Nazarbaïev pour son pays», a-t-il ajouté. Élu président pour la première fois en 1991 - il était alors le seul candidat -, Noursoultan Nazarbaïev a été réélu en 1999, 2005 et 2011, chaque fois avec des scores spectaculaires dépassant les 80% des voix.

APS

PROGRAMME NUCLÉAIRE IRANIEN

Le conflit au Yémen s'invite aux négociations USA-Iran



Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a rencontré lundi à New York son homologue iranien Mohammad Javad Zarif en vue d'un accord fin juin sur le programme nucléaire de Téhéran, mais les ministres devaient également parler du conflit au Yémen.

Cette nouvelle entrevue entre les deux hommes, la première depuis la conclusion le 2 avril à Lausanne d'un accord-cadre entre l'Iran et les grandes puissances, s'est déroulée en marge de la conférence de suivi du Traité de non-prolifération nucléaire aux Nations unies. Les 190 pays signataires du TNP, entré en vigueur en 1970, vont tenter jusqu'au 22 mai de relancer le désarmement nucléaire.

Le groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) souhaite obtenir une réduction draconienne des capacités nucléaires iraniennes pour garantir que Téhéran n'obtiendra jamais l'arme

atomique en échange d'une levée des sanctions internationales qui brident son économie. Nombre de questions épineses, comme le rythme de levée des sanctions et le mécanisme qui permettrait de les remettre en place en cas de non-respect de ses obligations par l'Iran, restent à résoudre.

Un accord final doit être bouclé en principe au «juin.

Depuis qu'ont repris à l'automne 2011 ces tractations sur le nucléaire iranien, Washington assure que les discussions portent principalement sur ce dossier. Les diplomates américains reconnaissent toutefois régulièrement que les Etats-Unis et l'Iran — qui n'ont plus de relations diplomatiques depuis «5 ans — parlent aussi de la lutte contre le groupe Etat is-

lamique et plus récemment du Yémen.

Avant de voir M. Zarif, M. Kerry s'était dit convaincu que le Yémen serait évoqué puisque l'Iran est évidemment un soutien des Houthis, des rebelles chiites. Le ministre américain avait ajouté qu'il allait exhorter son interlocuteur iranien à aider à mettre fin aux violences au Yémen, avertissant que l'avenir du pays ne devait pas être décidé par «des parties extérieures et des intermédiaires».

La coalition arabe au Yémen menée par l'Arabie saoudite a affiché lundi sa détermination à allier pression militaire et action politique pour rétablir l'autorité «légitime» dans le pays en guerre, où les raids aériens visent toujours les Houthis soutenus par l'Iran chiite.

Dans la crise yéménite, Washington s'est rangé du côté des puissances sunnites du Golfe en leur apportant un soutien militaire logistique et en termes de renseignements.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Conseil de sécurité de l'ONU et la communauté internationale appelés à résoudre le conflit

L'Organisation Oxfam International a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que la communauté internationale à œuvrer à la résolution du conflit sahraoui actuellement confiné dans une «impasse». «Le Conseil de sécurité doit redonner un nouvel élan au processus de négociation afin de surmonter l'impasse actuelle, en reconnaissant publiquement que le statu quo n'est pas une option.

Cet élan devra mener à une entente sur le contenu d'une possible solution, ainsi que sur les moyens d'atteindre l'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental, a recommandé l'organisation non gouvernementale (ONG).

Dans une longue note d'information intitulée «40 ans d'exil, les réfugiés sahraouis abandonnés par la communauté internationale», Oxfam International a ainsi interpellé l'institution onusienne en vue de «démontrer une volonté politique de parvenir à une solution durable conforme au droit international», estimant que les «actions de ses membres doivent être guidées par les engagements pris envers le peuple sahraoui plutôt que par leurs intérêts nationaux». Il leur est, à ce propos, recommandé de «compléter les consultations à huis clos au sein du Conseil de sécurité par des réunions d'information publiques et ce, au moins une fois par an. Ces réunions devraient inclure les présentations de l'envoyé personnel et du représentant spécial du secrétaire général».

Abordant la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), dont elle a réaffirmé le rôle et le mandat, l'ONG a appelé à ce qu'elle remplisse les fonctions de maintien de la paix, incluant la «surveillance, l'évaluation et la communication» sur l'évolution de la situation dans les territoires occupés sahraouis par le Maroc. Remontant à la genèse du processus de règlement du conflit, depuis le cessez-le feu observé en 1991 entre les protagonistes, l'organisation déplore «un

statu quo dans la durée» et fait endosser la responsabilité «seule et exclusive» de l'organisation du référendum au Représentant spécial de Ban Ki-moon ainsi qu'à la Minurso, précisément installée à cet effet.

Ily va de la crédibilité du Conseil de sécurité

«Cependant le Conseil de sécurité a systématiquement échoué à apporter un cadre clair dans les négociations politiques ralentissant toute avancée vers la tenue d'un référendum au Sahara occidental», a relevé Oxfam, notant que cet état de fait a «entaché la crédibilité du Conseil de sécurité sur ce dossier et a contribué à la poursuite de l'impasse».

Évoquant l'échéance annuelle fixée pour l'examen du dossier sahraoui par le Conseil de sécurité, à savoir la fin du mois courant, le document d'Oxfam évoque un sentiment de «désespoir» des Sahraouis vis-à-vis du processus de règlement qu'ils ont ironiquement surnommé «le mensonge d'avril».

Le document de l'ONG estime, à ce propos, que la communauté internationale a fait un pas «en arrière» en renvoyant en 2007 la responsabilité du règlement du conflit aux deux parties au conflit, alors qu'il était basé avant sur des plans onusiens. «Depuis 2014, l'envoyé personnel de Ban Ki-moon, Christopher Ross peine à concrétiser sa stratégie de diplomatie de la navette entre les parties. Malgré la valeur potentielle de telles réunions informelles, elles ne devraient pas se substituer à des négociations franches, abordant en profondeur les véritables enjeux, à savoir la teneur

d'une solution politique conforme au droit international», lit-on dans le document.

Face à ce statu quo, Oxfam se dit «inquiète» de voir la communauté internationale accepter cette situation et estime que les Nations unies «souffrent d'un manque de soutien» de pays comme les USA, la France, le Royaume-Uni, l'Espagne et la Russie. «La communauté internationale doit faire respecter le droit international», a conclu l'ONG à ce sujet.

Contexte humanitaire fragile des réfugiés

Abordant la situation des réfugiés sahraouis contraints à l'exil dans les camps de Tindouf depuis 40 ans, le document d'Oxfam dresse un aperçu exhaustif des endureances vécues au quotidien par cette population, étroitement dépendante de l'aide humanitaire internationale.

«Consommer le même panier alimentaire depuis des décennies a des conséquences graves, tant pour la santé physique que psychologique», est-il souligné, évoquant ainsi une situation alimentaire «vulnérable». Depuis janvier 2015, le panier dispensé par le Programme alimentaire mondial (PAM) a ainsi été réduit à 7 produits au lieu de 9, rendant ainsi «entier» le défi de la diversification et de la lutte contre la «malnutrition», a-t-elle déploré.

Relevant que les enfants sont les «premières victimes» de cette situation, le document note qu'en dépit des efforts enregistrés en matière d'alphabétisation, des obstacles «empêchent une éducation de qualité». Si des nappes phréatiques per-



mettent aux réfugiés sahraouis de s'approvisionner en eau, il demeure que celle-ci est caractérisée par un taux élevé de salinité, indique Oxfam, relevant par ailleurs l'absence de système de canalisations.

«L'année 2015 présente un véritable défi», a observé l'ONG, rappelant que les besoins humanitaires actuels sont chiffrés à 37 millions de dollars, et déplorant qu'en 2014, 75% des attentes identifiées n'étaient pas couvertes. Dans sa note d'information, Oxfam a consacré un chapitre à la jeunesse, laquelle représente 60% de l'ensemble de la population des camps, et y décrit l'«absence» de perspectives d'avenir qu'elle nourrit en raison de la perdurance du conflit et ce, y compris parmi les détenteurs de diplômes.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
DAIRA DE DJENDEL
COMMUNE DE DJENDEL
NIF : 30 233 251 441 0984

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 49 et 114 et 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 , Portant réglementation des marchés publics complété et modifié , le Président de l'Assemblée Populaire Communale , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'appel d'offre National restreint n° 03/2015 afférant à l'opération suivante : ETUDE ET REALISATION DE SEPT (7) CLASSES A DJENDEL CENTRE paru le :18/03/2015 aux quotidiens EL DJAAZAIRIA FL OULA en langue Nationale et au quotidien DK NEWS en langue Française paru le : 18/03/2015 , que la commission d'évaluation des offres a procédé à l'analyse des offres techniques et financières en date du 19/04/2015 pour l'attribution provisoire de l'opération suivante :

N°	Designation du projet	Entreprise	Note Technique	Montant après correction	Délai d'exécution	OBS
01	ETUDE ET REALISATION DE SEPT (7) CLASSES A DJENDEL CENTRE	ENTREPRISE DE TRAVAUX DE BÂTIMENTS ET HYDROLIQUE (TOUT CORPS D'ETA) CHAMBAZI LAKHDAR NIF:19894200000739	53	35.197.458.66 DA	08 Mois	La seule offre technique retenue

Les soumissionnaires non retenus et qui sont concernés peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter de la 1ere publication de cet avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la 1ere publication du présent avis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE INDUSTRIE ET DES MINES
ولاية الجلفة
مديرية الصناعة و المناجم

AVIS DE CORRECTION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 04/2015 DU 16/03/2015

Conformément aux dispositions des articles 49 et 125 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction l'industrie et des mines informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint n°04/2015 du 16/03/2015 concernant la réalisation des travaux ci-après ; dans le cadre de l'opération : Réhabilitation et développement de la zone d'activité de Djelfa -partie 02 - PCCE 2011

* Lot 01: voirie +Assainissement +AEP - partie 02 -
* Lot 02: Aménagement extérieur -partie 02-

Qu'une erreur s'est glissée sur l'avis d'attribution provisoire publié au BOMOP et dans les journaux «الجفالة» et «DK NEWS» daté du 26/04/2015
Il fallait lire les résultats comme suit :

N°	Projets	Entreprise	La note d'offre technique	Montant proposé après correction TTC (DA)	Délai	Observation
01	Lot 01: voirie +Assainissement +AEP - partie 02 -	SARL NAIL ROUTES NIF:901017019000245	34,00	64 970 088.30	(12)MOIS	Offre pré qualifiée techniquement classe moins dure
02	Lot 02: Aménagement extérieur -partie 02-	E.T.B. DIAB SAAD NIF:198417170244330	37,33	19 995 417.00	(03)MOIS	Offre pré qualifiée techniquement classe moins dure

Les recours éventuels peuvent être introduits auprès de la commission des marchés compétente de la Wilaya dans un délai de 10 jours à compter de la première date de parution du présent avis, et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, les soumissionnaires peuvent demander des explications sur les résultats de l'évaluation dans un délai de 03 jours à partir du premier jour de parution de ce présent avis

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DAIRA DE BISKRA
COMMUNE DE BISKRA

AVIS D'ADJUDICATION

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'il sera procédé à la mise en location d'un espace couvert cité khoubzi pour les pratiques sportives d'une superficie de 254 m² par adjudication aux enchères publiques dix (10) jours après l'apparition de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux à la salle des délibérations de la commune de Biskra à 10h00 dix heures du matin.

Le montant de la mise à prix est : 20.000,00 DA par mois.

Les conditions de participation à l'adjudication :

- Une demande de participation, adressée au moins de 24 h avant la date de l'adjudication.
- Un casier judiciaire.
- Un extrait de naissance.
- Un extrait des rôles de toutes contributions de l'année en cours.
- Photocopie de la carte d'identité nationale.
- (02) deux photos.
- Un certificat de résidence.
- Un cautionnement provisoire à remettre entre les mains du trésorier communal d'un montant de : 100.000,00 DA (chèque visé).
- Une copie des références comptable pour l'année en cours et antérieure si ya lieu.
- Une quittance d'acquisition du cahier des charges.
- Cahier des charges cacheté et signé par l'adjudicateur.
- Attestation au diplôme sportif.

Les intéressés sont invités à retirer les cahiers des charges de ces adjudications auprès du bureau patrimonial communal de l'APC de Biskra contre paiement de 1.500,00 DA.

N.B : *dans le cas où l'adjudication est déclarée infructueuse, il sera procédé une deuxième Adjudication après (10) dix jours de la première adjudication.

* les dossier ne seront pas remis aux adjudicateurs

DK NEWS

Anep : 321 719 du 29/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DAIRA DE BISKRA
COMMUNE DE BISKRA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT, N°18/2015

N° FISCAL : 096207019069519

LE président de l'APC de Biskra lance un avis d'appel d'offre national restreint portant :

Acquisition 02 camions à benne de 15 tonnes Dans le cadre de programme Acquisition matériel de transport et outillage (véhicules utilitaires, camions, camions benne taseuse, camions nacelle, tracteurs, remorques, citernes, engins (50/2010)

Les fournisseurs intéressés et qualifiés sont invités à retirer le cahier des charges auprès du

Bureau du marché au siège de l'APC, sis au : RUE OKBA IBN NAFAA -Biskra-Contre paiement de : 1.500,00 DA pour le cahier des charges : L'offre doit parvenir dans une enveloppe fermée anonyme adressée à : Monsieur le président de l'APC DE BISKRA, L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante: "soumission à ne pas ouvrir" appel d'Offre restreint N...../2015, L'offre technique doit être distincte de l'offre financière chacune sous pli fermé. Mentionnant sa nature (offre technique ou offre financière)

L'offre technique: doit comprendre les pièces suivantes:

01. cahier des charges techniques rempli signé, cacheté et daté,
02. Déclaration à sousscrire rempli signé, cacheté et daté,
03. Déclaration de probité rempli signé, cacheté et daté,
04. copie de Registre de commerce qui contient le code de l'activité,
05. copie du casier judiciaire N°3 de l'entrepreneur ou gestionnaire valable de 03 mois.
06. copie d'Extrait de rôles apuré ou avec échéance (valable de 03 mois) copier concernant la résidence administrative et copier concernant le lieu d'activité
07. copie de Mises à jour CASNOS, en cours de validité.
08. copie d'identification fiscal
09. copie de Statut de l'entreprise
10. copie des comptes sociaux pour les sociétés de l'année 2013
11. Fiche technique à matériel avec photo.
12. Tableau des résultats financiers pour les dernières trois années 2011/2012/2013 légalisé par commissaire aux comptes

L'offre financière: doit comprendre les pièces suivantes:

- 01- lettre de soumission rempli signé, cacheté et datée.
- 02- bordereaux des prix unitaires rempli signé, cacheté et datée.
- 03- devis estimatifs et quantitatifs rempli signé, cacheté et datée.

Le dépôt des offres est fixé le quinzième jour à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP au bureau de comité d'ouverture des plis de la commune de Biskra. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours plus délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 14,00 h au siège de l'APC de Biskra -

DK NEWS

Anep : 321 718 du 29/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida
NIF : 0991 0901 9187 019

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/2015

L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, dont le siège social est à 02 Bd Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour suivi de la réalisation (y compris VRD) des 250 Logements Publics Locatifs à GUERROUAOU , programme 2770 RHP 2010 , Wilaya de Blida.

Les bureaux d'études intéressés , peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Bd Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, contre paiement des frais de reproduction fixés à mille cinq cent (1.500,00) DA non remboursable.

Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans une (01) enveloppe.

- Une enveloppe contenant «l'Offre Technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (toutes les photocopies doivent être légalisées).

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article III.2 page 10 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

L'enveloppe doit parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :
A Madame La Directrice Générale de l'O.P.G.I de Blida
« Soumission à ne pas ouvrir »
Avis D'appel D'offres National Ouvert N°15/2015.
Pour Suivi de la réalisation (y compris VRD)
250 Logements Publics Locatifs,
à GUERROUAOU,
Programme 2770 RHP 2010.
Wilaya de Blida

La date de dépôt des offres est fixée à vingt un (21) jours avant 12:00h, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel national dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14,00h, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant à la même heure.

La période de validité de l'offre est équivalente à (90) quatre vingt dix jours augmentée de la période de préparation des offres.

DK NEWS

Anep : 321 706 du 29/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida
NIF : 0991 0901 9187 019

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :12/2015

L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, dont le siège social est à 02 Bd Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, lance un avis d'appel d'offres national OUVERT pour la réalisation en TCE de 30 Logements sociaux participatifs y compris commerciaux A BOUARFA, wilaya de Blida-Programme quinquennal 2005-2009

Seules les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie I et plus en Bâtiment (activité principale ou secondaire) en cours de validité peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis à 02 Bd Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, contre paiement des frais de reproduction fixés à mille cinq cent (1.500,00) DA non remboursable.

Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant «l'Offre Technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'Offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 10 page 11 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A Madame La Directrice Générale de l'O.P.G.I de Blida

« Soumission à ne pas ouvrir »

Avis d'Appel D'offres National OUVERT N° 12/2015.
Portant la réalisation des travaux en TCE de 30 logements sociaux participatifs y compris locacommerces à BOUARFA, programme quinquennal 2005-2009 – Wilaya de Blida

La date de dépôt des offres est fixée au 21^{eme} jour de 08,00h à 12 :00h, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14,00h, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

La période de validité de l'offre est équivalente de (90) quatre vingt dix jours à compte de jours d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 321 709 du 29/04/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Télésurfing
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Un tueur au visage d'ange
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de services My Million
20h35 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Can-teloup
20h55 Série dramatique Forever Inédit
21h50 Série dramatique Forever
22h45 Série dramatique Forever
23h35 Loterie Tirage de l'Euro Millions
23h39 Série policière Blacklist

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:05 : Marathon des sables
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Autre : Météo 2
13:03 Autre : Journal
13:50 Sport : En route pour la finale
13:51 Autre : Météo 2
13:55 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:45 : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
18:55 Autre : Joker
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h25 Jeu N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h44 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h45 Magazine musical Alcaline l'instant
20h50 Météo 2
20h55 Histoire Apocalypse : la 2e Guerre mondiale
21h45 Histoire Apocalypse : la 2e Guerre mondiale
22h40 Histoire Apocalypse : la 2e Guerre mondiale
23h35 Histoire Apocalypse : la 2e Guerre mondiale

3

06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Krypto le superchien
06:56 : Krypto le superchien
07:07 : Krypto le superchien
07:18 : Krypto le superchien
07:33 : Marsupilami
08:01 : Bob l'éponge
08:27 Série TV : Shaun le mouton
08:34 Série TV : Shaun le mouton
08:41 : Peanuts
08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Autre : Questions au gouvernement
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Série dramatique La vie devant elles
Inédit
21h35 Série dramatique La vie devant elles
22h25 Météo
22h28 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
22h30 Grand Soir 3
23h10 Magazine culturel Le divan de Marc-Olivier Fogiel

CANAL+

06:50 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:22 Autre : La météo
07:23 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:02 Autre : La météo
08:04 : Zapsport
08:05 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : Mis à l'épreuve
10:05 Culture Infos : Le tube
10:45 Cinéma : States of Grace
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Série TV : Spotless
15:00 Série TV : Spotless
15:55 Culture Infos : L'effet papillon
16:35 Série TV : Ma pire angoisse
16:37 : Qui est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
18:10 Série TV : Les tutos
18:12 Série TV : Les tutos
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h05 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
21h00 Salaud, on t'aime Inédit
23h01 Magazine du cinéma Plateau cinéma documentaire
23h03 Histoire Last Days in Vietnam

M

06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:55 Autre : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Raising Hope
10:30 Série TV : Raising Hope
10:50 Série TV : Drop Dead Diva
11:45 Série TV : Drop Dead Diva
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 : Le manoir de Cold Spring
15:40 Série TV : Mistresses
16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent
17:20 Autre : Les reines du shopping
18:25 Autre : Les reines du shopping
19h45 Le 19.45
20h10 Scènes de ménages
20h55 Téléréalité Recherche appartement ou maison Inédit
22h15 Téléréalité Recherche appartement ou maison
23h35 Téléréalité Recherche appartement ou maison

TÉLÉ

La sélection

20h55

Grey's Anatomy**Résumé**

La soeur d'April, venue l'aider à préparer ses noces, se montre rapidement insupportable. April est très agacée par son comportement. Matthew et Jackson sont forcés de travailler ensemble après avoir été témoins d'un accident. Ils s'organisent pour gérer les blessés. Pendant ce temps, Callie et Arizona cherchent à renouer des liens pour restaurer leur relation, et Cristina est mise sous pression par une opération chirurgicale à venir. Elle doit opérer devant des caméras dont les images seront retransmises en direct. Le stress monte pour la jeune femme. C'est alors qu'un visage familier fait son retour à l'hôpital...

2

20h45

Disparue**Résumé**

En pleine nuit, effrayée, Léa a laissé un message sur le téléphone portable de son père, lui demandant de l'aider. Cet appel, qui a été localisé dans les environs de la gare, ravive l'espoir de tous et relance l'enquête. Aidé de Nicolas, serveur au restaurant Morel, Julien se met à écouter les communications de la police sur une radio trahi que et commence sa propre enquête...

3

19h30

Des racines et des ailes**Résumé**

Des historiens, des naturalistes et des agriculteurs se battent pour faire vivre la Normandie, du Pays d'Auge aux îles anglo-normandes, en passant par les forêts du Perche. Arnaud Guérin, géologue, propose de surveiller la Basse-Normandie, tandis que Valentin Giard, agriculteur du Cotentin, met tout en oeuvre pour redonner vie au manoir du Parc, l'un des plus beaux monuments de la région. Dans l'Orne, Patrick et Francine Mercier produisent leur propre camembert fermier et bio depuis trois ans. Le voyage se poursuit à Cherbourg, où Virginie Brenot Beauprère fait revivre l'histoire du XXe siècle. Enfin, à Audigny, Anne Isabelle Boulon, travaille dans une association de protection de cette petite île anglo-normande.

CANAL+

20h55

Les nouveaux loups de Wall Street**Résumé**

Actuellement, sur les marchés financiers, les opérations sont de plus en plus fréquemment réalisées en microsecondes, grâce à des ordinateurs très rapides et ultra performants. Cette nouvelle pratique est appelée le Trading Haute Fréquence. Mais selon certains experts, cette méthode pourrait avoir des effets aussi dévastateurs que les subprimes. Le marché des subprimes s'est peu développé en France, mais aux États-Unis, de nombreux foyers de sont retrouvés en situation de défaut de paiement. Le réalisateur Ali Baddou est parti en immersion au cœur du système, à la rencontre des nouveaux loups de Wall Street.

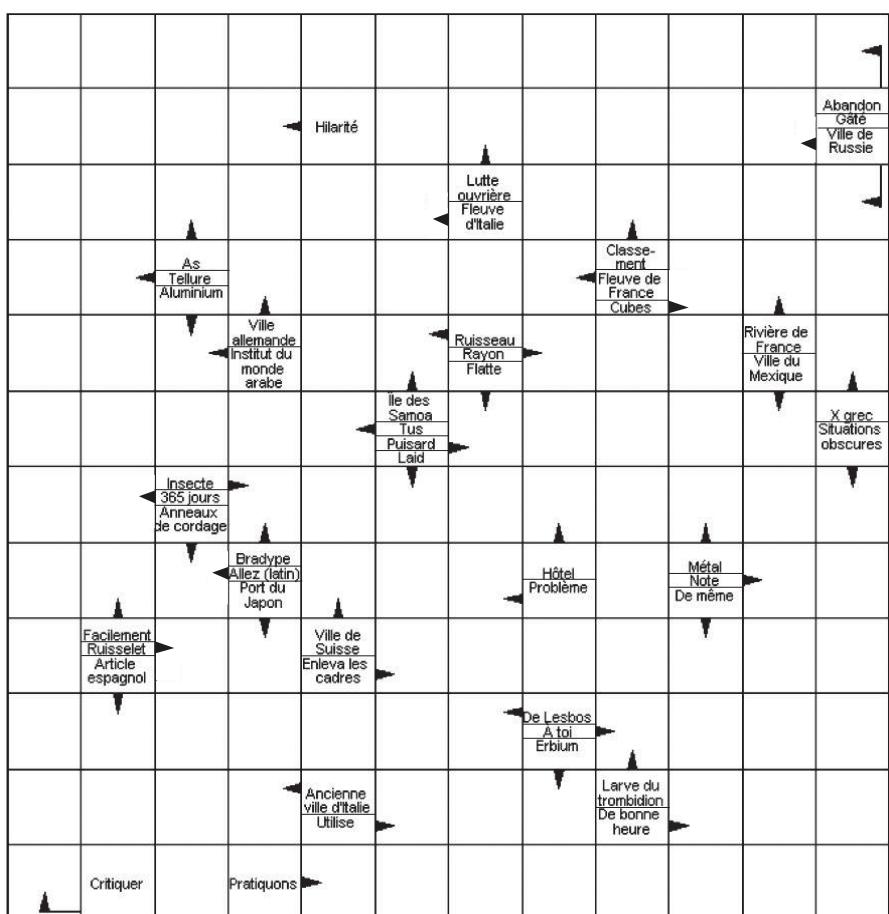
M

20h50

M6 fête les 30 ans du Top 50**Résumé**

Une cinquantaine d'artistes d'hier et d'aujourd'hui se produisent sur la scène du Palais des sports de Paris pour célébrer l'anniversaire du Top 50, le rendez-vous mythique qui célèbre cette année ses 30 ans d'existence. La fête se poursuit avec cette nouvelle soirée placée sous le signe de la bonne humeur et de la nostalgie, qui met cette fois en lumière les chansons les plus dansantes ayant animé le Top 50 depuis sa création. Jimmy Somerville, Sabrina, Nadiya, Bananarama, Samantha Fox, le Hermes House Band, Boris et bien d'autres artistes reprennent leurs tubes et les plus grands succès du classement, reconnaissables entre tous.

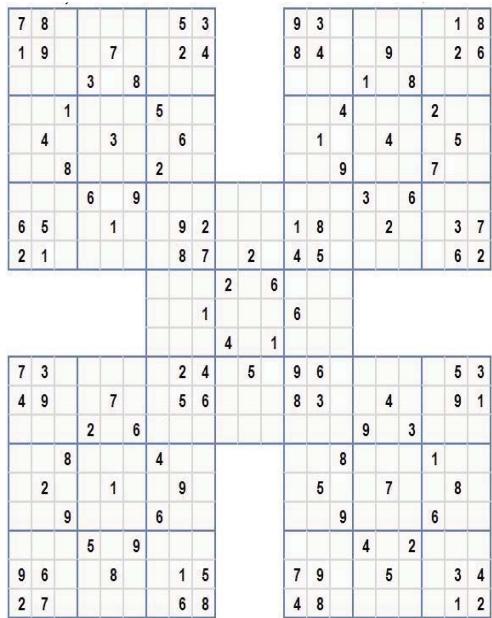
Mots fléchés n°937



Samouraï-Sudoku n°937

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°937

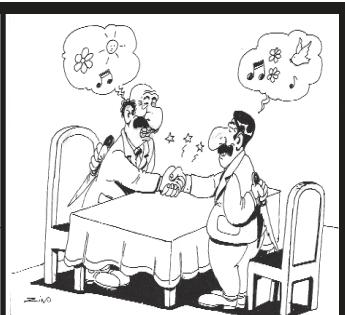
► Horizontalelement:

1. Atroce
2. Brûlure - Fleur
3. Consپua - Deux - Meilleur
4. Théologien allemand - Germanium
5. Pronom relatif - Ursus
6. Ancien oui - Our - Instrument d'optique
7. Assemblages de feuilles de papier - Unité élémentaire d'information ne pouvant prendre que deux valeurs distinctes (plur.)
8. Marque l'intention, le but - Oiseau - Liquide
9. Pareil - Inoffensif
10. De la haute montagne - De bonne heure
11. Samuser - Nobélium - Béryllium
12. Dévête - Unité de mesure du travail - Souverain

► Verticalement:

- 1. Mode d'orientation pour certains animaux
 - 2. Pause pour prendre le café
 - 3. Exprime la râlerie - Monstre un grand contentement
 - 4. Note - Organisme et compositeur français - Mesure chinoise
 - 5. Ensemble de veines du marbre - Ruegueux
 - 6. Sec - Palmier
 - 7. De naissance - Suppression, dans la prononciation, de la voyelle finale d'un mot devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet
 - 8. Anneau de cordage - Paradise
 - 9. Plante à bulbe - Niobium - Métal précieux
 - 10. Souhaitaient ardemment
 - 11. Superposer des poissons salés dans les barils - Tantale - Ceinture japonaise
 - 12. Dans la rose des vents - Indique une succession

7 erreurs



CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME (JEUNES)

L'Algérie termine 5^e au tableau final des médailles



L'Algérie a terminé 5^e au tableau final des médailles des 2^{es} championnats d'Afrique d'athlétisme (cadets et cadettes), clôturés dimanche à Port Louis (Maurice), alors que l'Afrique du Sud a pris la première place suivi du Kenya et du Nigeria.

Les athlètes algériens ont remporté un total de quatre médailles (deux or et deux bronze), selon le site de la compétition www.maa.mu. La première médaille en vermeil a été l'œuvre de la sauteuse Wiham Meriem au concours de la hauteur, avec un saut de 1,69 m, nouveau record d'Algérie détenu par la même athlète (ancien record 1,66 m). La seconde médaille de même couleur est revenue à May Messika Mezioud, au concours de la perche avec un saut de 3,20m. Ces deux médailles d'or s'ajoutent à deux autres en bronze.

Le titre par équipes est revenu à l'Afrique du Sud avec un total de 29 médailles (17 or, 6 argent et 6 bronze) devant le Kenya avec 19 consécration (8 or, 9 argent et 2 bronze), alors que la 3^e position a été prise par le Nigeria avec 6 médailles (2 or et 4 argent). Le Botswana a pris la 4^e position avec un total de 4 médailles (2 or et 2 argent). La 18^e et dernière position est revenue aux îles Comores avec une consécration en bronze, obtenu par l'athlète Mohamed Miftahou dans l'épreuve du 2000m. Sous la supervision technique de Hafidha Moktari, de la direction technique nationale chargée des jeunes, la sélection avait pour objectif de "remporter au moins quatre médailles dont une en or", selon les prévisions de la direction. L'Algérie a pris part aux 2^{es} championnats d'Afrique d'athlétisme (cadets et cadettes), avec un effectif de huit athlètes dont cinq filles. Les athlètes concernés: Said Touche (10 000 m), Abderazzak Abed (3000 m), Amira Fertas (marteau), Ouidada Yesli, Imene Bouab (poids), Wiaam Meriem Chibani (hauteur), Farah Lina Benhadjid, May Massika Mezioud (perche).

Sudoku N°936

4	8	2	9	3	7	6	1	6
1	7	3	4	6	5	9	8	2
9	6	8	1	2	7	4	3	
2	3	4	5	9	6	8	7	1
8	1	5	7	2	4	6	3	9
6	9	7	1	8	3	2	5	4
7	4	1	2	5	9	3	6	8
3	2	8	6	7	1	4	9	5
5	6	9	3	4	8	1	2	7

6	5	9	8	3	4	1	7	2
8	1	2	6	5	7	3	9	4
7	4	3	9	2	1	6	5	8

4	9	7	3	1	5	2	8	6
3	1	2	6	8	9	5	7	4
5	6	8	7	4	2	9	3	1
9	3	4	8	2	7	6	1	5
1	7	6	5	3	4	8	2	9
2	8	6	9	6	1	7	4	3
8	5	3	1	7	6	4	9	2
7	4	9	2	5	3	1	6	8
6	2	1	4	9	8	3	5	7

Mots Croisés N°936

MILLEPERTUIS
ORIOLA■OUVRE
NARRER■D■UER
TIEDE■U■ELNE
B■TM■ANTRAIN
ESTANCIAS■SA
L■EIDER■T■MD
IS■R■TAVELEE
ACHETAI■IO■S
REA■ETEINTE■
DATERENT■IOS
EUE■■STEVEN

Mots Fléchés N°936

POISSONNERIE
■MI■ACIERIES
OBIS■TAURE■P
BR■EPEIRE■AI
EAUX■TSARINE
IGNES■EL■N■G
SEISTAN■ETEL
SUR■ESTACADE
ASIE■P■SUCER
NEOTTIES■T■I
C■NA■R■ELEVE
ESSUYER■USA■

TOURNOI DE LUTTE DAN-KOLOV ET NICOLA-PETROV Médaille de bronze pour l'Algérien Sid Azara Bachir

Le lutteur algérien, Sid Azara Bachir (84 Kg), a remporté la médaille de bronze (gréco-romaine) du Tournoi international Dan-Kolov et Nicola-Petrov, organisé du 24 au 26 avril à Sofia en Bulgarie, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

C'est une très belle performance du lutteur algérien qui fait partie de la sélection des juniors mais qui arrive tout de même à s'imposer avec la catégorie des seniors, selon la FALA.

De son côté, Boudjem-



line Akrem (seniors), a terminé à la cinquième place dans la spécialité gréco-ro-

maine (71 Kg). Organisé par la Fédération bulgare de lutte, le Tournoi Dan-Kolov

et Nicola-Petrov a vu la participation de l'Algérie, représentée par douze lutteurs (5 en lutte libre et 7 en gréco-romaine).

La sélection algérienne a été conduite par le staff technique national, composé des entraîneurs Aoune Faycal (lutte libre) et Bendjeda Maazouz (gréco-romaine). Le Tournoi Dan-Kolov et Nicola-Petrov est très important pour les lutteurs algériens qui avaient l'occasion de jauger leurs capacités avant les grandes échéances internationales.

ORAN :

Coup d'envoi de la Coupe d'Algérie militaire de judo

Le coup d'envoi de la Coupe d'Algérie militaire de judo a été donné lundi au complexe sportif régional de la 2^e région militaire d'Oran, avec la participation de 90 judokas dames et messieurs de 17 équipes représentant les différentes régions militaires, commandements, unités, écoles supérieures et d'application.

Dans une allocution d'ouverture de cette manifestation sportive, le commandant air de la 2^e RM, le général Abdelkrim Douaissa a situé l'importance du sport dans la formation du combattant sur le plan physique, mental et spirituel, en plus du développement de l'esprit de discipline militaire et de la bonne moralité.

Il a ajouté que l'objectif de l'organisa-

sation de cette compétition est de mettre en exergue les compétences et les performances au service du développement de toutes les disciplines sportives et de renforcer la pratique sportive au sein de l'Armée nationale populaire (ANP), exhortant les participants à fournir beaucoup d'efforts pour représenter dignement leurs unités, honorer le sport militaire en général et réaliser des résultats à la hauteur des attentes du commandement militaire. Cette compétition de trois jours constitue une étape importante pour préparer les éléments de l'équipe nationale militaire aux Jeux mondiaux militaires de judo prévus en octobre prochain à Séoul (Corée du sud). Parmi les éléments de la sélec-

tion militaire présents à la compétition, Assamer Rachid de la 1^e RM dans la catégorie de poids de 81 kg ainsi qu'Haroun Kamel et Medjadi Mohamed de la 2^e région militaire (60 et 66 kg). A noter l'absence de certains éléments qui ont participé avec l'équipe nationale au championnat d'Afrique clôturé dimanche au Gabon.



GRAND PRIX CYCLISTE DE LA VILLE D'ORAN 120 coureurs à la 21^e édition les 1^{er} et 2 mai

La 21^e édition du Grand prix cycliste de la ville d'Oran (juniors et seniors) se déroulera les 1 et 2 mai 2015, avec la participation de 120 coureurs représentant 17 clubs de 13 ligues du pays, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.

Organisée par la ligue oranaise de cyclisme en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, coïncidant avec les festivités marquant la Fête des travailleurs, cette compétition verra la participation de plus de 55 coureurs juniors et 65 seniors. Le grand prix se déroulera en deux étapes, la première aura lieu vendredi sur le circuit fermé du boulevard de l'ALN (ex-Front de mer) de 4,8 kilomètres à boucler en 18 tours pour les seniors et 15 tours pour les juniors. La seconde étape est prévue samedi à Haf Es-Seddkia sur un circuit fermé de 4,1 km à parcourir 20 fois pour les seniors et 17 tours pour les juniors.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEYBALL (DAMES) Le Kenya abritera la 17^e édition du 10 au 21 juin

La 17^e édition du championnat d'Afrique des nations féminin de volley-ball aura lieu du 10 au 21 juin à Nairobi au Kenya, indique lundi la Confédération africaine de volley-ball (CAVB).

Cette compétition est qualificative pour la coupe du monde féminine qui se déroulera au Japon du 22 août au 6 septembre, précise la CAVB. Le pays organisateur détient 8 titres (1991, 1993, 1995, 2005, 2007, 2011 et 2013) la Tunisie 3 titres (1985, 1987, 1977, 1999) ainsi que l'Egypte (1976, 1989, 2003) tandis que l'Algérie et les Seychelles ont obtenu un seul titre respectivement en 2009 et 2001. La Tunisie et le Cameroun détiennent le record de participation avec 13 phases finales.

MOBILIS-LIGUE 1 USM EL-HARRACH

Laïb : «L'entraîneur Charef donne son accord pour prolonger son contrat»

Le président de l'USM El Harrach (Ligue 1 algérienne de football) Mohamed Laïb a affirmé hier que son entraîneur Boualem Charef, a donné son accord pour prolonger son contrat à la fin de la saison. «Charef s'est engagé avec nous pour un contrat de trois mois, il est d'accord pour le prolonger à la fin de la saison, pour une longue durée qui pourra aller jusqu'à trois saisons», a indiqué à l'APS le premier responsable de l'USMH.

Charef qui avait quitté l'USMH durant l'intersaison, après six années sur le banc d'«Essefa», est revenu à la maison «Jaune et Noir» en mars dernier, en remplacement d'Abdelkader Iaïche, démissionnaire.

Entre temps, Charef avait dirigé la barre technique du MC Alger et de l'USM Bel Abbès. «Si ça ne tenait qu'à moi, Charef restera à l'USMH jusqu'à

la fin de sa carrière, il est l'entraîneur qu'il faut pour nous», a ajouté Laïb.

Évoquant le parcours de son équipe, 2e au classement à deux longueurs du leader, l'ES Sétif, le président de l'USMH a salué la réaction de ses joueurs lors des deux derniers matchs, face au MO Béjaïa et l'ES Sétif.

«Nous avons réussi à battre le leader et son don dauphin, chose qui nous a permis de nous hisser à la deuxième place au classement. Nous sommes en train de gérer notre parcours match par match, et si nous aurons la chance de terminer champion, nous serons les plus heureux», a souligné Laïb.

Concernant la prochaine sortie des siens, face au MC Alger au stade Omar-Hamadi dans le cadre de la 27^e journée de Mobilis-Ligue 1, il a refusé à donner «plus d'ampleur» à ce match qui reste «un rendez-vous ordinaire». «Il ne s'agit pas d'une



finale de Coupe d'Algérie quand même. Le match face au MCA est ordinaire comme les autres. C'est vrai que si nous parvenions à l'emporter cela nous permettrait de préserver notre place sur le podium, mais il ne fait surtout pas donner à cette rencontre plus d'importance qu'il en faut», a-t-il conclu.

Pour meubler l'arrêt de la compétition, qui reprendra ses droits le week-end du 8 et 9 mai, l'USMH effectuera à partir de vendredi un stage bloqué à Tipasa.

USM ALGER

Rétablissement, Hocine El Orfi de retour à l'entraînement

Le milieu de terrain de l'USM Alger, Hocine El Orfi, blessé à une cheville et dispendu du derby contre le MC Alger (0-0) à Bologhine pour le compte de la 27^e journée de Ligue 1 Mobilis, a repris du service lundi selon un programme de préparation spécifique, a indiqué la direction des Rouge et Noir. «Pour un début, El Orfi s'est contenté d'un footing» au stade Omar-Hamadi, sous le regard attentif du staff médical du club, au moment où le reste de l'équipe était à pied d'œuvre au Centre technique national de Sidi-Moussa, pour préparer le match retour de Ligue des champions contre l'AS Kaloum (2-1 à l'aller). L'ancien n°6 de la JS Kabylie et du Paradou AC est toujours incertain de participation à ce rendez-vous continental, prévu le 3 mai (16h30) au stade Modibo-Kéita de Bamako.

MOBILIS-LIGUE 2

Les réserves du CA Batna contre le DRB Tadjenanet «non fondées»

Les réserves formulées par le CA Batna à l'encontre du DRB Tadjenanet à l'issue du match entre les deux équipes (1-1) déroulé le 17 avril 2015 ont été rejetées, indiquait hier la Ligue du football professionnel (LFP) en Algérie. La Commission de discipline de la LFP a jugé «non fondées» ces réserves ayant trait à la participation du joueur Naâmoun Djaber à la rencontre comptant pour la 26^e journée du championnat de Mobilis-Ligue 2 déroulée à Tadjenanet. La direction du CAB avait soupçonné le joueur en question de n'avoir pas purgé une sanction qu'il avait écopée la saison dernière lorsqu'il portait les couleurs du MSP Batna. La décision de la LFP rassure ainsi le DRBT, en course pour l'accession en Ligue 1. Le club promu cette saison au deuxième palier, occupe la 3^e place au classement avec 42 points devant l'O Médéa et le CAB, qui partagent la 4^e place avec 40 points chacun. L'USM Blida, leader incontrôlé, a déjà assuré sa montée en attendant de connaître les deux autres formations qui l'accompagneront dans la cour des grands d'ici à trois journées.

APS

S A N C T I O N S

Un match à huis clos pour le CRB, le MCEE, le CAB et le CABBA

Le CR Belouizdad, le MC El Sulma (Ligue 1), le CA Batna et le CA Bordj Bou Arréridj (Ligue 2), ont écopé chacun d'un match à huis clos, a indiqué hier la Ligue du football professionnel (LFP) en Algérie. La commission de discipline de la LFP, réunie la veille, a sanctionné le CRB pour «exposition d'une banderole avec des slogans diffamatoires» au cours du précédent match à domicile de l'équipe face à l'ASM Oran (victoire 2-1), dans le cadre de la 26^e journée du championnat de Mobilis-Ligue 1, indique la même source. Une mise en garde a été adressée également à la formation de la capitale. Le MCEE, quant à lui, a payé les frais de la «mauvaise organisation», lorsqu'il a accueilli l'USM Bel Abbès (victoire 1-0), lors de la précédente, «avec faits aggravants». En Mobilis-Ligue deux, le CAB ainsi que le CABBA, qui avaient reçu respectivement l'O Médéa (1-1) et le DRB Tadjenanet (0-0) pour le compte de la 27^e journée, ont été sanctionnés pour «jet de fumigènes». Outre leur sanction d'un match à huis clos, les quatre clubs concernés devront aussi s'acquitter d'une amende de l'ordre de 100.000 DA chacun, précise la même source.

MOBILIS-LIGUES 1 ET 2

Harrouche (RC Arbaâ) suspendu pour 4 matchs

Le joueur du RC Arbaâ Hocine Harrouche, a été suspendu pour quatre matchs ferme, tandis que l'entraîneur adjoint de l'ASO Chlef Lamine Kebir, a écopé de six mois de suspension, dont trois avec sursis, indique mardi la Ligue du football professionnel en Algérie. Harrouche, exclu lors du match perdu à domicile par son équipe face au NA Hussein Dey (1-0) dans le cadre de la 26^e journée du championnat de Mobilis-Ligue 1, s'acquittera également d'une amende de 40.000 DA. Il ratera du coup la finale de la Coupe d'Algérie qui mettra aux prises le RAC au MO Béjaïa, samedi prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00). Pour sa part, Lamine Kebir a été sanctionné après son exclusion du terrain lors de la rencontre perdue sur le terrain du CS Constantine (1-0) samedi dernier. Outre cette sanction, qui entre en vigueur à partir de ce jour, une amende de 40.000 DA lui a infligée. L'entraîneur adjoint de la JS Kabylie, Aomar Hamenad, quant à lui, a écopé d'un match de suspension ferme et une amende de 30.000 DA pour avoir été refoulé lors de la rencontre gagnée par son équipe contre le MO Béjaïa (2-1), samedi passé. En Mobilis-Ligue deux, le président du CRB Ain Fekroun, Bekhouche Abdelaziz, refoulé lors du précédent match perdu à domicile face à la JSM Béjaïa (2-1), a été suspendu pour un match ferme et une amende de 60.000 DA.

ARBITRAGE

L'arbitre assistant Bechirene interdit de toute fonction en relation avec le football

L'arbitre assistant Mohamed Chokri Bechirene est interdit d'exercer toute fonction ou activité en relation avec le football, et ce, sans préjudice des poursuites judiciaires éventuelles, indiquait hier la Ligue du football professionnel (LFP) en Algérie sur son site officiel. La LFP n'a pas précisé les raisons de cette sanction, mais Bechirene a été auditionné la semaine dernière par la commission de discipline de l'instance footballistique nationale dans l'affaire du match CS Constantine-NA Hussein Dey (2-1) pour lequel il était désigné le 10 avril en cours. Bechirene ainsi que l'autre arbitre concerné par cette rencontre, Rezgane Mohamed Amine, ont été changés la veille de la rencontre. Rezgane avait écopé de la même sanction jeudi dernier pour «forte présomption d'arrangement du résultat du match», avait précisé la LFP dans un communiqué. Elle a ajouté que des «contacts téléphoniques ont eu lieu entre Rezgane et le président de la section football du NAHD (ndlr, Kamel Saoudi) avec forte présomption d'arrangement du résultat de match». La même source a fait savoir au passage que «ces contacts qui n'ont pas été portés à la connaissance des instances du football par Rezgane comme stipulé par les dispositions du règlement des championnats de football et du règlement de l'arbitre, constituent une infraction avec faits aggravants et tombent sous le coup des sanctions prévues par l'article 77 du code disciplinaire de la FAF». Par ailleurs Saoudi, n'a pas comparu de nouveau devant la commission de discipline de la LFP qui l'avait convoqué pour lundi. De ce fait, il a été suspendu jusqu'à audition, a encore souligné la même source.

COUPE D'ALGÉRIE (FINALE)

MOB - RCA

Vente des billets aujourd'hui à Larbaâ

La vente des billets d'accès au stade Mustapha-Tchaker de Blida où se jouera, le 2 mai prochain la finale de la Coupe d'Algérie MO Béjaïa - RC Arbaâ, est prévue aujourd'hui au stade Smail-Makhlof de Larbaâ, a annoncé hier le vice-président du RCA, Mustapha Zerrouk. Les 11.000 tickets destinés aux supporters du RCA seront vendus «mercredi à partir de 11h au niveau des guichets du stade Smail-Makhlof», a indiqué Zerrouk, en marge de la cérémonie d'exposition du trophée à la salle omnisports 1er novembre de la ville, rappelant que ce quota «est arrivé mardi matin, à la ville de Larbaâ en provenance de la direction du stade Mustapha-Tchaker». Afin d'éviter la revente au marché noir des billets, la direction du RCA a fixé la vente d'au maximum deux billets par personne, a-t-il signalé, affichant son souhait de «voir les présidents des comités de quartiers se rapprocher de la direction du club pour acquérir, chacun, une quantité déterminée de tickets selon le nombre des adhérents de chaque comité». «La direction du RCA va tout mettre en œuvre pour éviter une revente au marché parallèle des billets et insiste à ce que tous la vente des billets se fasse dans l'équité et sans favoriser une certaine catégorie de gens», a-t-il affirmé, appelant les supporters à «s'organiser pour leur déplacement au stade Tchaker et à faire preuve d'esprit sportif avant, durant et après le match».

LIGUE 1 DE FOOTBALL :
Le derby
MC Oran-ASM
Oran échappe
à un deuxième
huis clos

Le derby oranais devant opposer le MC Oran à l'ASM Oran lors de la 28e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football se jouera finalement en présence du public. Le Mouloudia s'en est sorti avec une amende (30.000 DA) pour «jet de projectiles» pendant sa précédente rencontre à domicile face à la JS Saoura.

Pour la même raison, le derby s'était déroulé à huis clos lors de la phase aller, après la sanction infligée à l'ASMO, qui allait recevoir son voisin pour la première fois en Ligue 1 depuis 7 années. Des craintes ont été formulées par les supporters des deux équipes qui appréhendaient un deuxième huis-clos suite au jet des projectiles survenu samedi dernier pendant le match du MCO face à la JSS (1-0) pour le compte de la 26e journée du championnat. Le verdict prononcé, mardi, par la commission de discipline de la Ligue du Football professionnel (LFP) aura ainsi soulagé les férus des derbys dans l'Oranie. Ces derniers appréhendaient la reproduction du scénario de la double confrontation entre les voisins de la capitale, le MC Alger et l'USM Alger, contraints de disputer à huis clos, leurs deux derbys (aller-retour) en championnat cette saison.

La prochaine confrontation entre les deux formations de la capitale de l'Ouest s'annonce palpitante, vu que les deux équipes visent le podium à quelques encabures de la clôture du championnat. Après 26 journées, le MCO est deuxième avec 39 points, tandis que l'ASMO est sixième avec 37 unités.

LIGUE DES CHAMPIONS-1/8 DE FINALE (RETOUR) :
AS Kaloum - USM Alger avancé de 17h00 à 16h30

Le match AS Kaloum - USM Alger, prévu le 3 mai à Bamako (Mali) pour le compte des 1/8 de finale retour de la Ligue des Champions africaine de football (2-1 à l'aller) a été avancé de 17h00 à 16h30, en raison d'un problème d'éclairage au stade Modibo-Kéita, a indiqué lundi le club algérois. "Une faille a été décelée dans le système qui alimente les projecteurs du stade Modibo-Kéita. Il a été donc décidé d'avancer le coup d'envoi du match ASK-USMA d'une demi-heure" a précisé la direction des Rouge et Noir dans un communiqué. Le départ de l'USMA à Bamako est prévu le 30 avril courant, soit trois jours avant la rencontre.

En championnat de Mobilis-Ligue 1, les Rouge et Noir restent sur un nul vierge contre le MC Alger pour le compte de la 27e journée, au moment où l'AS Kaloum a remporté une importante victoire (1-0) face à la SAG de Siguiri, en match en retard de la 10e journée du championnat guinéen de football. A l'instar des autres clubs d'Afrique de l'ouest, engagés dans les épreuves continentales, l'AS Kaloum (Guinée) est contraint de recevoir ses adversaires en Ligue des champions au Mali, en raison du virus Ebola.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS : **Les Sétifiens concentrés sur le Raja de Casablanca**



Depuis lundi dernier, le coach Maddoui et ses joueurs sont sur le terrain pour préparer leur match de vendredi prochain en Ligue des champions face au RAJA de Casablanca qui arriverait aujourd'hui à Sétif justement.

Said Ben

Ainsi donc et après l'amère défaite concédée à El Harrach face à l'USMH (1-0) les gars des Hauts-Plateaux (champions d'Afrique en titre) semblent déjà oublier celle-ci en se concentrant uniquement sur leur match retour des huitièmes de finales de la Ligue des champions. En effet, le Raja de Casablanca ralliera Sétif aujourd'hui, avec un effectif au complet, en vue du match face à l'ESS prévu le vendredi 1er mai au stade du 8-Mai 1945 (18h00) pour le compte des 8es de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique.

L'entraîneur portugais du Raja de Casablanca José Romao a fait appel à 22 joueurs en vue de cette rencontre décisive.

Ainsi donc c'est avec une délégation composée de 36 personnes que le RAJA se présentera à Sétif.

Lors du match aller, disputé dimanche 19 avril au Complexe de Mohammed V de Casablanca, l'ES Sétif (tenant du trophée) avait tenu en échec les Marocains (2-2).

À la faveur de ce résultat, les gars de Sétif sont donnés justement favoris pour ce match retour, mais en football, il a toujours été important de ne point sous estimer une équipe « blessée ». Et comme, désormais, les Sétifiens connaissent bien les difficultés d'une compétition comme celle de la Ligue des champions, pour savoir qu'aucun droit à l'erreur n'est toléré d'autant que la rencontre se joue à domicile.

Ce double avantage du terrain et du public joue donc théoriquement en faveur de l'Entente, encore faut-il que les joueurs Sétifiens soient plus concentrés lors de cette rencontre « retour » décisive.

Le seul point craint par les fans de l'Entente est l'état physique des joueurs, qui, faut-il bien le rappeler, n'ont, pour ainsi dire pas eu du tout de repos depuis l'année dernière. D'ailleurs, les Sétifiens n'avaient presque pas eu de temps de ré-

cupération durant les deux mercatos puisque les compétitions Ligue des champions, championnat et Coupe d'Algérie étaient toujours en cours. Et comme l'a si bien déclaré le gardien de but international Khedairia : « Il va falloir se donner à fond, vendredi prochain, car ce n'est pas le moment de baisser les bras. En tous les cas, les joueurs Sétifiens sont bien concentrés lors des entraînements pour bien préparer cet ultime match des huitièmes de finales de la ligue des champions qui sera arbitré par un trio tunisien sous la conduite du directeur du jeu El Kourdi. S.B.

Liste des 22 joueurs rajaouis :

Khalid Askri- Mohamed Boujed- Hicham Alouche- Zakaria Hachemi- Ahmed Chaghrou- Noureddine Basker- Mohamed Oulhadj- Adel Krouch- Abdeldjalil Jebara Mustapha Belmekadem- Guehi Kouko- Ali Baâmar- Vianney Mabidé- Salaheddine Akkal Jawad Yassine- Yassina Salhi- Abdellah Hafedi- Hamza Bourzouk- Ighodara Osaguona Walid Sabbar- Abdelkarib El-Ouadi- Youcef El-Kenaoui.



ES Sétif : Khedairia en partance ?

Le gardien de but Sofiane Khedairia, qui n'a toujours pas prolongé son contrat avec l'ES Sétif, serait en partance vers un club français ou portugais en vue de la saison prochaine, selon le site spécialisé Koora.

Khedairia étudie actuellement des propositions qui lui sont parvenues de formations françaises et portugaises, précise la même source, sans citer les noms des clubs en question.

Un ultimatum, qui a expiré dernièrement, a été donné par le président de l'ESS, Hassan Hamar, au portier de 25 ans

pour trancher sur la proposition de renouvellement de son contrat qu'il lui a faite.

Selon l'entourage de l'Entente, le premier responsable du leader actuel du championnat de Ligue 1 algérienne de football serait déjà lancé à la recherche d'un remplaçant à Khedairia qui avait rejoint l'ESS en 2012 en provenance du FC Le Mans (National, France). Le portier sétifien avait été convoqué le mois dernier dans la liste élargie de la sélection algérienne en vue du tournoi de Doha, mais il n'a pas été retenu dans la liste finale.

COMPÉTITIONS INTER-CLUBS DE LA CAF : **Tirage au sort des prochains tours le 5 mai**

Le tirage au sort des prochains tours des deux compétitions de la Confédération africaine de football (CAF), Ligue des champions et Coupe de la Confédération, aura lieu le mardi 5 mai 2015 au Caire (Egypte) à partir de 17h00, rapporte l'instance continentale sur son site officiel. Ce tirage au

sort concernera la phase des poules de la Ligue des Champions, ainsi que les 1/8es de finale (bis) de la Coupe de la Confédération. Les qualifiés pour ces tours seront connus ce week-end à l'issue des rencontres des huitièmes de finale retour de la Ligue des Champions et de la Coupe de la

Confédération. En Ligue des champions, l'Algérie est représentée par l'ES Sétif (tenant du trophée), l'USM Alger, et le MCE Eulma, alors qu'en Coupe de la Confédération l'ASO Chlef est toujours en lice, après l'élimination au tour préliminaire du MC Alger.

OSCAR EST SORTI DE L'HÔPITAL

Oscar (Chelsea), transporté à l'hôpital hier après un choc pendant le match contre Arsenal, en est sorti le soir même et sera du déplacement de Chelsea à Leicester pour un match en retard de la 27e journée de Premier League, a déclaré José Mourinho, le coach des "Blues". "Il a quitté l'hôpital et dormi chez lui hier soir. Il devrait être au centre d'entraînement aujourd'hui", a déclaré Mourinho au sujet du milieu de terrain brésilien.



JAMES RODRIGUEZ UNE SAISON RÉUSSIE

James Rodriguez est le quatrième joueur du Real Madrid à marquer plus de 10 buts cette saison en Liga. Absent depuis deux mois après une fracture du cinquième métatarsaire du pied droit, James Rodriguez a effectué son retour avec le Real Madrid au début du mois d'avril. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'ancien monégasque est en forme puisqu'il alterne passes décisives et buts.

Contre le Celta Vigo dimanche soir (2-4), il a même inscrit son 1^{er} but de la saison en championnat.

Le Colombien est d'ailleurs le quatrième joueur du Real Madrid à dépasser la barre des dix buts en Liga cette saison, après Cristiano Ronaldo, Karim Benzema et Gareth Bale. Pour sa première saison en Espagne, James a été l'un des joueurs clés de

l'attaque des Merengue aux côtés de la BBC. Le quatuor a désormais marqué 78 des 99 buts des hommes de Carlo Ancelotti après 33 journées.

VAN PERSIE Une issue heureuse

Robin Van Persie estime qu'il n'a pas encore fait le tour de la question à Manchester United. L'attaquant pense qu'il est capable de faire beaucoup mieux dans l'antre d'Old Trafford.

L'international néerlandais mise sur une préparation estivale réussie afin de cartonner au sein de l'équipe dirigée par son compatriote Louis van Gaal la saison prochaine. D'après le *Daily Mail*, une personne proche de l'ancien joueur d'Arsenal a confirmé que "RVP" devrait continuer sa route à MU même s'il ne fait pas l'unanimité auprès des fans. "Robin n'est pas pressé de partir. Il pense toujours qu'il peut réaliser des choses et apporter son aide à Old Trafford." Cette saison, Robin van Persie a marqué 10 buts en 27 matches toutes compétitions confondues.

SPORTING : NANI POURRAIT RESTER

Prêté au Sporting Club du Portugal par Manchester United l'été dernier, Nani a retrouvé de l'allant et un niveau digne de ce qu'il avait parfois montré chez les Red Devils. Tant et si bien que les deux clubs seraient entrés en négociations quant à un éventuel transfert définitif. L'attaquant international portugais serait prêt à rester au pays, car les pensionnaires d'Old Trafford et Louis van Gaal ne comptent pas sur lui dans l'optique de l'exercice 2015-2016.

ARSENAL: BIENTÔT UNE OFFRE POUR ISCO

Annoncé à Arsenal par les tabloïds britanniques ces derniers mois, Isco serait intéressé par un départ du Real Madrid cet été. Selon Cope.es, les Gunners, qui pourraient perdre Santi Cazorla, préparent une offre pour l'international espagnol de 23 ans. Une proposition de 40 millions d'euros suffirait à convaincre les dirigeants madrilènes, à en croire la presse espagnole. Recruté en 2013 à Malaga, le milieu offensif reste une doublure de luxe chez les Merengues, même s'il a beaucoup joué cette saison (23 titularisations en Liga, 8 en Ligue des champions).



Pogba de retour face au Real ?

Victime d'une blessure à la cuisse droite lors du huitième de finale retour de la C1 qui opposait la Juve à Dortmund, le 19 mars dernier, le Français Paul Pogba pourrait retrouver ses coéquipiers lors de la demi-finale face au Real, dont la manche aller aura lieu le 5 mai au Juventus Stadium. C'est ce qu'a laissé entendre l'entraîneur turinois "Max" Allegri lors d'une conférence de presse. "Pogba a des chances d'être disponible pour la demi-finale retour de Ligue des Champions face au Real Madrid. Nous faisons tout pour le récupérer pour ce match. C'est difficile de donner un pourcentage de récupération."

Miranda dans le viseur de la Juventus ?

Alors que son engagement expire dans un an du côté de l'Atletico Madrid, João Miranda ne laisserait pas insensible un cador transalpin. Titularisé à 19 reprises en Liga par Diego Simeone, le défenseur central brésilien se trouverait sur les tablettes de la Juventus Turin, dixit *La Gazzetta dello Sport*. La Vieille Dame n'est pas la seule sur le coup, puisque Manchester United et Chelsea voudraient eux aussi l'attirer dans quelques mois. Evoluant depuis 2011 à Vicente-Calderón, l'ex-Sochalien dispose dans son bail d'une clause libératoire de 24 millions d'euros.

ALGÉRIE - OCI

M. Grine plaide pour une stratégie impliquant les médias dans la promotion de l'image de l'islam

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a plaidé mardi à Dakar, pour l'élaboration d'une stratégie visant à impliquer les médias en faveur d'une communication spécifiquement intensifiée en direction des jeunes afin de les inciter à contribuer à la "déconstruction de l'entreprise de diabolisation de l'islam par les occidentaux", indique le ministère de la Communication dans un communiqué.

Le ministre qui s'exprimait à l'occasion de la 10e session du Comité permanent pour l'information et les affaires culturelles de l'Organisation de la coopération islamique (COMIAC-OCI), "a mis en exergue l'entreprise de diabolisation de l'islam aussi bien dans les discours politiques que dans les médias et les manuels scolaires occidentaux".

Il a appelé, à ce propos, les pays musulmans à "impliquer, dans un cadre concréter, les médias en faveur d'une communication spécifiquement intensifiée en direction des jeunes afin de les inviter et les inciter à contribuer à la déconstruction de ce discours qui donne de l'islam l'image d'une religion du chaos, alors qu'elle est, en réalité, religion de la paix et de la tolérance".

Il a plaidé, ainsi, pour l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de mise en œuvre de cette stratégie, qui doit être, a-t-il poursuivi, "le fait de tous les types musulmans et qui devra bénéficier de tous les moyens financiers nécessaires à son aboutissement, ainsi de l'accompagnement des supports médiatiques les plus appropriés".

Le ministre a affirmé, à ce titre, que l'Algérie "appuie, toute action tendant à l'élargissement du rôle de l'Observatoire (de lutte contre l'islamophobie) aux domaines de la prévention et de la lutte contre l'islamophobie et ses manifestations pour promouvoir l'image du monde musulman".

Il a renouvelé, par ailleurs, la "solidarité constante et indéfectible" de l'Algérie avec le peuple palestinien jusqu'au recouvrement de ses droits nationaux légitimes, dont l'établissement de son Etat indépendant avec pour capitale El Qods, dénonçant "les dernières exactions subies par le peuple palestinien et l'approfondissement de l'entreprise de colonisation face à l'indifférence des puissances au sort qui lui est fait".

Le COMIAC, qui a ouvert ses travaux mardi sous la présidence du président sénégalais, Macky Sall, prévoit, entre autres points à l'ordre du jour, l'élection des membres du Bureau, l'adoption du projet de résolution soumis à cette session du COMIAC.

Cette 10e session, qui a pour thème "Jeunesse et médias pour la paix et la stabilité dans le monde musulman" donnera lieu à des recommandations sur la manière d'impliquer la jeunesse et les médias des pays musulmans dans l'œuvre de promotion du dialogue et de la tolérance, ajoute la même source.

APS

DE PÉKIN À NEW YORK L'Algérie un partenaire incontournable dans les relations internationales

De Pékin à New York, l'Algérie demeure un pays incontournable dans les relations internationales et du partenariat tous azimuts.

La visite de travail qu'effectue le Premier ministre Abdelmalek Sellal en Chine, confirme que l'Algérie demeure la porte d'entrée vers l'Afrique pour plusieurs pays de par le monde.



stratégique pour 2014-2018, selon Sellal.

La Chine qui est fortement présente en Afrique, considère l'Algérie comme étant la meilleure porte d'entrée dans ce vaste continent, ce qui explique l'intensité des relations bilatérales avec ce pays qui fait partie des géants asiatiques.

Loin de Pékin, l'Algérie a présidé à New York la 9e Conférence du Traité de la non-prolifération nucléaire. Mieux encore, l'Algérie qui est représentée par son infatigable chef de la diplomatie, Ramtane Lamamra, œuvre à dégager un consensus entre les Etats parties et parvenir aussi à des décisions et recommandations qui soient à la hauteur du défi majeur qui consiste à libérer les générations futures du spectre des armes nucléaires.

Il faut relever que l'Algérie accorde un intérêt particulier au désarmement nu-

cléaire, d'où sa prise de conscience et son activisme pour la non-prolifération. Elle encourage et défend aussi le droit des Etats membres du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) à développer et utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

En somme, l'Algérie reste engagée sur tous les fronts, à savoir dans tous les domaines de la coopération avec l'ensemble des pays des quatre coins du globe. Elle milite également pour l'utilisation du nucléaire à des fins pacifiques et réaffirme aussi sa solidarité avec les peuples et pays touchés par des catastrophes naturelles. Le Népal, au même titre comme le Niger ou le Mali et d'autres pays sinistrés, a bénéficié des aides en tous genres de l'Algérie qui demeure un pays plus que jamais ouvert sur le monde.

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE EN MÉDITERRANÉE : Construire la capacité d'agir ensemble

L'activité de coopération opérationnelle baptisée « Rais-Hamidou », conduite dans le cadre de la coopération bilatérale qui unit les marines algérienne et française, symbolise la « promotion de la coopération » entre les deux marines et la « construction de leur capacité à agir ensemble », a indiqué lundi soir l'amiral français Yves Joly, commandant de la zone maritime Méditerranée et mer Noire et aussi préfet maritime.

Cet exercice qui a débuté en 2006 et que nous organisons sur une périodicité de tous les deux ans, est la promotion de notre coopération opérationnelle et de la construction de notre capacité à agir ensemble car nous avons des intérêts communs, a indiqué l'amiral français à l'occasion d'une conférence de presse animée à bord de la frégate Guépratte au port d'Alger.

L'activité de coopération opérationnelle, baptisée « Rais-Hamidou » avait débuté le 13 avril 2015 à Toulon et se terminera à Alger le 28 du même mois.

Dans ce cadre, des entraînements mutuels ont eu lieu en Méditerranée occidentale dans le but de

consolider la coopération opérationnelle entre les forces navales des deux pays dans les domaines de la surveillance et de la sécurité maritimes.

Nous axons notre coopération sur le secours en mer, le secours de grande ampleur avec des paquebots qui transportent de 5 à 8 000 personnes», a expliqué M. Joly, faisant observer qu'en mer, qu'il s'agisse de secours maritime de grande ampleur, de lutte contre les pollutions ou de lutte contre les trafiquants, nous ne sommes jamais nombreux pour lutter plus efficacement ensemble».

En ce sens, il a mis l'accent sur l'échange d'information et de renseignements entre les forces navales algériennes et françaises pour mener des actions ensemble en mer, a-t-il dit. Dans le même sillage, il a souligné que l'objectif de Rais-Hamidou est de développer l'interopérabilité entre les unités et le partage des expériences et du savoir-faire, favorisant ainsi l'aptitude des deux marines à opérer ensemble et à répondre, si nécessaire, à une situation de crise en mer». De son côté, l'ambassadeur de France en Algérie, Ber-

nard Emié, qui a pris la parole à l'occasion de cette conférence de presse a qualifié l'activité de coopération opérationnelle « Rais-Hamidou » d'« exemplaire et de renouveau » des échanges (entre les deux pays), intervenus à la suite de la visite du président français François Hollande en Algérie en 2012, a-t-il dit. Les activités de défense sont denses entre nos deux pays et préparent nos marines à agir ensemble dans cet espace commun qu'est la mer Méditerranée. Nous avons beaucoup de choses à faire contre des adversaires communs, les trafiquants de toutes natures et les pollueurs», a-t-il ajouté.

Pour M. Emié, l'Algérie et la France travaillent la main dans la main au niveau de leurs forces armées et de la diplomatie pour essayer d'éviter un certain nombre de dérapages et lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes». Par ailleurs, il a en outre renouvelé « le soutien de la France à la facilitation algérienne au Mali notamment pour trouver un règlement politique».

COOPÉRATION ALGÉRO-TUNISIENNE : Des policiers tunisiens formés par la DGSN

La Direction générale de la Sécurité nationale a formé des promotions de la police tunisienne dans le cadre de la "coopération bilatérale entre l'Algérie et ce pays frère", a affirmé mardi à Constantine le DGSN, le général-major Abdelghani Hamel. Des formations de base ont été dispensées par les cadres de la DGSN aux policiers de Tunisie, a souligné le général-major Hamel au cours d'une conférence de presse, précisant que son institution forme des policiers tunisiens dans des spécialités liées à la Police judiciaire et à la Police scientifique et technique. La DGSN est disposée dans le cadre de cette coopération bilatérale à assurer d'autres formations à la demande de la Police tunisienne, a conclu le général-major Hamel.

DIPLOMATIE Lahssan Boufares, nouvel ambassadeur d'Algérie en Azerbaïdjan

Le gouvernement de la République d'Azerbaïdjan a donné son agrément à la nomination de Lahssan Boufares, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République d'Azerbaïdjan, avec résidence à Ankara, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.